



Société anonyme au capital de 3.924.322,50 €
Siège social : 42, rue de Bellevue 92100 Boulogne Billancourt
Siret n° 404 536 922 00192 / APE : 6202 A

RAPPORT FINANCIER

***EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2017***

SOMMAIRE

Déclaration de la personne responsable du Rapport Financier Annuel	3
Rapport de gestion de l'exercice 2017	4
<i>Dont Rapport sur la Responsabilité Sociétale d'Entreprise 2016</i>	35
Comptes consolidés 2017	50
<i>Dont Honoraires des Commissaires aux Comptes</i>	90
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés 2017	91
Comptes sociaux 2017	96
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux 2017	120

**DECLARATION DE LA PERSONNE PHYSIQUE RESPONSABLE
DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2017**

Personne responsable du Rapport Financier Annuel


Monsieur Jean Michel BENARD, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de ITS GROUP SA.

Attestation de la personne responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion joint au présent rapport financier présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

A Boulogne Billancourt, le 18 mai 2018

Jean Michel BENARD
Président du Conseil d'Administration
Directeur Général



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A
L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES
DU 29 JUIN 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Mixte, conformément aux dispositions légales et statutaires, pour vous rendre compte d'une part, de l'activité du groupe et de votre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et d'autre part, pour soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés dudit exercice.

Tous les éléments sociaux et consolidés, comptes et renseignements s'y rapportant, ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais réglementaires.

1. Faits marquants de l'exercice

Commentaires sur l'activité du groupe.

2017 a vu ITS Group fêter ses 20 ans de croissance profitable.

Cet exercice a confirmé la très bonne dynamique des activités « hosting, cloud et services managés » (23,8 M€ / +16,7%) et « prestations de services » (83,6 M€ / +4,4%) qui progressent en cumul de +7% sur l'année. Au sein des « ventes d'infrastructures / intégration » (71,5 M€ / -18,8%), l'activité « mobilité » affiche également une très belle performance (9,9 M€ / +19,3%) atténuant le recul des activités de négoce (61,6 M€ / -22,8 %).

Le résultat opérationnel courant bénéficie de ces évolutions et ressort en hausse de +3% à 6,5 M€. La marge opérationnelle courante s'établit ainsi à 3,6% parfaitement en ligne avec l'objectif de 3 à 4% annoncé par le Groupe.

Les « Prestations de Services » bénéficient d'une forte dynamique dans des marchés portés par la transformation digitale des entreprises et dans un contexte où leur progression est lié à la capacité de recrutement et de fidélisation des collaborateurs, enjeux majeurs d'actions entreprises tout au long de l'exercice 2017.

L'activité « hosting, cloud et services managés », a connu une année de consolidation avec de nombreux investissements et la mise en production de contrats majeurs, reflets de l'essor du Cloud et des Services Managés.

Les métiers de « ventes d'infrastructures / intégration » ont connu un net recul du chiffre d'affaires sur les ventes en France. Les économies de coûts et l'adaptation des structures se sont poursuivies dans ce contexte. Le processus de cession des activités de Négoce a été engagé sur l'exercice 2018.

2. Les métiers du groupe

L'activité de ITS GROUP SA

La société mère du groupe représente 40 % du chiffre d'affaires consolidé 2017, contre 37 % en 2016.

ITS Group S.A. regroupe les prestations de service sur site client : infogérance et assistance technique autour de la transformation et de la sécurisation des infrastructures IT. Elle intervient dans les agences d'Ile de France et de Province et offre une expertise à différents niveaux, du renforcement des compétences et de la flexibilité des équipes d'exploitation à la maîtrise d'ouvrage et au développement des solutions informatiques.

L'activité des filiales

↳ ITS INTEGRA SAS

ITS INTEGRA, spécialiste de l'infogérance informatique (hors site client) et de l'hébergement à valeur ajoutée est l'un des tous premiers hébergeurs français avec plus de 6000 serveurs hébergés et infogérés et plus de 400 clients. Ces services portent aussi bien sur des systèmes d'information, des applications Web grand public que sur des applications métier ou des messageries d'entreprise.

↳ ITS OVERLAP SAS

Cette filiale concentre les activités de négoce et d'intégration d'infrastructures sur le territoire français et dispose de toutes les compétences nécessaires à la réussite des grands projets :

- Une relation forte avec les principaux partenaires, constructeurs et éditeurs pour la mise en œuvre des architectures critiques ;
- Une expertise organisée en pôle de compétences.

↳ MIB Suisse Sarl

Réalise en Suisse les mêmes activités que ITS Overlap.

↳ THEMIS CONSEIL SAS

Themis Conseil est un cabinet de conseil en systèmes d'information, organisation et management qui intervient directement auprès des Directions Générales de grands donneurs d'ordres en s'appuyant sur ses grandes pratiques que sont l'amélioration de la compétitivité, le management de la transformation ou l'alignement de la gouvernance.

↳ ITS GROUP BENELUX Sprl

Filiale de droit belge, cette entité se développe, comme les filiales françaises, autour des métiers de gestion des infrastructures IT et propose également l'ensemble des métiers du groupe.

↳ IBELEM SA

Ibelem combine une expertise dans l'intégration et la distribution de solutions de mobilités, pour déployer tout type de projet relatif à la gestion de la mobilité en proposant un accompagnement global et sur mesure à chacun de ses clients.

Ibelem est désormais organisée en trois pôles :

- Terminaux mobiles : prestations de Services et intégration des solutions de marché ;
- Infrastructures WiFi : conception, réalisation et maintien en condition opérationnelles ;
- Édition de logiciels : éditeur de logiciels pour architecture informatique mobile.

3. Résultats

Comptes de résultat de l'exercice 2017

Les chiffres clés de l'activité du groupe sont récapitulés dans le tableau suivant :

Données consolidées en K€	2016	2017	%
Chiffre d'affaires consolidé	188 806	178 900	- 5 %
Résultat opérationnel courant	6 295	6 453	+ 3 %
Marge opérationnelle courante (en %)	3,3%	3,6%	
Autres produits et charges opérationnels	(2 001)	(909)	
Résultat opérationnel	4 293	5 544	+ 29 %
Résultat financier	(372)	(448)	
Impôt sur les résultats	(1 746)	(1 943)	
Intérêts minoritaires	(62)	(160)	
Résultat net part du groupe	2 114	2 993	+ 42 %
Résultat net par action (*)	0,27	0,38	+ 42 %

(*) Sur la base d'un nombre d'actions de 7 848 645

L'évolution du chiffre d'affaires de chaque business model s'est établie comme suit :

CHIFFRE D'AFFAIRES				
Business models	Au 31/12/2017		Au31/12/2016	
	en K€	en K€		Var N/N-1
Prestations de services (gestion des infrastructures/conseil)	83 648	80 292	3 356	4%
<i>dont France</i>	80 034	76 113	3 921	5%
<i>dont Belgique</i>	3 614	4 179	-564	-14%
Ventes d'infrastructures / intégration	71 483	88 104	- 16 621	-19%
<i>dont France</i>	60 066	77 561	-17 494	-23%
<i>dont Suisse</i>	11 416	10 543	873	8%
Hosting / cloud / services managés	23 770	20 410	3 359	16%
	178 900	188 806	- 9 906	-5%

Le chiffre d'affaires de ITS GROUP SA s'élève à 82 610 K€ contre 75 110 K€ pour l'exercice précédent (+10 %).

↳ **Résultat opérationnel courant**

Le résultat opérationnel courant ressort en hausse de +3% à 6,5 M€ et se détaille de la façon suivante :

- ✓ L'activité « hosting, cloud et services managés », a contribué pour 0,9 M€ au résultat opérationnel courant (4% du chiffre d'affaires de cette activité). L'intégralité du résultat a été constituée au second semestre (8,8% de marge opérationnelle courante sur cette période) après un premier semestre à l'équilibre en raison de surcoûts ponctuels liés à la mise en production de contrats majeurs. La croissance embarquée liée à la forte récurrence des contrats et l'intégration d'Asplenium Hosting Services permettront d'alimenter la hausse du chiffre d'affaires attendue à près de 30 M€ en 2018.
- ✓ Les « prestations de services » contribuent pour 4,9 M€ au résultat opérationnel courant soit une marge opérationnelle courante de 5,8% (5,4% en 2016) pour cette activité. Cette performance s'appuie sur une progression du prix de vente moyen et du taux d'activité, supérieur à 88% en 2017. Pour 2018, face à une demande toujours soutenue, le Groupe renforce ses actions sur les campagnes de recrutements et sur la fidélisation des collaborateurs pour assurer une croissance durable de ses effectifs.
- ✓ Les « ventes d'infrastructures / intégration » génèrent un résultat opérationnel courant de 0,7 M€, équivalent à celui de l'an dernier et ce malgré la forte décroissance des activités de négoce. Celles-ci affichent une perte opérationnelle courante limitée à -0,3 M€, grâce aux restructurations menées en parallèle. Le pôle « mobilité » (ITS Ibelem) a réalisé une excellente année 2017 avec un chiffre d'affaires de 9,9 M€ (+19%) et une marge opérationnelle courante de 10%. Les perspectives restent bien orientées en 2018 pour cette activité stratégique qui sera conservée au sein du Groupe

En conséquence, le groupe a enregistré un résultat opérationnel courant de 6,5 M€ contre 6,3M€ sur l'exercice précédent, et représentant une marge opérationnelle courante de 3,6 % (3,3% en 2016).

Résultat d'exploitation de ITS GROUP S.A.

Le résultat d'exploitation de la société mère ITS GROUP SA est de 2,1 M€ (2,6 % du CA) contre 1,5 M€ (1,9 % du CA) pour l'exercice 2016. Il bénéficie de l'amélioration du taux d'activité, qui concerne essentiellement les prestations de service sur site client logées dans ITS GROUP SA.

↳ **Résultat opérationnel**

Le Résultat Opérationnel s'établit à 5 544 K€ en progression de 29 % par rapport à celui de 2016 du fait d'une réduction significative des charges non courantes sur l'exercice (contrôle URSSAF et litige commercial en 2016).

↳ **Résultat financier**

Le résultat financier consolidé 2017 est de -448 K€ contre -372 K€ pour l'exercice 2016 et est composé des intérêts des emprunts en cours ainsi que des différences de change EUR/USD liées aux activités de Négoce.

↳ **Résultat net**

Le résultat net consolidé s'établit à 3 153 K€ soit 1,8 % du chiffre d'affaires (2 176 K€ soit 1,1 % du chiffre d'affaires en 2016), avec une charge d'impôt sur les résultats de 1 943 K€ incluant la CVAE.

Le résultat net part du groupe s'élève à 2 993 K€ soit 1,7 % du chiffre d'affaires (2 114 K€ et 1,1 % du chiffre d'affaires en 2016). Les intérêts des minoritaires (160 K€) proviennent des filiales IBELEM SA et MIB Suisse dont respectivement 3,4 % et 33,0 % du capital sont hors groupe.

4. Proposition d'affectation du résultat

Fort de sa confiance en ses perspectives et en sa capacité à poursuivre sa croissance et l'amélioration de sa rentabilité, le conseil d'administration soumet ces comptes à votre approbation et vous propose d'affecter le bénéfice net de ITS GROUP SA s'élevant à 2 285 354,78 € de la manière suivante :

- | | |
|---|------------------|
| - Distribution d'un dividende de 0,12 centime par action, soit au maximum | 941 837,40 € (1) |
| - le solde au compte « Autres Réserves », soit | 1 343 517,38 €. |

- (1) Compte tenu des programmes de liquidité et de rachat d'actions en vigueur ce montant sera diminué de 0,12 € x le nombre d'actions autodétenues dans ces programmes au moment de la mise en paiement du dividende. Au 31 mars 2018, la société détenait 198 949 de ses propres titres.

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que la société ITS GROUP a procédé à la distribution d'un dividende de 768 K€ au titre de l'exercice 2016, 765 K€ au titre de l'exercice 2015 et 768 K€ au titre de l'exercice 2014.

5. Frais de recherche et développement

Le groupe est amené à engager des frais de recherche (veille technologique) et à réaliser des développements logiciels ayant vocation à être commercialisés ou à être intégrés dans des offres globales de services. Les coûts sont essentiellement constitués par la masse salariale chargée affectée à ces frais de recherche et développement.

Les coûts liés aux développements voués à être commercialisés sont comptabilisés en « Immobilisations en cours » pendant la phase de conception de ces logiciels, puis transférés au poste « Immobilisations incorporelles » dès lors qu'ils seront prêts à être commercialisés (463 K€ transférés en immobilisations incorporelles en 2017, 324 K€ en 2016).

Les autres frais sont conservés en charges d'exploitation et ne sont pas valorisés à l'actif du bilan.

Au titre de ces activités, le groupe a constaté sur l'exercice 2017 des « Crédits d'Impôts Recherche » à hauteur de 977 K€, dont 389 K€ au sein de la société mère ITS Group SA. En 2017, le montant total des « Crédits d'Impôts Recherche » s'élevait à 911 K€.

Par ailleurs, le groupe estime ne pas avoir de risque de dépendance à l'égard des brevets et licences.

6. Le Contrôle Interne

6.1. Objectifs du Contrôle Interne

Les procédures de contrôle interne ont pour objet :

- d'une part de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, de veiller que les informations comptables, financières et de gestion communiquées produites reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et de maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers.

Le Groupe s'appuie sur une longue pratique et sur des systèmes documentaires et d'information formalisés. Certaines sont accessibles à tous les collaborateurs et d'autres uniquement à certaines directions (Finance,

Ressources Humaines, Juridique) ainsi qu'aux Directeurs Opérationnels. Ce système de contrôle ne peut cependant fournir une garantie absolue sur l'atteinte des objectifs et l'élimination des risques dont il vise à réduire la probabilité d'occurrence et l'impact potentiel.

6.2. Les facteurs de risque

6.2.1. Risques particuliers liés à l'activité

↳ Risques liés aux prestations au forfait.

Les prestations de ITS Group et de ses filiales sont essentiellement facturées soit au temps passé, soit au forfait (le plus souvent projets avec livrables et risques de dépassement). Cette dernière modalité représentant une part de plus en plus significative du chiffre d'affaires des prestations de services, les procédures d'évaluation et de contrôle ont été développées au sein d'un pôle spécialisé dans la mise en œuvre des contrats d'infogérance sur site client :

- ❑ Dès l'initialisation du projet, le Responsable Technique propose un plan qualité décrivant la démarche, les étapes suivies, les pré-requis techniques et organisationnels demandés au client, et l'organisation de ses équipes ;
- ❑ Tous les budgets touchant des contrats au forfait intègrent une marge complémentaire de sécurité pouvant représenter jusqu'à 10 % du prix de vente total (« coût du risque ») et permettant de gérer les éventuels dépassements de charges ;
- ❑ Un plan de progrès est établi avec pour objectif l'optimisation de la rentabilité du projet sur le long terme ;
- ❑ Les projets sont suivis tout au long de leur réalisation par le Responsable Technique qui assure en permanence un contrôle de la qualité des réalisations devant conduire à la conformité des livrables. Corrélativement, le système de conduite de projets permet de réévaluer les budgets et les résultats à terminaison de chaque affaire lors de réunions périodiques avec le Contrôle de Gestion.

↳ Risques liés au niveau d'activité.

L'indicateur de performance utilisé est le taux d'activité congés exclus (TACE) dont la formule de calcul est la suivante :

Nombre de jours produits / (nombre de jours potentiels – CP & RTT)

En conséquence, le consultant qui a produit (jours travaillés donnant lieu à facturation) tous les jours à l'exception des CP et RTT a un TACE de 100 %. Les jours d'inter contrat, de formations, de maladies, d'absences exceptionnelles payées, etc... diminuent le TACE.

Au cours des trois derniers exercices, le TACE du groupe a évolué de la façon suivante : 88% pour les exercices 2017 et 2016, 86% en 2015. Les niveaux de 2016 et 2017 permettent d'assurer un bon niveau de rentabilité pour les activités de prestations de services, conforme aux budgets, tandis que celui de 2015 est en deçà de l'objectif du groupe.

6.2.2. Risques clients.

Le poids des principaux clients du groupe (en % du CA consolidé) est le suivant :

Poids cumulé des principaux clients	% du CA consolidé 2017	% du CA consolidé 2016	% du CA consolidé 2015
premier client	8	7	9
5 premiers clients	29	30	30
10 premiers clients	42	45	44

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe est réalisé à 96 % sur les marchés de la production informatique moins sensible à la conjoncture (gestion des infrastructures) et dans des niches métiers extrêmement dynamiques (hébergement et infogérance outsourcée, mobilité).

Le chiffre d'affaires consolidé est réalisé essentiellement avec des grands comptes, le risque lié à l'insolvabilité de nos clients est donc très faible. Les clients de moindre envergure font l'objet d'une analyse et des encours leurs sont accordés par le biais d'un contrat d'assurance-crédit mis en place depuis le début de l'exercice 2014.

6.2.3. Risques fournisseurs.

Sur ses activités de prestations de services, le groupe n'a aucun de risque de dépendance envers ses fournisseurs qui sont essentiellement des sous-traitants et des indépendants.

L'activité « Négoce » (achats / ventes de logiciels et matériels) est réalisée pour l'essentiel de son volume avec un petit nombre de partenaires technologiques ou grossistes. Le groupe au travers de sa filiale spécialisée ITS Overlap s'est attaché à consolider les relations avec ses partenaires par la signature de contrats cadre et/ou de distribution, ainsi que par la mise en place de garanties les sécurisant au regard des importants volumes traités. Les conditions opérationnelles sont ainsi prédéterminées contractuellement, sans qu'un des fournisseurs ne puisse modifier ou interrompre les relations commerciales unilatéralement.

La part du chiffre d'affaires sous-traité s'élève à 9 % en 2017 contre 8 % en 2016 et 2015.

6.2.4. Risques liés aux personnes clés.

Compte tenu de la nature de l'activité de ITS GROUP, son succès dépend de sa capacité à retenir ses principaux managers. Néanmoins, la taille acquise par le groupe au cours de ces derniers exercices, et le nombre de relais opérationnels existants minimisent l'impact d'éventuels départs.

Par ailleurs, l'entreprise veille à ce que les process et contacts soient suffisamment connus et diffusés afin de limiter au mieux la déperdition d'informations.

Afin de prémunir l'entreprise contre le risque que fait peser sur elle la disparition d'un dirigeant dont l'activité est considérée comme indispensable, ITS GROUP a souscrit les contrats d'assurance suivants :

- Jean Michel BENARD, Président Directeur Général : décès / PTIA à hauteur de 2 000 K€
- Philippe SAUVÉ, Directeur Général Délégué : individuel accident à hauteur de 500 K€.
- Geoffroy DELAVENNE, Directeur Général de ITS INTEGRA : individuel accident à hauteur de 500 K€.

6.2.5. Risques juridiques.

Dans le respect des dispositions légales, le groupe veille à l'évaluation et à la prévention des risques professionnels particuliers à l'exercice de ses activités de prestations de services et d'intégration. Le service juridique de ITS GROUP est en charge de l'évaluation et de l'inventaire de ces risques encourus par les salariés dans le cadre d'un plan de prévention.

Et conformément à la norme IAS 37, des provisions sont comptabilisées lorsque, à la date de clôture de l'exercice, il existe une obligation du groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un évènement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques. L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie probable de ressources. Les provisions sont actualisées lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

6.2.6. Risques de litige.

Le groupe ne connaît actuellement aucun litige significatif susceptible d'affecter défavorablement sa situation financière.

6.2.7. Assurances et couvertures de risques.

Dans le respect des dispositions légales, le groupe veille à l'évaluation et à la prévention des risques professionnels particuliers à l'exercice de ses activités de prestations de services et d'intégration. Le service Ressources Humaines de ITS GROUP a évalué les risques encourus par les salariés et mis en œuvre un plan de prévention.

La société ITS GROUP, ainsi que ses filiales sont titulaires d'un contrat GAN EUROCOURTAGE 86.081.088, garantissant les activités professionnelles suivantes :

- Conseil, développement de logiciels, revente de matériels et logiciels, proposition et intégration de solutions d'administration systèmes et réseaux.
- Intégration de logiciels (vente de logiciels, matériels, maintenance et prestations associées).
- Ingénierie réseaux télécommunication et accessoirement activités de web ; infogérance.

La garantie est accordée à concurrence des montants suivants et sous réserve des franchises absolues par sinistre suivantes :

Responsabilité civile « Exploitation » :

Nature des dommages	Montant des garanties	Franchises absolues
Dommages corporels, matériels et immatériels :	8 000 000 € par sinistre	
dont :		
-Faute inexcusable	300 000 € par victimes 3 000 000 € par année d'assurance	Néant
- Dommages matériels et immatériels consécutifs :	3 000 000 € par sinistre	304 € par sinistre
- Dommages immatériels non consécutifs :	500 000 € par sinistre	1 524 € par sinistre
- Atteinte à l'environnement accidentelle (corporel, matériel et immatériel) :	1 500 000 € par année d'assurance	1524 € par sinistre

Responsabilité civile « Professionnelle » :

Nature des dommages	Montant des garanties	Franchises absolues
Tous Dommages Confondus	5 000 000 € par année d'assurance	25 000 € par sinistre
-Biens Confiés – Reconstitution des supports informatiques :	150 000 € par sinistre	1 524 € par sinistre

Défense - Recours :

Défense devant les juridictions civiles, commerciales ou administratives. Défense des intérêts civils devant les juridictions répressives :	Frais à la charge de l'Assureur, sauf dépassement du plafond de garantie en cause
Recours (préjudices supérieurs à 152 €) :	15 244 € par sinistre

Contrat RC des dirigeants :

AIG EUROPE police n° 7906887

RC des dirigeants : Limite 1 600 000 Euros par année d'assurance – sans franchise.

Contrats Hommes clés des dirigeants :

Nature des dommages	Montant des garanties	Assurés
Décès et PTIA (perte totale et irréversible d'autonomie) ALICO	2 000 000 €	Jean Michel BENARD - PDG
Individuelle accident GAN	500 000 € 500 000 €	Philippe SAUVÉ – DGD Geoffroy DELAVENNE – DG ITS INTEGRA

Contrats Multirisques Bureaux :

ITS GROUP dispose de plusieurs contrats multirisques bureaux :

Société	Adresse	Compagnie d'assurance	Police n°	Garantie contenu
Siège social ITS GROUP (contrat ITS Group pour toutes activités IDF des sociétés du groupe)	Boulogne Billancourt (92), 42 rue de Bellevue	ALLIANZ	26930152	1 800 000 €
ITS GROUP	Lyon (69), l'Européen - 19 bd Eugène Deruelle	ALLIANZ	27821605	104 500 €
	Nantes (44), 2, allée des Vieux Tilleuls		27839153	60 000 €
	Gradignan (33), Technoclub av de l'Hippodrome		27839156	60 000 €

Société	Adresse	Compagnie d'assurance	Police n°	Garantie contenu
ITS INTEGRA	Montpellier (34), Millénaire II 93 place Pierre Duhem	ALLIANZ	AN16082010	170 000 €
ITS OVERLAP	Bron (69) 1 rue Edison		27928286	110 000 €
	Toulouse (31), Futuropolis II, PA de la Plaine - 8 rue Maryse Hilsz		026929003	100 000 €
	La Madeleine (59), 105 av de la République		27832500	60 000 €
	Rungis (92), 29, rue de l'Estérel		26928083	Contrat spécifique (pas de contenu global car stockage - chaque garantie a son montant de capital) : Incendie : 300 000 € dégât des eaux : 150 000 € vol : 150 000 €
ITS BENELUX	Bruxelles, 55 av de la Toison d'Or	AXA	010720046385/A	33 546 €

Le montant annuel des primes versées en 2017 au titre de la RC professionnelle, RC dirigeants, multirisques bureaux, flotte auto, auto mission et autres assurances s'élève à 263 K€.

6.2.8. Risques de liquidité.

La Direction Financière assure la prévention des risques de liquidité et de crédit par le suivi journalier de la trésorerie, le suivi de l'endettement bancaire à moyen terme et le suivi des lignes de crédit court terme. De plus, elle vérifie la concordance des éléments avec les cash-flows prévisionnels de la société.

Elle rend compte hebdomadairement aux membres du Comité de Direction de la corrélation des financements avec des engagements, ainsi que du suivi des encaissements des créances (variations hebdomadaires et états des créances échues)

L'échéancier relatif à l'ensemble des engagements et dettes de la société est le suivant :

Créances par échéance (au 31 décembre 2017)

Nature	Montant total	Montant à 1 an au plus	Montant à plus d'1 an et à moins de 5ans au plus	Montant à plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations	24	24		
Prêts	1 840	26	106	1 708
Autres immo. financières	987	12	410	566
Clients	36 225	36 066	159	
Etat - Impôts différés	580	86		494
Personnel & comptes rattachés	29	29		
Oragnismes sociaux	149	149		
Etat & Impôts sur les bénéfices	3 672	3 672		
TVA	1 129	1 129		
Débiteurs divers	1 104	1 104		
Charges constatées d'avance	1 861	1 861		
TOTAL DES CREANCES	47 601	44 159	675	2 767

Balance âgée des créances clients échues

VALEURS en K€	Total	Age des créances en fin de période			
		< 2 mois	2 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	> 1 an
Créances clients TTC échues au 31/12/2017	9 726	7 413	1 401	477	435
Provisions HT	157	0	0	0	157

Dettes par échéance (au 31 décembre 2017)

Nature	Montant total	à 1 an au plus	à plus d'1 an et à 3 ans au plus	à plus de 3 ans et à 5 ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts, dettes / d'êts de crédit	11 079	2 797	5 273	2 359	650
Dettes fournisseurs et cptes rattachés	6 749	6 749			
Personnel et cptes rattachés	4 907	4 907			
SS et autres organismes sociaux	7 525	7 525			
Impôts différés Passif	435	107	117		211
Etat, IS et autres impôts & taxes	367	367			
TVA	7 338	7 338			
Créditeurs divers	2 658	2 658			
Produits constatés d'avance	2 298	2 298			
TOTAL DES DETTES	43 356	34 746	5 390	2 359	861

Le remboursement de la part à court terme des dettes financières est assuré par la marge brute d'autofinancement dégagée. En cas de diminution significative de celle-ci, le groupe estime être en mesure de faire face au remboursement de ses dettes à court terme compte tenu de sa capacité à mobiliser de nouveaux financements (du fait notamment de la qualité et du niveau de son actif circulant).

Décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice, le solde des dettes de la Société ITS GROUP à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Fournisseurs d'exploitation en K€	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015
Solde non échu (y compris factures non parvenues)	4 884	25 929	18 104
Total Non échu	4 884	25 929	18 104
Echu depuis moins de 30 jours	1 481	4 236	4 395
Echu depuis 30 à 90 jours	133	2 510	2 196
Echu depuis plus de 90 jours	252	367	1 501
Total échu	1 865	7 112	8 092
Total des dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 749	33 042	26 197

6.2.9. Risques de crédit.

Dettes garanties

Pour financer ses opérations de croissance externe et pour financer les travaux d'aménagements de son site de Boulogne, le groupe a souscrit plusieurs emprunts. Ceux restant en cours au 31/12/2017 sont les suivants :

- Contrat de Développement Participatif (BPI France) du 10 décembre 2013 :
 - Montant : 3.000 K€ ;
 - Durée 7 ans, soit jusqu'au 10/12/2020 avec deux ans de différé de remboursement du capital ;
 - Taux fixe : 2,91% avec complément de rémunération 0,0186% du CA HT ;
 - Remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de Développement Participatif (BPI France) du 09 juillet 2015 :
 - Montant : 1.400 K€ ;
 - Durée 7 ans, soit jusqu'au 31/07/2022 avec deux ans de différé de remboursement du capital ;
 - Taux fixe : 2,08 % ;
 - Remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de prêt (SOCIETE GENERALE) du 5 novembre 2015 :
 - Montant : 825 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 13/11/2020 ;
 - Taux fixe : 1,5% ;
 - Remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de prêt (Banque TARNEAUD) du 10 novembre 2015 :
 - Montant : 825 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 13/11/2020 ;
 - Taux fixe : 1,5% ;
 - Remboursement par mensualités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de Prêt croissance (BPI France) du 18 février 2016 :
 - Montant : 1.000 K€ ;
 - Durée 7 ans, soit jusqu'au 28/02/2023 avec deux ans de différé de remboursement du capital ;
 - Taux fixe : 1,78 % jusqu'au 2/03/2016 puis au-delà le taux applicable sera égal au TME du mois précédent le décaissement, retenu à 0% s'il venait à être négatif, majoré de 0,88%
 - Remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de Prêt croissance (BPI France) du 6 juin 2017 :
 - Montant : 2.000 K€ ;
 - Durée 7 ans, soit jusqu'au 30/06/2024 avec deux ans de différé de remboursement du capital ;
 - Taux fixe : 1,65 % jusqu'au 23/06/2017 puis au-delà le taux applicable sera égal au TME du mois précédent le décaissement, retenu à 0% s'il venait à être négatif.
 - Remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de prêt (BNPPARIBAS) du 17 mai 2017 :
 - Montant : 1.200 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 17/05/2022 ;
 - Taux fixe : 1,7% ;
 - Remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.

Pour la réhabilitation des locaux de Boulogne la société a contracté les quatre emprunts suivants :

- Contrat de prêt d'Equipement professionnel (BPVF) du 4 octobre 2014 :
 - Montant : 1.000 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 05/10/2019 ;
 - Taux : Euribor 3 mois + 0,90 ;
 - Remboursement par mensualités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de prêt d'Equipement professionnel (Banque TARNEAUD) du 9 décembre 2014 :
 - Montant : 500 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 09/12/2019 ;
 - Taux : Fixe 1,8 % l'an ;
 - Remboursement par mensualités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de prêt d'Equipement professionnel (BNP PARIBAS) du 12 mars 2015 :
 - Montant : 400 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 05/03/2020 ;
 - Taux : Fixe 2 % l'an ;
 - Remboursement par mensualités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de prêt d'Equipement professionnel (SOCIETE GENERALE) du 23 mars 2015 :
 - Montant : 500 K€ ;
 - Durée 55 mois, soit jusqu'au 23/10/2019 ;
 - Taux : Fixe 1,8 % l'an ;
 - Remboursement par mensualités ;
 - Garantie : aucune.

Echéancier de la dette au 31/12/2017

		Échéances de remboursement				Total annuel	KRD fin d'année
		T1	T2	T3	T4		
2018	BPI CDP 2013	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	600 000 €	1 350 000 €
	BPI CDP 2015	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	280 000 €	1 050 000 €
	BPI Croissance 2016		50 000 €	50 000 €	50 000 €	150 000 €	850 000 €
	BPI Croissance 2017	- €	- €	- €	- €	- €	2 000 000 €
	BlueSafe (SG/BT)	82 310 €	82 465 €	82 619 €	82 775 €	330 169 €	653 579 €
	Travaux (BNP/SG/BPVF/BT)	123 893 €	124 374 €	124 857 €	125 342 €	498 466 €	473 452 €
	BNP Divers	58 106 €	58 353 €	58 601 €	58 850 €	233 909 €	850 229 €
	484 309 €	535 191 €	536 077 €	536 966 €	2 092 544 €	7 227 261 €	
2019	BPI CDP 2013	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	600 000 €	750 000 €
	BPI CDP 2015	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	280 000 €	770 000 €
	BPI Croissance 2016	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €	650 000 €
	BPI Croissance 2017			100 000 €	100 000 €	200 000 €	1 800 000 €
	BlueSafe (SG/BT)	82 931 €	83 087 €	83 244 €	83 402 €	332 664 €	320 916 €
	Travaux (BNP/SG/BPVF/BT)	125 829 €	126 318 €	126 809 €	73 698 €	452 654 €	20 798 €
	BNP Divers	59 100 €	59 351 €	59 603 €	59 857 €	237 911 €	612 318 €
	537 859 €	538 756 €	639 656 €	586 957 €	2 303 229 €	4 924 032 €	
2020	BPI CDP 2013	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	600 000 €	150 000 €
	BPI CDP 2015	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	280 000 €	490 000 €
	BPI Croissance 2016	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €	450 000 €
	BPI Croissance 2017	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	400 000 €	1 400 000 €
	BlueSafe (SG/BT)	83 560 €	83 719 €	83 878 €	69 758 €	320 916 €	- €
	Travaux (BNP/SG/BPVF/BT)	20 798 €				20 798 €	- €
	BNP Divers	60 111 €	60 367 €	60 623 €	60 881 €	241 982 €	370 336 €
	534 470 €	514 086 €	514 502 €	500 639 €	2 063 695 €	2 860 336 €	
2021	BPI CDP 2013	150 000 €				150 000 €	- €
	BPI CDP 2015	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	280 000 €	210 000 €
	BPI Croissance 2016	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €	250 000 €
	BPI Croissance 2017	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	400 000 €	1 000 000 €
	BNP Divers	61 140 €	61 399 €	61 660 €	61 922 €	246 122 €	124 215 €
	431 140 €	281 399 €	281 660 €	281 922 €	1 276 122 €	1 584 215 €	
2022	BPI CDP 2015	70 000 €	70 000 €	70 000 €		210 000 €	- €
	BPI Croissance 2016	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €	50 000 €
	BPI Croissance 2017	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	400 000 €	600 000 €
	BNP Divers	62 186 €	62 029 €			124 215 €	
	282 186 €	282 029 €	220 000 €	150 000 €	934 215 €	650 000 €	
2023	BPI Croissance 2016	50 000 €				50 000 €	- €
	BPI Croissance 2017	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	400 000 €	200 000 €
	150 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	450 000 €	200 000 €	
2024	BPI Croissance 2017	100 000 €	100 000 €			200 000 €	- €
		100 000 €	100 000 €	- €	- €	200 000 €	- €

Conditions des Lignes de crédit court terme au 31 décembre 2017

Société Générale : 500 000 €, T4M + 1,20 % l'an,
 BNP Paribas : 1 000 000 €, T4M + 1,20 % l'an,
 Banque Tarneaud : 500 000 €, T4M + 1,20 % l'an,
 Banque Populaire Val de France : 500 000 €, T4M + 1,20 % l'an.

Au 31 décembre 2017, aucune de ces lignes de crédit court terme n'était utilisée.

Engagements

ITS GROUP ne compte ni d'engagement complexe, ni engagement relatif à des clauses d'exigibilité liées aux dettes financières.

Evolution de la trésorerie nette

Date	Actif Dispo. + VMP	Passif Emprunts et dettes fin.	Trésorerie nette Actif - Passif
31/12/2016	9 494	10 848	- 1 354
31/12/2017	5 292	12 682	- 7 390

La situation de trésorerie au 31/12/2017 présentée ci-dessus n'intègre pas les actifs et passifs financiers des sociétés en cours de cession qui sont présentés sur les lignes Actifs et Passifs classés comme détenus en vue de la vente.

En tenant compte de ces actifs, la trésorerie au 31/12/2017 s'élève à 9.035 K€ et la variation par rapport au 31/12/2016 s'explique de la façon suivante :

- Des flux nets générés par l'exploitation de + 3 097 K€, basés sur :
 - ✓ une Marge Brute d'Autofinancement de + 7 279 K€,
 - ✓ des impôts payés à hauteur de 1 488 K€,
 - ✓ et sur une variation négative du BFR de - 2 694 K€ ;
- Un flux lié aux investissements de - 2 495 K€, lié :
 - ✓ aux investissements corporels et incorporels à hauteur de - 2 128 K€ ;
 - ✓ aux variations des immobilisations financières - 368 K€.
- Des flux nets de financement pour -995 K€, dont :
 - ✓ des remboursements d'emprunts pour 3 978 K€ et souscriptions d'emprunts pour 4 226 K€ ;
 - ✓ des versements de dividendes pour 963 K€.

6.2.10. Risques de taux.

Aucun des emprunts en cours n'est à taux variable.

6.2.11. Risques liés au cours de Bourse.

Au 31/12/2017, la société détenait 199 949 de ses propres titres. Le risque lié à une variation du cours de bourse de :

- 5 % est de 68 K€,
- 10 % est de 136 K€,
- 15 % est de 204 K€.

6.2.12. Risques de change.

Le groupe facture en très grande majorité de son activité en euro. Seules ITS OVERLAP et IBELEM, réalisent une partie de ses achats (équivalent à 6,7 M€ TTC) et uniquement, ITS OVERLAP, de ses ventes (équivalent à 7,5 M€ TTC) en US dollar, traités sur un compte en devises.

La différence de change représente une perte sur l'exercice de 35 K€.

L'écart de conversion des comptes MIB Suisse sur l'exercice s'élève à - 89 K€.

6.2.13. Risques industriels et environnementaux.

Le groupe n'a pas identifié de risque spécifique lié à son activité dans les domaines industriels ou environnementaux (essentiellement des prestations de services intellectuels), notamment concernant la consommation de ressources naturelles, les rejets dans l'air ou dans l'eau. En conséquence, aucune provision ou garantie spécifique pour risque en matière d'environnement n'a été constituée.

Tous les détails sont apportés dans le rapport sur la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

6.3. Moyens du contrôle interne.

a. Acteurs

Les problématiques de contrôle interne relatives aux activités opérationnelles du groupe sont pris en charge par :

- le comité de direction, dans chaque domaine de compétence des membres qui le compose,
- le service juridique, garant du respect des procédures et règlement intérieur, ainsi que des lois et règles générales.

Ces services définissent les procédures de gestion applicables et contrôlent leur application.

En particulier, la Direction Administrative et Financière (comptabilité, trésorerie et contrôle de gestion), sous l'autorité directe du Président Directeur Général, est responsable de la sincérité et de la fiabilité des comptes des sociétés du groupe et de leur conformité à la réglementation, notamment en matière fiscale. Cette direction assure également les relations avec les Commissaires aux Comptes.

b. Référentiels

- lois et règlements,
- convention collective applicable (Syntec) et accords d'entreprise,
- procédures internes,
- Code de gouvernement d'entreprise Middenext.

c. Elaboration de l'information comptable et financière

Concernant plus particulièrement l'élaboration de l'information comptable et financière destinée aux actionnaires, notion qui recouvre d'une part la conformité aux principes comptables généralement admis et d'autre part la traduction comptable et financière de l'activité du groupe, la Direction Générale et la Direction Financière sont les principaux acteurs du contrôle interne.

- la Direction Générale encadre les processus d'arrêté des comptes et fixe le calendrier et les principaux points spécifiques (engagements, provisions....) au cours de comités spécialisés,
- la Direction Administrative et Financière (comptabilité, trésorerie, contrôle de gestion et administration des ventes), sous l'autorité directe du Président Directeur Général, est responsable de la sincérité et de la fiabilité des comptes des sociétés du groupe et de leur conformité à la réglementation, notamment en matière fiscale. Cette Direction assure également les relations avec les Commissaires aux Comptes.

Pour accomplir leurs missions, ces Directions ont doté l'ensemble des sociétés du groupe dès leur entrée dans celui-ci d'un système d'information financière unique en ce qui concerne la gestion des prestations de services. Ce système d'information, baptisé SYGES, permet à la Direction Générale de disposer d'informations complètes sur l'activité et les résultats de chaque société, de chaque centre de profit et de chaque contrat.

Début 2018, les sociétés du groupe ont basculé leur système d'information sous Erwin/SX en ce qui concerne les prestations de service, et sous Everwin/GX pour les activités d'intégration ou d'hébergement.

L'ensemble des centres de profit du groupe respecte les mêmes méthodologies dans le domaine comptable et financier. La Direction Financière veille à la cohérence des méthodes et process du groupe.

La DSI du groupe assure le maintien en conditions opérationnelles des infrastructures et systèmes qui hébergent le système d'information. Dans ce cadre ont été mis en place des procédures de sauvegarde et de restauration

nécessaires en cas de pannes ou d'accidents susceptibles d'affecter le fonctionnement de l'entreprise, pour permettre un redémarrage des systèmes sous 24 heures.

Les Commissaires aux Comptes, dans le cadre de leur mission, exercent un contrôle externe sur la qualité des informations comptables et financières au cours de leurs interventions.

d. Les reportings périodiques.

Des reportings réguliers, remontés de l'ensemble des centres de profit des entités du groupe, permettent d'informer le Comité de Direction sur l'activité et les résultats :

- Quotidiennement :
 - un tableau de suivi de l'activité ou de la non activité (intercontrats, congés, maladies, etc...) des collaborateurs de chaque agence est mis à jour au fil de l'eau.
 - l'établissement des rapprochements bancaires permet de réagir immédiatement à toute anomalie et d'optimiser la gestion de la trésorerie.
- Hebdomadairement :
 - le tableau de suivi du chiffre d'affaires prévisionnel (contrats signés) des trois mois à venir est communiqué au Président Directeur Général. Ce tableau compare les prévisions et les réalisations de chiffre d'affaires de l'exercice avec l'exercice précédent et avec le budget de l'exercice en cours.
 - la réunion commerciale permet de faire le point sur les affaires prévisionnelles (contrats à signer), sur le déroulement des contrats en cours et sur leurs dates d'achèvement afin d'optimiser le taux d'activité des consultants.
 - la réunion interservices (commerciale, technique et recrutement) permet de lister l'ensemble des collaborateurs sans mission et les solutions de remplacement envisagées.
 - l'état de la trésorerie et des retards de règlement client.
- Mensuellement :
 - le Comité de Direction :
 - i. examine les résultats d'exploitation de chaque centre de profit,
 - ii. analyse les écarts avec les résultats mensuels de l'exercice précédent,
 - iii. analyse les écarts avec les budgets de l'exercice,
 - iv. examine les paramètres de gestion de chaque centre de profit :
 1. Pour les prestations de service : taux d'activité, taux de facturation, nombre d'intervenants, marges brutes ;
 2. Pour le négoce et l'intégration : CA réalisé et pipe commercial, marges commerciales, charges de fonctionnement ;
 3. Pour le hosting, cloud et services managés : CA, marges brutes et nettes.
 - v. réévalue les perspectives de rentabilité de chaque centre de profit en fonction des résultats passés.
 - vi. étudie l'avenant des réalisations de chaque centre de profit face aux budgets de l'exercice.
 - vii. étudie la contribution de chaque centre de profit et l'évolution des résultats.

Les travaux mensuels du Comité de Direction permettent de prendre le cas échéant les mesures correctrices, notamment en analysant les écarts entre les réalisations et les budgets de chaque centre de profit.

- Semestriellement :
 - les comptes consolidés semestriels du groupe sont établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » avec une sélection des notes annexes qui doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés de l'exercice précédent.
 - l'analyse des écarts entre les prévisions budgétaires de début d'exercice et les réalisations des 6 premiers mois donne lieu à l'établissement d'un budget révisé pour le deuxième semestre.

- Annuellement :
 - les budgets annuels de chaque structure du groupe sont établis selon les axes suivants :
 - i. les perspectives et objectifs de chiffre d'affaires sont établis par les responsables de chaque centre de profit et validés par la Direction Générale,
 - ii. l'évolution des charges de fonctionnement « récurrentes » (électricité, locations, entretien...) est prédéterminée par la Direction Financière et validée par la Direction Générale,
 - iii. les budgets de charges de fonctionnement « spécifiques » sont présentés par chaque service concerné à la Direction Financière et à la Direction Générale, étudiés et validés dans la mesure où leur intégration au budget de fonctionnement global rend cohérent les perspectives de résultat de l'exercice.
 - les comptes consolidés du groupe et les comptes annuels sont établis avec les mêmes règles et méthodes comptables que lors de l'arrêté des comptes précédents.

6.4. Les principes essentiels des procédures de contrôle interne.

L'ensemble des procédures repose sur 4 principes essentiels :

a. Implication de la Direction Générale

Le Président Directeur Général intervient directement dans les décisions de commercialisation, de gestion et d'investissement, en concertation avec les autres membres de la Direction et dans la mesure où les engagements dépassent les limitations des délégations de pouvoir accordées.

Seuls le Président Directeur Général et le Directeur Général Délégué aux Finances et à l'Administratif disposent des pouvoirs bancaires.

En matière comptable et financière : la Direction Générale approuve les budgets et les options comptables d'établissement des comptes.

b. Séparation des fonctions

La séparation des fonctions d'engagement (achats, investissements, personnels), de conservation des actifs (trésorerie) et de comptabilisation (comptabilité), permet un contrôle permanent et efficace dans la mesure où les opérations initiées par la société concernent généralement au moins 2 fonctions.

c. Formalisation des processus de traitement et de circulation de l'information

Des procédures internes encadrent la circulation et le traitement de l'information des principaux processus. Elles sont retranscrites dans des « flow-charts » décisionnels et le Comité de Direction assure le respect de celles-ci.

d. Automatisation des traitements

L'automatisation poussée des tâches de facturation et le contrôle effectué par la Direction Financière assure l'intégralité et l'exactitude des facturations des prestations et des ventes réalisées.

Dans le domaine comptable et financier, la production de documents auxiliaires par le système de gestion permet de s'assurer de la pertinence des informations comptabilisées.

La sécurité des données et des traitements informatiques fait l'objet d'une attention particulière (protection physique et logique des accès, sauvegarde, back up...)

6.5. L'évaluation du contrôle interne

Les principaux processus, qu'ils soient opérationnels ou qu'ils traitent de l'élaboration des comptes, font l'objet de revues visant à évaluer les principaux points clés du contrôle interne (forts, faibles) et s'assurer, par sondage, du respect des procédures en place afin de maintenir un niveau élevé de prévention et de maîtrise des risques opérationnels et financiers.

Le groupe a poursuivi son engagement de qualité et a obtenu la certification norme ISO 27001 relative à la sécurité des systèmes d'informations aussi bien en termes de disponibilité, d'intégrité que de confidentialité.

Pour ce faire, la direction du groupe s'engage activement dans la mise en œuvre d'un Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) géré conjointement par les services « Sécurité » et « Qualité ». Un responsable de la sécurité des systèmes d'informations (RSSI) a été nommé et s'investit auprès du responsable qualité (RMQ) dans la mise en place des mesures nécessaires et la gestion des incidents de sécurité et des non-conformités. Ils sont également garants du suivi de la veille réglementaire et légale. Au cours de l'exercice 2016 ITS Group et ITS Integra ont obtenu les certifications ISO 9001 et 14001 en version 2015.

7. Politique d'investissement et financement

La marge brute d'autofinancement du Groupe, avant coût financier net et impôts, s'élève pour l'exercice 2017 à 7 279 K€ (contre 7 628 K€ en 2016). Cette marge permet à ITS GROUP d'autofinancer ses investissements courants.

Les investissements liés à l'activité hébergement / cloud sont traités majoritairement par des contrats de location-financement ou de crédits-baux.

Concernant les opérations de croissance externe, la politique de financement s'articule autour des principaux axes que sont :

- des recours complémentaires à l'endettement bancaire ;
- des opérations de haut de bilan (en cas d'opération d'envergure).

8. Autres informations.

Filiales et participations.

Au 31 décembre 2017, les sociétés dans lesquelles ITS GROUP détenait une participation étaient les suivantes :

Société	Forme juridique	Localisation	Capital social		Droits de vote
			Montant en K€	% détenu	
ITS INTEGRA	S.A.S.	Boulogne Billancourt (92)	149	100%	100%
IBELEM	SA	Boulogne Billancourt (92)	148	97%	97%
ITS GROUP BENELUX	SPRL	Bruxelles - BE	60	100%	100%
TECHNECITE	SARL	Pantin (93)	8	33%	33%
THEMIS CONSEIL	SAS	Boulogne Billancourt (92)	37	100%	100%
ITS OVERLAP	SAS	Boulogne Billancourt (92)	1 500	100%	100%
ARIANN SOFTWARE (1)	SAS	Boulogne Billancourt (92)	100	100%	100%
MIB SUISSE	SA	Genève - CH	94	67%	67%
EUCLEIDE (1) (2)	SA	Luxembourg - L	31	100%	100%

(1) Filiales sans activité.

(2) Filiale non consolidée.

Conventions et engagements réglementés visés à l'article L.288-28 du Code de Commerce.

Nous vous informons que les commissaires aux comptes ont été régulièrement informés des conventions et engagements réglementés visés à l'article L. 225-38 du code de commerce et autorisées par votre Conseil d'Administration durant l'exercice écoulé.

La liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales ont été communiqués aux membres du Conseil d'Administration et aux Commissaires aux Comptes.

Charges non déductibles fiscalement.

Conformément à l'article 39-4 du CGI, il est signalé que le montant des dépenses et autres charges visées par cet article et supportées par la société au cours de l'exercice 2017 s'élèvent à 366 K€ et sont composées des amortissements excédentaires des véhicules de tourisme, des TVS associées et des amendes et pénalités non déductibles.

L'impôt s'y rapportant s'élève à 122 K€.

Résultats des cinq derniers exercices.

Le tableau prescrit par l'article 148 du décret du 23 mars 1967 sur les résultats de la société pour chacun des cinq derniers exercices clos est joint en Annexe 1 au présent rapport.

9. Evènements postérieurs à la clôture.

Le groupe, par l'intermédiaire de sa filiale dédiée aux métiers de l'hébergement ITS Integra, a acquis le 19 janvier 2018 la société Asplenium Hosting Services.

Cette société a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires fortement récurrent et rentable de 3,6 M€, et connaît une croissance forte dans le domaine de la Santé dans lequel elle détient un agrément Hébergeur de Données de Santé délivré par l'ASIP (Agence des Systèmes d'Information Partagés de Santé).

Cette acquisition stratégique va permettre d'accélérer le développement des offres autour de l'hébergement hautement sécurisé de ITS Integra et renforce le groupe dans expertise sectorielle pour toujours mieux servir ses clients privés et publics dans le domaine de la santé.

L'acquisition a été payée intégralement en numéraire, principalement avec la mise en place d'un emprunt bancaire à moyen terme à hauteur de 3,5 M€. De nombreuses synergies opérationnelles vont être réalisées au cours de l'exercice, avec le regroupement des équipes et la mutualisation de coûts.

10. Perspectives 2018.

Recentrage sur les activités stratégiques

ITS Group annonce avoir entamé le processus de cession de ses activités de négoce en France et en Suisse, qui représentent un chiffre d'affaires de 61,6 M€ avec un objectif de finalisation avant la fin du premier semestre 2018.

Le Groupe entend ainsi mobiliser l'ensemble de ses ressources financières et humaines au développement de ses activités stratégiques (« hosting, cloud et services managés », « prestations de services », « mobilité ») qui représentent un périmètre 2017 proforma de 121 M€ de chiffre d'affaires (en intégrant Asplenium Hosting Services).

Déjà dimensionné pour absorber un volume d'activité supérieur, le Groupe lance un plan d'actions qui vise à surperformer le marché en croissance organique, centré sur les ressources humaines (recrutement, formation, carrières et fidélisation) et l'innovation digitale afin d'anticiper les nouvelles tendances du marché.

Cette dynamique sera renforcée par des opérations de croissance externes à forte valeur ajoutée, dont une de taille significative est en négociation avancée.

Le Groupe continuera également de se focaliser sur ses indicateurs de rentabilité et se fixe un objectif de marge opérationnelle courante de 7% à 2 ans.

Le Conseil d'Administration

- ANNEXE 1 -

**RESULTAT ET ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE
AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

(Décret 83-1020 du 29.11.1983 - Article 53)

<i>en EUROS</i>	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017
Capital en fin d'exercice					
Capital social	3 004 473	3 924 323	3 924 323	3 924 323	3 924 323
Nombre d'actions ordinaires	6 008 946	7 848 645	7 848 645	7 848 645	7 848 645
Nombre d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote	-	-	-	-	-
Nombre maximum d'actions à créer :					
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par droit de souscription	1 830 199	-	-	-	-
Opérations et résultat					
Chiffre d'affaires (H.T)	68 865 640	76 313 127	78 981 978	75 109 872	82 609 893
Résultat avant impôts, participation, dotations aux amort. et provisions	3 655 047	4 105 416	425 672	- 268 922	2 084 389
Impôts sur les bénéfices	93 983	140 155	- 705 238	- 968 285	- 571 244
Participation des salariés	252 336	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation, dotations aux amort. et provisions	3 148 118	3 608 423	946 275	223 970	2 285 355
Résultat distribué	-	767 910	784 865	765 137	767 885
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation, avant dotation aux amort. et provisions	0,55	0,51	0,14	0,09	0,34
Résultat après impôts, participation, dotations aux amort. et provisions	0,52	0,46	0,12	0,03	0,29
Dividende attribué	-	0,10	0,10	0,10	0,10
Personnel					
Effectif moyen des salariés (à renseigner)	826	848	821	825	848
Montant de la masse salariale	34 957 360	35 085 973	35 778 131	36 222 360	37 764 299
Montant des sommes versées en avantages sociaux (S.S., œuvres sociales)	15 774 406	16 939 259	15 898 020	15 978 414	16 341 450

- ANNEXE 2 -**RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE****1. Cadre de référence**

La société ITS Group se réfère au Code de gouvernement d'entreprise Middlenext pour les valeurs moyennes et petites rendu public le 17 décembre 2009 (ci-après le « Code de référence ») dans le cadre de la mise en œuvre de sa gouvernance.

Le Code Middlenext est disponible sur le site Middlenext à l'adresse suivante : www.middlenext.com. Le Code de Référence contient quinze (15) recommandations qui concernent plus particulièrement les mandataires dirigeants et le Conseil d'administration.

Le Conseil d'Administration, dans le cadre de sa démarche de conformité avec les recommandations du Code de référence, a :

(A) Nommé des administrateurs indépendants

Le Conseil d'Administration est désormais composé de trois Administrateurs indépendants sur ses sept membres (voir ci après § 1.1.b Composition du Conseil d'Administration).

(B) Mis en œuvre un processus d'évaluation des travaux du Conseil

Conformément à la quinzième recommandation du Code de référence, relative à l'évaluation du Conseil d'administration, une fois par an les membres du Conseil sont invités par le Président à s'exprimer sur son fonctionnement et la préparation de ses travaux, cette discussion faisant l'objet d'une retranscription au procès verbal de la séance.

Les principales conclusions de l'auto-évaluation, et notamment les éventuelles voies d'amélioration, seront mentionnées dans le rapport du président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne.

(C) Règlement intérieur du Conseil (mis en place le 15 mars 2012, modifié le 23 mars 2017)

Le règlement intérieur a notamment pour objet de préciser la composition, l'organisation, le rôle et les pouvoirs du Conseil, d'optimiser l'efficacité des réunions et des débats et servir de référence pour l'évaluation périodique que le Conseil pourra faire de son fonctionnement. Il précise également les devoirs, les critères d'indépendance et les règles de détermination de la rémunération des membres, ainsi que les règles à observer en termes de déontologie et d'informations des membres du Conseil. Il est diffusé en annexe du Document de Référence.

Le Conseil d'Administration faisant office de Comité D'Audit, lors de sa tenue il est notamment chargé :

- du suivi du processus d'élaboration de l'information financière ; - du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de la Société ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, sans qu'il soit porté atteinte à son indépendance ;
- du suivi de la réalisation par les Commissaires aux Comptes de leur mission ;
- de l'examen et suivi du respect par les Commissaires aux Comptes des conditions de leur indépendance définies à la section 2 du chapitre II du titre II du Livre VIII du code de commerce ;
- de l'approbation de la fourniture par les Commissaires aux Comptes ou leur réseau respectif des services autres que la certification des comptes mentionnés à l'article L. 822-11-2 du Code de commerce à la Société ou ses filiales ;
- de la vérification de la conformité de l'activité de la Société avec les lois et les règlements qui lui sont applicables.

2. Le Conseil d'Administration

a. Présentation.

La société ITS GROUP est administrée par un conseil d'administration, qui conformément aux dispositions légales et statutaires a pour fonction de déterminer les orientations de l'activité et de veiller à leur mise en œuvre.

Le conseil d'administration se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires la concernant dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires.

b. Composition.

Le conseil d'administration, comporte 7 administrateurs, personnes physiques, que sont :

- Jean Michel BENARD, 55 ans, nationalité française, Président Directeur Général, mandat expirant en 2019,
 - Ingénieur ESTACA et DESS Affaires Internationales à DAUPHINE, il a passé 10 années chez Computer Associates successivement comme Ingénieur d'Affaires, Directeur commercial puis Directeur de la Division Grands Comptes. Après avoir participé au développement de l'activité commerciale « progiciels applicatifs » chez Transiciel avant de créer ITS GROUP en 1997.
 - Il exerce également les mandats suivants :
 - ✓ Président des SAS ITS INTEGRA, THEMIS CONSEIL et ITS OVERLAP et Président Directeur Général de la SA IBELEM ;
 - ✓ Administrateur de la SA NEXWAY ;
 - ✓ Administrateur délégué de EUCLEIDE (droit luxembourgeois).
- Robert SPIEGL, 61 ans, nationalité belge, mandat expirant en 2019,
 - Homme d'affaires, il a été à la tête de nombreuses sociétés belges avant d'intégrer un fonds d'investissement en 2009.
 - Il exerce également le mandat suivant :
 - ✓ Administrateur de la SA IBELEM
- Gilles RIDEL, 61 ans, nationalité française, (Adm. Indépendant), mandat expirant en 2019,
 - Aujourd'hui à la tête d'une société d'e-business et d'édition de logiciel, il a dirigé et développé avec succès plusieurs sociétés du secteur des nouvelles technologies.
 - Il exerce les également les mandats suivants :
 - ✓ Président Directeur Général de la SA NEXWAY,
 - ✓ Gérant de la SCI CHAMOIS D'OR,
 - ✓ Gérant de la SARL DLGAMER
 - ✓ Président Directeur Général de la SA Pépita.
- Georges ROUSSEAU, 73 ans, nationalité française, (Adm. Indépendant), mandat expirant en 2019,
 - Licencié en sciences économiques, il évolue dans le monde des services informatiques depuis près de 40 ans, a été le Co-fondateur et Président Directeur Général de Soleri en 1980 avant sa cession à Deutsche Telekom. Il continue depuis à s'impliquer dans divers projets d'administration et de conseil aux entreprises.
- Marc LAVINE, 49 ans, nationalité canadienne, (Adm. Indépendant), mandat expirant en 2020,
 - Homme d'affaires intervenant notamment dans le domaine des nouvelles technologies (administrateur de Cyberplex depuis 1996), il dirige un fonds d'investissement destiné au développement des entreprises.
 - Il exerce les également les mandats suivants :
 - ✓ Président Directeur Général de la SA EXCLAMATION depuis 2000.
- Ann BENARD, 64 ans, nationalité française, Administrateur, mandat expirant en 2019,
- Pauline BENARD, 27 ans, nationalité française, Administrateur, mandat expirant en 2019.

Les administrateurs ont été nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée de 4 années.

Dans le but de satisfaire au Code de gouvernement d'entreprise Middlenext et de permettre aux actionnaires de pouvoir se prononcer avec une fréquence suffisante sur l'attribution des mandats d'administrateurs de la Société, l'Assemblée Générale du 20 mai 2009 a décidé de réduire à quatre ans la durée desdits mandats. De même, le

Conseil d'Administration fait ses meilleurs efforts afin d'assurer à moyen terme la parité hommes / femmes au sein de ses membres.

Afin de s'assurer que le contrôle de la société n'est pas exercé de façon abusive, trois des administrateurs sont indépendants et répondent à l'ensemble des critères suivants :

- Ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la société ou d'une société de son groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années.
- Ne pas être client, banquier ou fournisseur significatif de la société ou de son groupe ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité
- Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence.
- Ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des trois dernières années.
- Ne pas être actionnaire de référence de la société

c. Fonctionnement.

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le conseil d'administration se réunit sur convocation de son Président aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, et un minimum de 4 fois au cours d'un exercice donné, conformément aux recommandations du Code de gouvernance Middlenext.

Au cours de l'exercice 2017, le conseil d'administration s'est réuni à 4 reprises, et a débattu principalement des sujets suivants :

- Examen et arrêté des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31/12/16 ; élaboration du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour le groupe et la société mère pour l'exercice 2016; propositions d'affectation du résultat ;
- Elaboration et suivi des budgets de l'exercice ;
- Arrêtés des chiffres d'affaires périodiques ;
- Examen et autorisation des dossiers de croissance externe Insyweb et Insyweb Consulting ;
- Convocation de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement de formalités ;

Le taux de présence des Administrateurs à ces réunions du conseil a été de 71%
Aucun d'entre eux n'a perçu de jetons de présence.

d. Réunion du Conseil sous forme de Comité.

Conformément aux articles L.823-19 et suivant du Code de commerce, le Conseil d'administration, en présence de Monsieur Philippe Sauvé, Directeur Général Délégué en charge des finances, s'est réuni sous la forme d'un Comité d'audit, en date du 4 avril 2018, à l'effet d'assurer le suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière,
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,
- du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes,
- de l'indépendance des Commissaires aux comptes.

Compte tenu de la structure du Conseil d'administration et de la présence d'administrateurs indépendants, il n'a pas été jugé utile de constituer un comité d'audit.

3. Direction Générale.

Monsieur Jean Michel BENARD représente la société à l'égard des tiers sans limitation particulière. A ce titre, il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires et aux conseils d'administration.

Il est assisté dans ses fonctions par un comité de direction.

4. Direction Générale Déléguée.

Le Conseil d'Administration du 16 mars 2010 a décidé de nommer Monsieur Philippe SAUVÉ en tant que Directeur Général Délégué aux Finances et à l'Administratif. Ce poste consiste à diriger l'ensemble des activités ressources humaines, administratives, financières et juridiques du groupe, à piloter la stratégie active de croissance externe en collaboration avec le Président Directeur Général, et à gérer les relations investisseurs.

5. Principes et règles de détermination des rémunérations des mandataires sociaux.

a. Rémunération des membres du conseil.

Les Administrateurs ne perçoivent aucun jeton de présence.

b. Rémunération des dirigeants mandataires sociaux.

Le Conseil d'Administration arrête la rémunération des dirigeants mandataires sociaux sur proposition du comité de direction et statue de manière exhaustive sur tous les éléments qui la compose (parties fixes et variables, stock option et actions gratuites, retraites complémentaires et avantages en nature).

Les règles appliquées pour l'élaboration des rémunérations sont stables et correspondent aux objectifs de croissance de l'entreprise.

b.1. La partie fixe de la rémunération est déterminée à l'entrée en fonction de la formation, de l'expérience et des valeurs de marché couramment pratiquées. Elle peut être revue au début de chaque exercice sur la base du bilan personnel de l'exercice écoulé et en tenant compte de la situation générale de la société.

b.2. La part variable des rémunérations est basée sur l'objectif annuel de marge opérationnelle concernée précisément par le champ d'action du mandataire et représente au maximum 40% de la rémunération totale.

b.3. Des attributions de stock option et d'actions gratuites visent à associer les mandataires sociaux et les principaux cadres aux actionnaires de la société.

b.4. Les dirigeants mandataires sociaux sont affiliés aux différents contrats groupe (mutuelle, santé). Ils bénéficient de cotisations de retraite supplémentaires dans le cadre de l'article 83 du CGI dont les montants correspondent à une part fixe (15,30%) du plafond de la sécurité sociale.

b.5 Le seul avantage en nature accordé aux dirigeants mandataires sociaux est un véhicule de fonction.

b.6 Au cours de l'exercice 2017, aucun cumul de contrat de travail et de mandat social n'a été constaté.

Les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux sont détaillées dans les tableaux ci-après.

1 - Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social (en K€)		
Jean Michel BENARD, PDG	Exercice 2017	Exercice 2016
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	167	167
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	-	-
TOTAL	167	167
Philippe SAUVE, DGD	Exercice 2017	Exercice 2016
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	149	148
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	-	-
TOTAL	149	148

2 - Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social (en K€)				
Jean Michel BENARD, PDG	Exercice 2017		Exercice 2016	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	144	144	144	144
- rémunération variable	14	14	14	14
- avantages en nature véhicule	-	-	-	-
retraite art. 83	9	9	9	9
TOTAL	167	167	167	167
Philippe SAUVE, DGD	Exercice 2017		Exercice 2016	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	113	113	113	113
- rémunération variable	23	21	21	12
- avantages en nature véhicule	5	5	5	4
retraite art. 83	9	9	9	9
TOTAL	149	148	148	138

3 - Tableau des jetons de présence (en K€)

NEANT : aucun jeton de présence n'a jamais été versé.

4 - Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social.						
Options attribuées à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe.	n° et date	Nature	Valorisation	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice (€)	Période d'exercice
	du plan	des options	des options (€)			
Jean Michel BENARD, PDG	-	-	-	-	-	-
Philippe SAUVE, DGD	-	-	-	-	-	-

5 - Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Options levées par les dirigeants mandataires sociaux	n° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice (€)
Jean Michel BENARD, PDG	-	-	-
Philippe SAUVE, DGD	-	-	-

6 - Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social.

Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe.	n° et date du plan	Nbre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions (€)	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Jean Michel BENARD, PDG			NEANT		
Philippe SAUVE, DGD			NEANT		

7 - Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social.

Actions de performance devenues disponibles pour chaque dirigeant mandataire social.	n° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions (€)	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Jean Michel BENARD, PDG			NEANT		
Philippe SAUVE, DGD			NEANT		

Aucun dirigeant mandataire social ne bénéficie de rémunération conditionnelle ou différée.

c. Indemnités de départ des mandataires sociaux.

A ce jour, aucun des mandataires sociaux ne bénéficie d'une indemnité de départ.

6. Comité de Direction.

a. Présentation.

La société ITS GROUP comporte un comité de direction chargé d'assurer la direction exécutive opérationnelle du groupe. Il a pour principaux objectifs de garantir la rentabilité du groupe, d'en fixer les orientations stratégiques, de définir les procédures et de veiller au respect de celles-ci.

Compte tenu de sa taille, la société ne s'est pas dotée de comités spécialisés (comptes, audit interne, rémunérations et nominations). Toutes les prérogatives de ceux-ci sont en conséquence assurées par le Comité de Direction qui réfère au Conseil d'Administration sur les principaux thèmes suivants :

- Toutes questions comptables et financières (arrêtés des comptes, élaboration des budgets, engagements hors bilan),
- Analyse des risques auxquels la société est exposée et examen des mesures de prévention,
- Rémunérations des mandataires sociaux fixes et variables en fonction des marges opérationnelles dégagées au cours de l'exercice, conditions d'attribution des Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise et d'Actions Gratuites aux collaborateurs du groupe.

Le Conseil d'Administration s'est cependant réuni sous forme de Comité d'Audit (cf Note 2.d).

b. Composition.

- Monsieur Jean Michel BENARD, Président Directeur Général ;
- Monsieur Philippe SAUVÉ, Directeur Général Délégué - Finances et Administratif ;
- Monsieur Denis GUIBE, Directeur Général Adjoint pole Infrastructures IT (ITS Group / ITS Overlap) ;
- Madame Marzena GROS, Directrice Commerciale pole Consulting & Development ;
- Madame Caroline GRANGEON, Directrice des Ressources Humaines;
- Madame Sandra REQUENA, Directrice Marketing ;
- Monsieur Gilles GIRARD, Directeur Général Adjoint Themis Conseil ;
- Monsieur Geoffroy DE LAVENNE, Directeur Général ITS Integra ;
- Monsieur Jean Cédric MINIOT, Directeur Général Délégué Ibelem.

Le comité de direction peut être assisté dans ses travaux par les responsables des services Juridique, Systèmes d'information et Contrôle de Gestion, qui ont pour mission d'éclairer le comité sur les points particuliers.

c. Fonctionnement.

Le comité de direction se réunit une fois par mois pour traiter les principaux dossiers et problèmes rencontrés depuis la dernière réunion. Il examine particulièrement les tableaux de bords de clôture du mois précédent de chaque département et de chaque société du groupe. Les résultats ainsi que les principaux indicateurs le composant sont analysés et commentés.

7. Délégation de pouvoirs dans l'entreprise.

a. Principes de la délégation.

Les représentants légaux de chaque société ont la faculté de consentir à une ou plusieurs personnes de leur choix des délégations de pouvoirs.

L'objectif de celles-ci est de permettre le fonctionnement des services concernés sous la responsabilité de chaque bénéficiaire des délégations de pouvoir.

b. Champs des délégations.

Les délégations de pouvoir sont accordées et limitées aux membres du comité de direction.

Les Directeurs Généraux Délégués sont investis, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément au Conseil d'Administration, et dans la limite de l'objet social et du poste défini auparavant, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

c. Délégations de pouvoir accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration

Les délégations de compétence accordées au Conseil d'Administration, en vigueur au 31 décembre 2017 sont les suivantes :

Par les résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2017, pour une durée de 18 mois :

- autorise, conformément aux articles L 225-209 et suivants du Code du commerce, la société à acheter ses propres actions, dans la limite d'un maximum de 784 864 actions, soit 10 % du montant du capital social existant au 30 juin 2017 ;

Par les résolutions extraordinaires de l'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2016, pour une durée de 26 mois :

- émettre des actions ordinaires de la Société et des valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite d'un montant nominal de 2.000.000 €,
- émettre des actions ordinaires de la Société et des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, avec faculté de conférer un délai de priorité, dans la limite d'un montant nominal de 2.000.000 €,
- augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 15 % de l'émission initiale,
- émettre des titres de capital et des valeurs mobilières donnant accès au capital, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, la limite de 10 % du capital de la Société,
- attribuer gratuitement des actions ordinaires de la Société, sans dépasser 2,5 % du capital social de la société.

8. Informations liées au capital

a. Actionnariat.

A la clôture des deux derniers exercices, la répartition du capital social de ITS GROUP S.A. était la suivante :

Actionnaires détenant plus de 5% des actions	31/12/2017				31/12/2016			
	Nombre d'actions	%	Nombre de voix	%	Nombre d'actions	%	Nombre de voix	%
BENARD JM / Cloud Invest	2 206 461	28,1	3 095 912	31,7	2 206 461	28,1	3 804 631	38,9
SPIEGL Robert	1 106 409	14,1	2 110 291	21,6	1 106 409	14,1	2 110 291	21,6
BNP PARIBAS DEV	546 151	7,0	546 151	5,6	546 151	7,0	546 151	5,6
SUNNY ASSET MNGT	528 796	6,7	528 796	5,4	-	0,0	-	0,0
COIR HOLDINGS LTD	268 962	3,4	268 962	2,8	268 962	3,4	268 962	2,8
ALTO INVEST	216 819	2,8	216 819	2,2	595 240	7,6	595 240	6,1
TWENTY FIRST CAPITAL	200 000	2,5	200 000	2,0	200 000	2,5	200 000	2,0
EDRIP					267 316	3,4	267 316	2,7
Autres actionnaires (1) (2)	2 772 047	35,3	2 805 778	28,7	2 655 106	33,8	2 742 301	28,1
TOTAL	7 845 645		9 772 709		7 845 645		10 534 892	

(1) Nombre d'actions dont autodétention

Au 31/12/2017 :

Au 31/12/2016 :

(2) droits de vote théoriques

programme de rachat

167 958

programme de rachat

147 246

contrat de liquidité

31 991

contrat de liquidité

22 547

199 949 2,5%

169 793 2,2%

b. Salariés actionnaires

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du code de commerce, nous vous informons qu'à la date du 31 décembre 2017 0,7 % du capital social de la société ITS GROUP S.A. était détenu par des salariés, et qu'aucun de ces titres ne fait l'objet d'une gestion collective ou n'est frappé d'incessibilité.

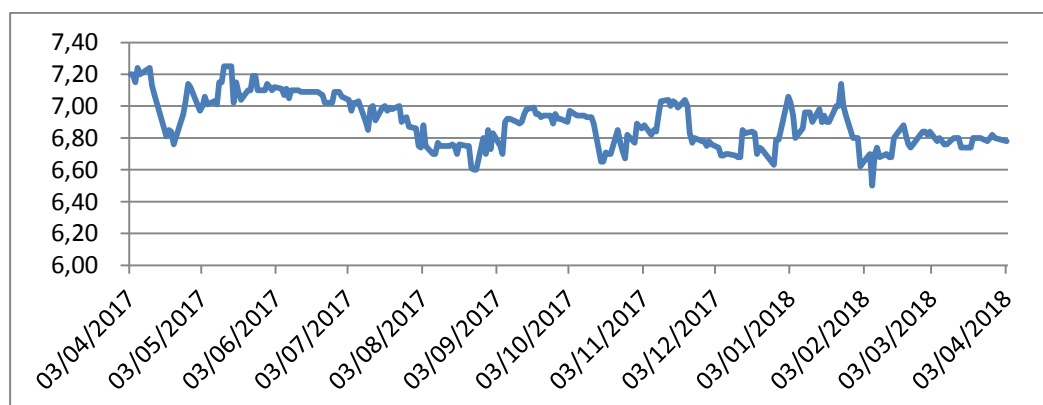
c. Dilution potentielle.

Toutes les opérations de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) et de bons de souscription d'actions remboursables (BSAR) sont arrivées à échéance au cours du premier semestre 2014 et il n'existe donc plus de dilution potentielle du capital liée à ces opérations.

d. Informations boursières.

La société est cotée sur le compartiment C de l'Eurolist de Euronext Paris (code 7384 - ITS).

L'évolution du cours a été la suivante:



Le résultat net par action (part du groupe) est de 0,38 € contre 0,27 € à la clôture précédente.

e. Franchissement de seuil et opérations réalisées par les dirigeants sur les titres

Néant au cours de l'exercice.

f. Opérations de rachats d'actions

Au cours de l'exercice 2017, dans le cadre du programme de rachats d'actions, la société a procédé aux opérations suivantes :

- Au titre du contrat de liquidité (exclusivement dans le cadre de l'animation du cours) : rachats de 26 954 actions au cours moyen de 6,83 €, ventes de 17 510 actions au cours moyen de 6,99 € ;
- Au titre d'acquisition d'actions propres : 20 712 titres au cours moyen de 7,02 €.

A la date du 31 décembre 2017, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 31 991

Solde en espèce du compte de liquidité : 85 971,07 €

- ANNEXE 3 -

RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE

1 Contexte et méthodologie**1.1 La politique RSE du groupe**

L'UES, composée des sociétés ITS GROUP, ITS INTEGRA, ITS IBELEM, ITS OVERLAP et THEMIS CONSEIL, a signé le 16 Septembre 2009 la déclaration du Pacte Mondial des Nations Unies et s'est engagée dans une démarche globale de Développement Durable s'articulant autour de 4 volets :

- **le volet économique** afin d'instaurer des règles équitables dans les échanges commerciaux et de garantir sa pérennité
- **le volet social** dans lequel l'UES souhaite démontrer son attachement au respect des droits de l'Homme et aux règles fondamentales du travail.
- **le volet environnemental** visant à mettre en œuvre des principes de précaution écologiques
- **le volet sociétal** afin de tisser des liens durables avec son écosystème

L'UES est un acteur reconnu du développement durable des infrastructures informatiques de ces clients en France. Les principes d'action de l'UES s'inscrivent dans le cadre de textes de référence internationaux, notamment :

- la Déclaration universelle des droits de l'homme et ses Pactes additionnels,
- les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT),

L'éthique est le fil conducteur de nos activités. Elle accompagne notre vision entrepreneuriale de long terme. Cela commence par l'application des valeurs du Groupe. L'éthique du Groupe se reconnaît dans des principes fondamentaux qui guident nos comportements : la conformité aux lois et réglementations, l'intégrité, la loyauté, l'honnêteté et le respect d'autrui. Ces valeurs, ces comportements concernent toutes et tous pour faire des objectifs suivants une réalité du terrain :

- Respect de l'environnement et des hommes
- Assurer l'employabilité des collaborateurs
- Conduire une politique de ressources humaines fondée sur l'équité, la diversité et le dialogue social
- Gestion de l'encadrement et gestion des compétences
- Développer la cohésion sociale et la solidarité

1.2 Les enjeux et les objectifs RSE

Face à l'urgence de la crise écologique et sociale dont les stigmates se manifestent désormais à une échelle mondiale (changement climatique, raréfaction des ressources naturelles, croissance de la population mondiale, augmentation et intensification des catastrophes naturelles), le développement durable apparaît comme une solution crédible aux yeux des différents acteurs mondiaux (Etats, Entreprises, Collectivités, etc.) pour une utilisation responsable et équitable des ressources de la planète tout en assurant la pérennité de celles-ci pour les générations futures.

L'UES, consciente des enjeux du millénaire et sensible aux valeurs universelles véhiculées par la mise en place d'une politique RSE, a fait le choix d'intégrer les dimensions du développement durable au sein même de sa stratégie. Afin d'atteindre la cohésion attendue et une performance dans le cadre de l'amélioration continue, les missions RSE ont été confiées au service Qualité en Mai 2015. Ainsi l'UES bénéficie d'un système de management intégré responsable (SMIR) cohérent avec les engagements RSE, les actions sont harmonisées et la synergie maîtrisée.

L'UES œuvre aujourd'hui à suivre une politique responsable dans ses activités, dans la gestion de ses collaborateurs et pour son impact sur l'environnement.

Cette politique de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE), formalisée et diffusée en 2016, constitue un véritable enjeu pour l'UES ITS, un challenge à relever qui réunit l'ensemble des collaborateurs autour d'un thème fédérant les compétences de tous, afin de créer une véritable synergie d'entreprise.

L'UES ITS communique sur les 4 enjeux de la RSE (social, environnemental, économique et sociétal) et à renouvelé son engagement auprès du Global Compact, caractérisé à travers la publication de notre Communication sur le Progrès (COP) 2018, disponible à compter de l'été prochain via <http://www.itsgroup.com/fr/societe/engagements/rse>.

1.3 Note explicative

1.3.1 Objectifs du reporting

- Assurer des données fiables et garantir un comparatif valable d'une année sur l'autre.

1.3.2 Périmètre de reporting

Sauf indication spécifique par indicateur,

- Les données sociales sont consolidées pour la totalité des sociétés de l'Unité Economique et Sociale à savoir ITS Group, ITS Overlap, ITS Integra, Ibelem, Themis Conseil.
- Les entités situées hors France n'entrent pas dans le périmètre des données environnementales et sociétales.



	Données Sociales	Données Sociétales	Données Environnementales	Données Economiques
Méthode de collecte	logiciel de paie Sage	contrats de partenariats	factures fournisseurs, bordereau de suivi des déchets (BSD)	Logiciels financiers
Périmètre des indicateurs	100% des effectifs en France (hors sites situés à l'étranger)	Siège L'UES ITS	100% des surfaces de l'UES en France (eau, électricité, CO2) Recyclage : Siège ITS	Ensemble du groupe ITS
Services Impliqués	Services : - Ressources Humaines, - Qualité, - Administratif et Financier	Services : - Ressources Humaines, - Qualité, - Moyens généraux	Services : - Qualité, - Moyens généraux	Service Administratif et Financier

1.3.3 Période de reporting

L'ensemble des informations fournies dans le reporting RSE de l'UES couvre une période de 12 mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, correspondant à l'exercice fiscal de la société.

Les informations 2016 sont fournies afin de permettre une comparabilité des données.

1.3.4 Planning

La collecte de données est réalisée au cours du premier trimestre de l'année afin de pouvoir extraire les données de l'année précédente.

1.3.5 Contrôle

Les données sont vérifiées en interne, avant publication, par comparaison avec les données de l'année précédente.

1.3.6 Vérification par un organisme tiers indépendant

La présence et la fiabilité des informations requises par l'article R225-105-1 du Code de Commerce ont été vérifiées par le Commissaire aux Comptes mandaté par la société ITS Group, le cabinet Grant Thornton. Son attestation et son avis sont joints au présent rapport. Ils détaillent les travaux réalisés par le Commissaire aux Comptes ainsi que ses observations et conclusions.

1.3.7 Indicateurs

Les indicateurs utilisés dans le reporting de l'UES ont été définis à partir de plusieurs référentiels internationaux reconnus en matière de RSE tels que la loi Grenelle II de l'Environnement, The Global Reporting Initiative (GRI 4), et la norme ISO 26000. Les chiffres 2017 ont été arrondis à l'entier supérieur.

1.3.7.1 Focus sur les indicateurs sociaux

Effectifs Groupe

Définition : Tous les contrats CDI, CDD, contrats d'apprentissage, contrats de professionnalisation, présents au 31.12.2017

Exclusion : Les stages, longues maladies, congés maternité et autres personnels non actifs

Entrées Groupe

Définition : Tous les démarrages de contrats des collaborateurs, y compris les conversions de stage en CDI et les transferts d'entité

Exclusion : Les conversions de contrat de travail de CDD à CDI

Sorties Groupe

Définition : Toutes les fins de contrats de collaborateurs y compris les transferts d'entité

Exclusion : Les conversions de contrat de travail de CDD à CDI

Absentéisme

Définition : Nombre de jours ouvrés non travaillés (de façon imprévue) comparé au nombre de jours ouvrés normalement travaillés sur la période

Exclusion : Les jours d'absences prévus (congés, RTT, congés sans solde, congés exceptionnels et sabbatiques, maternités, paternités)

Précisions : Taux d'absentéisme = Nombre de jours maladie / (effectif fin d'année x nombre de jours ouvrés = nombre de jours travaillés potentiellement) x 100

Le report des absences dans le logiciel de paie est effectif le mois suivant l'absence.

Accidents de travail

Définition : Tous les accidents survenus par le fait ou à l'occasion du travail, quelle qu'en soit la cause, y compris les déplacements approuvés pour se rendre à un lieu de rendez-vous pendant ses heures de travail et en partant de son adresse professionnelle de rattachement

Accidents de trajet

Définition : Tout accident qui survient à un salarié pendant le trajet effectué :

- entre sa résidence et son lieu de travail
- entre son lieu de travail et le lieu de la pause déjeuner

Formation

Définition : 100% des effectifs ayant suivies des formations continues (7heures/jour)

1.3.7.2 Focus sur les indicateurs environnementaux

Energie

Définition : La consommation en matière d'électricité des bâtiments occupés par l'UES et les datacenters.

Emissions Gaz à effets de Serre (GES)

Définition : Les émissions de CO2 dues à l'électricité consommée par les bâtiments et les datacenters, aux véhicules de mission et aux véhicules de fonction.

Les facteurs d'émission proviennent du Bilan carbone de l'ADEME, v7.1.

Précision : Le calcul des émissions GES pour l'énergie des bâtiments et des datacenters repose sur la méthodologie proposée par l'ADEME.

Le calcul des émissions GES pour les véhicules de mission et de fonction est le suivant : (émissions de CO2 propres à chaque véhicule) X (le nombre de kilomètres réellement parcourus en 2016).

DEEE

Définition : Tous les déchets DEEE pour la région parisienne sont gérés en central. Les agences régionales quant à elles gèrent indépendamment leurs déchets ou les rapatrient au siège.

1.4 Thématiques non applicables au regard de l'activité du Groupe

- Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement
- La prise en compte des nuisances sonores et le cas échéant de toute autre forme de pollution spécifique à une activité
- La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation
- L'utilisation des sols
- L'adaptation aux conséquences du changement climatique
- Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité
- Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement : l'UES n'a pas de provisions au titre des garanties environnementales
- La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales
- Le gaspillage alimentaire

2 L'empreinte Sociale au cœur de la stratégie du groupe

2.1 L'emploi

2.1.1 Répartition de l'effectif des salariés par sexe, par âge et par zone géographique

SEXE	EFFECTIF FIN D'ANNEE 2016	EFFECTIF FIN D'ANNEE 2017
Féminin	255	237
Masculin	996	981
Total général	1251	1218

En 2017 le groupe comprend 19,46% de femmes au sein de ses effectifs contre 20,3% en 2016.

AGE	EFFECTIF FIN D'ANNEE 2016	EFFECTIF FIN D'ANNEE 2017
Moins de 26 ans	72	67
26 - 35 ans	365	389
36 - 49 ans	596	563
50 ans et plus	218	199

5,49 % des collaborateurs ont moins de 26 ans et 16,34 % sont des seniors (âgés de 50 ans et plus).

ZONE GEOGRAPHIQUE	EFFECTIF FIN D'ANNEE 2016	EFFECTIF FIN D'ANNEE 2017
REGION PARISIENNE	860	808
PROVINCE	391	410
Total général	1251	1218

La proportion de collaborateurs en province est en augmentation, passant de 30,5% en 2016 à 33,66% en 2017.

2.1.2 Entrées et sorties

	2016	2017
Entrées	272	289
Licenciements	25	23
Démissions	132	177
Fin contrat (CDD, contrat pro)	33	31
Fin période essai (initiative employeur)	26	27
Fin période essai (initiative salariés)	13	29
Rupture conventionnelle	17	30
Décès	0	1
Retraite	6	5
Taux de turn-over	21,5%	24,5%

On constate une nette augmentation des ruptures conventionnelles ainsi que des départs volontaires. Le taux de licenciement est stable mais les démissions en forte hausse. L'UES subit actuellement un marché difficile, qui implique un turn over plus important que les autres années. L'ensemble des filiales d'ITS Group sont touchées car elles se positionnent sur un marché très concurrentiel au sein desquels les profils sont recrutés à haut niveau salarial et de fait très exigeant. Une campagne destinée à diminuer ce turn over est enclenchée sur 2018 afin de fidéliser plus les salariés autour d'évènements fédérateurs.

2.1.3 Rémunération et évolution

MASSE SALARIALE 2016	MASSE SALARIALE 2017
58 502 651 €	59 086 829 €

La masse salariale a augmenté de 1 % entre 2016 et 2017.

2% de la masse salariale est dédiée à l'augmentation de salaire des collaborateurs.

2.2 Organisation du travail

2.2.1 Organisation du temps de travail

Le temps de travail s'organise au sein de l'UES selon les modalités de notre accord d'entreprise.

Certains collaborateurs ont un temps de travail de 38h30 avec un nombre de RTT qui varie selon le nombre de jours ouvrés dans l'année de référence.

Les autres ont un temps de travail de 37h avec un nombre de RTT fixe de 12.

2.2.2 Absentéisme

	TAUX ABSENTEISME 2016	TAUX ABSENTEISME 2017
Total général	3,47 %	4,45 %

Le taux d'absentéisme est comparable au taux moyen d'absentéisme français (4,55% en 2015).

2.3 Relations sociales

2.3.1 Organisation du dialogue social

Les différentes entités formant l'UES ont des institutions représentatives du personnel communes.

La Direction organise des réunions mensuelles avec son Comité d'Entreprise (CE) et ses Délégués du Personnel de Sites.

Par ailleurs, le CHSCT se réunit trimestriellement.

Enfin, annuellement, la Direction ouvre des négociations obligatoires avec ses Organisations Syndicales représentatives en vertu du premier tour des dernières élections du Comité d'Entreprise ayant eu lieu en 2014.

2.3.2 Bilan et accord collectif

A ce jour, plusieurs accords collectifs d'entreprise sont en vigueur au sein de l'UES :

- Accord relatif au Temps de Travail
- Accord relatif à la participation
- Accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- Accord relatif au travail de nuit
- Accord relatif au télétravail
- Accord relatif à la Gestion Professionnelle de l'Evolution des Compétences
- Accord relatif aux astreintes et aux heures supplémentaires
- Accord intergénérationnel

En 2017, un nouvel accord a été signé :

- Accord sur le bien-être au travail

2.4 Santé et sécurité

2.4.1 Les conditions de santé et de sécurité au travail

L'UES s'engage à garantir à ses collaborateurs un environnement de travail adapté, conformément à sa politique de prévention de la santé et de la sécurité en équipant le campus de Boulogne Billancourt par :

- des alarmes (barrières infrarouges, des détecteurs d'ouverture et des détecteurs de mouvement)
- des caméras de surveillance
- des accès biométriques BioVein ou par badge
- une infirmerie, composée d'un lit avec couverture, draps et housses jetables et d'une armoire de soin avec le nécessaire légal en entreprise
- des défibrillateurs qui sont vérifiés et maintenus Les collaborateurs bénéficient aussi de formations liées à la santé et sécurité au travail :
 - Formations 1ers secours et manipulation des défibrillateurs
 - Formations incendie et évacuation tous les deux ans
 - Habilitation électrique (dans les datacenters, ainsi que deux collaborateurs au siège)
 - Formation pour les travailleurs isolés (dans les datacenters)

2.4.2 Les accidents du travail, fréquences, gravité et maladies professionnelles

Aucune maladie professionnelle n'a été déclarée et les accidents des collaborateurs sont essentiellement liés à leur trajet (voiture, deux roues ou piéton).

Néanmoins, il a été constaté une nette augmentation du nombre de jours d'absence dus à un accident de trajet. Cette dernière s'explique par l'augmentation du nombre d'accident de trajet.

	Nombre d'accidents de travail	Nombre de jours d'absence dus à un accident de travail	Nombre de jours d'accidents de trajet	Nombre de jours d'absence dus à un accident de trajet
2016	3	69	7	190
2017	2	39	20	682,5

2.4.3 Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité du travail

1 accord a été signé relatif à la santé et à la sécurité du travail, à savoir un accord sur le bien-être au travail.

2.5 Formation

2.5.1 Les politiques mises en œuvre en matière de formation

L'objectif de formation pour notre groupe au vu de l'évolution de l'emploi est double. Il vise à développer à la fois le savoir-faire (connaissances techniques) et le savoir-être (compétences relationnelles) des collaborateurs. Nous sommes reconnus organisme de formation et organisons nos propres sessions de formation.

A ce titre, la mise en place du « Coursus management » par le service des Ressources Humaines depuis plusieurs années, permet à chaque nouveau manager ayant suivi cette formation de pouvoir accomplir ses fonctions de management et d'encadrer d'autres collaborateurs.

Depuis 2 ans, la mise en place d'un nouveau cursus intitulé « Coursus solution Groupe » est destiné aux nouveaux embauchés des pôles commercial et recrutement et se compose de plusieurs modules : Culture générale IT (« comprendre l'informatique et ses métiers »), présentation de ses savoirs faire, jeu de rôles sur la présentation du groupe, speed-learning sur les offres portées par le groupe ainsi que des sessions sur l'outil CRM (« session découverte /spécifique/perfectionnement). En complément de la journée Culture générale IT, un quiz est soumis aux participants afin de pouvoir évaluer les acquis de la formation à l'issue de la session.

Outre la mise en place de ces cursus, dans un cadre de développement stratégique de l'UES et de ses perspectives de croissance, l'effort de formation est absolument incontournable pour maintenir un fort niveau de compétitivité sur le marché des ESN (systèmes, réseaux, bases de données, virtualisation, etc.). L'UES propose périodiquement des sessions liées aux méthodologies (des formations ITIL Foundation), à l'agilité (PSM Scrum Master) et au DevOps pour ses collaborateurs du siège ou des agences en régions. Pour l'ensemble de ces formations, le passage de la certification est systématique à l'issue de la session.

Des formations d'anglais sont proposées aux collaborateurs en inter-contrat toutes les semaines.

Enfin, les collaborateurs ont la possibilité de gérer leurs droits aux formations à travers le dispositif CPF (Compte Personnel de Formation). Cet outil est disponible tout au long de la vie professionnelle du collaborateur et lui permet d'obtenir des droits afin de se former et d'acquérir des compétences reconnues (qualification, certification, diplôme) en lien avec les besoins de l'entreprise, prévisibles à court ou moyen terme.

2.5.2 Le nombre total d'heures de formation

Le suivi de la formation constitue un de nos processus qualité RH. Cette année :

- 26 535 heures de formation ont été délivrées aux collaborateurs du groupe en 2017 contre 29 237,5 heures en 2016.
- 50%% des collaborateurs ont donc été formés contre 51% en 2016.
- Soit 603 collaborateurs formés avec une moyenne de 44 heures chacun.

Les contrats de professionnalisation sont comptabilisés dans le temps de formation.

2.6 Egalité et Traitement

2.6.1 Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

L'UES ITS mène une politique active pour garantir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. L'accord signé en 2011 a ainsi été renégocié et de nouveau signé fin 2017 par l'UNSA, organisation majoritairement représentative au sein de l'UES. Cet accord est en vigueur depuis le 1er janvier 2015.

Il regroupe un certain nombre de mesures dont :

- Une journée pour enfant malade
- Un service à la personne

2.6.2 Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

Aucun accord collectif relatif à l'emploi et au maintien des personnes handicapées n'a été signé cette année.

L'UES mène toutefois une politique active sur le sujet à travers divers projets notamment via la taxe d'apprentissage :

- Projet « caméras pour vidéo en ligne » : afin de poursuivre l'accueil des malentendants, l'acquisition d'une caméra permettra d'effectuer des vidéos accessibles par flash codes dans leurs ateliers. Ces vidéos permettront aux élèves malentendants, sourds profonds ou implantés cochléaires de pouvoir accéder aux bases de TP, de notices et de consignes de sécurité.
- Projet « tablettes connectées pour sourds et malentendants » : l'établissement accueille chaque année en liaison avec l'institut des Jeunes Sourds, des élèves, apprentis et étudiants sourds ou malentendants dans l'ensemble de ces filières professionnelles et techniques. Pour permettre à tous l'accès aux formations, l'établissement poursuit l'aménagement de sa pédagogie et de ses installations amorcé l'an passé par l'aménagement de signaux lumineux en plus des signaux sonores. Aussi, l'acquisition de tablettes connectables directement sur les implants cochléaires (transformant les signaux acoustiques en signaux électriques) a été effectuée. Par des « flash code » déjà installés en atelier, il sera alors possible d'accéder aux protocoles, aux TP, aux notices pour les étudiants.

Par ailleurs, l'UES a mis en place des sessions de formation auprès des managers dont l'objectif est permettre une meilleure compréhension du handicap dans son ensemble, de lever les tabous que cela engendre en les sensibilisant sur les types et situation de handicap, de les informer sur les actions possibles pour favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés et enfin, savoir orienter un salarié du bien-fondé de l'obtention de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

Dans une logique groupe, une communication est réalisée auprès de l'ensemble des salariés via l'intranet de la société. L'objectif est d'informer sur la démarche et l'obtention de la RQTH ainsi que sur les actions associées. Un interlocuteur spécifique au service RH gère l'ensemble des aspects cités précédemment.

En 2017, 39 travailleurs étaient reconnus handicapés au sein du groupe, ils étaient 45 en 2016.

La diminution sensible du nombre de travailleurs reconnus handicapés s'explique d'une part par le turn-over et d'autre part par la modification du statut de « salarié reconnu travailleur handicapé ».

2.6.3 La politique de lutte contre les discriminations

La société attache une importance toute particulière à la lutte contre les discriminations relatives au sexe, à l'âge et aux origines, comme l'atteste sa ratification de la Charte à la diversité en entreprise en 2009.

Nous avons signé avec les organisations syndicales un accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes avec notamment des engagements relatifs aux pratiques de recrutement.

Nous avons également signé un plan d'action intergénérationnel afin d'accompagner et de maintenir dans l'emploi les collaborateurs seniors.

Taux de femmes cadres parmi les salariés femmes en 2017 : 78% (il était de 76% en 2016)

Taux de femmes parmi tous les employés (hommes et femmes) en 2017 : 19,51% (le taux était de 20,3% en 2016)

2.7 Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT

L'UES est implantée majoritairement dans les pays qui respectent les droits de l'OIT.

L'UES respecte et s'engage à promouvoir les droits de l'Homme comme décrits par les conventions fondamentales de l'OIT et le Pacte Mondial des Nations Unies, dont il est signataire depuis 2009.

3 L'empreinte environnementale du groupe

3.1 La politique générale en matière environnementale

3.1.1 L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification

Volontairement, l'UES a pris des mesures pour réduire l'impact de ses activités sur l'environnement. Nous avons maintenu les actions mises en place les années précédentes et proposé des solutions innovantes pour réduire notre impact environnemental.

L'entité ITS Integra, certifiée ISO 14001 depuis janvier 2012, s'est conformée à la version 2015 dès 2016. En 2017, l'ISO 14001 est dorénavant portée par ITS Group. Cette certification atteste de l'engagement fort de la Direction dans la maîtrise des impacts de son activité sur l'environnement. Sous cette dynamique, ITS Group et ITS Integra affichent des objectifs chiffrés et non plus des tendances. En 2017, ITS Group a mandaté une société, Green Alternative, afin de réaliser l'audit énergétique conformément à la directive européenne 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique et fixé par la loi n° 2013-619 du 16 juillet 2013 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne dans le domaine du développement durable.

En 2017, ITS Group maintient son partenariat avec la société Echoline, société de conseil qui réalise la veille réglementaire. Ainsi, le registre de veille ITS Group, via la plate-forme Echoline, est parfaitement à jour et maîtrisé par le biais de la procédure associée.

Le Service Qualité / RSE transverse à l'UES est en place afin d'harmoniser les pratiques au sein des diverses entités. Ce service s'est doté d'un réseau interne fort composé de leaders QSE sur chacun des sites de la société. Ces acteurs ont pour principaux objectifs la sensibilisation auprès des équipes ainsi que la remontée de l'ensemble des informations nécessaires au maintien et à l'amélioration du Système de Management de l'Environnement (SME).

Dans le cadre de ce SME des instances sont planifiées à intervalles réguliers : audits internes, Revue de Direction et audit externe de suivi de certification. Des indicateurs sont analysés périodiquement afin d'évaluer l'efficacité de nos actions.

3.1.2 Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement

L'UES est munie de nombreux moyens de communication tels que la messagerie, l'intranet, le site internet, les réseaux sociaux et des écrans internes aux lieux d'affluence (accueil, cantine, etc...).

Des sessions d'accueil ainsi que des formations managers contiennent donc systématiquement un volet RSE. Ces réunions sont un moment clef pour la sensibilisation aux thématiques de la RSE et en particulier de l'environnement conformément à notre engagement ISO 14001.

L'ensemble des collaborateurs a ainsi les moyens de bien comprendre les enjeux de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise et l'impact de leurs actions dans l'entreprise et au-delà.

Cette sensibilisation est renforcée par la diffusion (site intranet, affiches dans les locaux, guide bonnes pratiques, etc.) des éco-réflexes.

En 2016 a été lancé le premier Dialogue parties prenantes aux fournisseurs, clients et collaborateurs. Le thème de l'environnement a été abordé, ce qui leur a permis d'exprimer leur opinion et suggestions à ce sujet. Les résultats de ce questionnaire permettent d'établir un plan d'actions. Un nouveau dialogue plus précis sera lancé au cours du premier semestre 2018.

3.1.3 Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

L'UES mène une politique de réduction des déplacements de son personnel entre ses différents établissements répartis sur le territoire nationale et européen. Ses actions reposent sur :

- L'utilisation d'un outil de gestion des déplacements avec un workflow de validation afin de bien gérer les déplacements professionnels
- Le partenariat avec une agence de voyage partageant notre politique de gestion des déplacements

En 2017, l'UES maintient sa volonté de stabiliser les émissions de CO2 de son parc automobile. Les émissions de CO2 affichent donc une moyenne de 112 grammes/km pour les mises en circulation sur l'année. L'UES ITS limite les émissions de CO2 à 120 grammes/km pour les nouveaux véhicules.

En 2017, l'UES a organisé pour la troisième fois la semaine européenne du développement durable, dans le but de sensibiliser ses parties prenantes à la protection de l'environnement.

3.2 Pollution et gestion des déchets

Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets

L'UES est responsable de la gestion et de la valorisation de ses déchets liés à son activité comme les déchets des équipements électriques et électroniques (DEEE), le papier, les cartouches d'encre et les capsules de café. La collecte et le recyclage de ces déchets sont réalisés en partenariat avec APR2 (vérifier avec teddy), Paprec, et Cèdre.

En outre, le Groupe vise à sensibiliser ses employés au recyclage. A cet effet un point collecte pour leurs déchets professionnels et domestiques a été installé. Cette démarche a été initiée lors de la Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) organisée pour la première fois au siège de l'UES en juin 2015. Les déchets et objets en fin de vie concernés sont :

- Mobiles - En partenariat avec *Mon ExTel*, permettant le recyclage d'anciens mobiles au bénéfice d'associations.
- Livres – En partenariat avec *Bibliothèque Sans Frontières*, favorisant l'éducation et la formation dans les pays en développement.
- Bouchons en plastique - En partenariat avec *Les bouchons de l'espoir*, participant au financement du matériel adapté à la pratique du sport chez les personnes handicapées.
- Piles

Concernant les équipements de production électronique, ITS Group adopte une logique d'économie circulaire. En effet la virtualisation de ses offres contribue à diminuer l'utilisation de matières premières. Les filiales ne sont en revanche pas concernées. ITS Integra gère elle-même les désinstallations de ses équipements pour optimiser leurs réutilisations et maîtriser leurs consommations.

3.2.1 Recyclage papier

Pour la collecte et le recyclage du papier utilisé, l'UES fait appel à l'entreprise Cèdre. Chaque mois les conteneurs de papiers sont collectés, triés et conditionnés par des travailleurs en situation de handicap. Ensuite, cette quantité de papier est recyclée par des papeteries situées en France.

Grâce à des campagnes de sensibilisation des utilisateurs au recyclage du papier, le comportement des collaborateurs a évolué et les réflexes désormais acquis révèlent une prise de conscience de la valeur des matériaux utilisés et de leur cycle de vie. Cette sensibilisation reste néanmoins à entretenir auprès des nouvelles recrues lors de la session d'accueil.

En 2017, 1958 kg de papier ont été collectés et recyclés.

Le papier utilisé est labellisé FSC garantissant un mode de gestion responsable et durable des forêts et Ecolabel, label écologique officiel européen - 100% recyclable.

3.2.2 Recyclage DEEE :

En 2017, ITS Group a organisé deux collectes de DEEE. La première a eu lieu en début d'année et portait sur la reprise de 5 serveurs IBM/IBM X3550 M4 et 5 serveurs IBM X3650 M4. La deuxième collecte portait sur 14 serveurs UCS Cisco Blade B200 M3.

La récupération de ces DEEE a été faite en tenant compte du prix par modèle. Par conséquent les données sur le poids des DEEE collectés et recyclés n'a pas pu être évalué de même que l'indicateur de revalorisation des matériels bureautiques, qui était de 100% en 2016, n'a également pas pu être calculé cette année.

Pour l'année 2018, ITS Group va mener des plans d'actions pour automatiser la collecte et le recyclage de ces DEEE dans le respect de la réglementation.

3.2.3 Recyclage Cartouches d'encre :

En 2017, environ 58 kg de cartouches d'encre ont été collectés et recyclés par Cèdre, qui soutient l'emploi des personnes en situation de handicap.

Conformément à notre politique environnementale qui vise à diminuer notre impact environnemental, l'UES a choisi de remplacer trois de ces copieurs par des copieurs Canon iR-ADV C5535/C5535i écoresponsables, qui sont moins énergivores et consomment moins d'encre. En effet, chacun de ces copieurs intègre des matériaux recyclés et bioplastiques, issus de ressources d'origine végétale.

3.2.4 Recyclage capsules de café

L'UES confie la collecte et le recyclage de ses capsules de café à la société Nespresso par le biais de sa filière de recyclage et précisément par le biais de la société *Paprec*. Deux fois par mois les déchets sont collectés puis traités dans cinq centres de tri équipés de machines dites à courant de Foucault, qui isolent l'aluminium des autres matériaux. Compacté et fondu, l'aluminium est ensuite réutilisé par différentes industries.

En 2017, 1333 kg de capsules de café ont été recyclés, contre 431 kg en 2016.

Nous sommes équipés de deux collecteurs et une grande poubelle (240L), pour optimiser le recyclage. Au total, tout le siège de l'UES est équipé d'un bac de 45 L, de huit bacs de 6 L et d'une grande poubelle de 240 L.

3.3 Utilisation durable des ressources

L'UES utilise pour son usage interne du matériel informatique dernière génération, et des méthodes de virtualisation d'infrastructures, d'applications et de postes de travail réduisant la consommation énergétique de façon significative. Grâce à son entité ITS Integra, l'UES bénéficie des services proposés de Cloud Computing et des datacenters qui permettent de réduire le nombre d'équipements utilisés (serveurs, stockage, réseau) réduisant ainsi la consommation d'énergie.

3.3.1 La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables

Les consommations d'énergie concernent uniquement les consommations d'électricité.

En 2017, l'UES a consommé :

- 660,135 MWh pour ses bâtiments (contre 767,6 MWh en 2016)
- 2176,02 MWh pour le datacenter Interxion (contre 1983 MWh en 2016)
- 840,9 MWh pour le datacenter Equinix (contre 449 MWh en 2016)

De nombreuses actions sont mises en place pour réduire la consommation d'énergie au sein des établissements du groupe. Toutes ces actions ne sont pas systématiques sur l'ensemble des établissements mais appliquées dès que les moyens le permettent. Les principales sont citées comme suit :

- Remplacement des ampoules et spots par des systèmes basse consommation ;
- Déconnexion de lampes, néons ou ampoules non indispensables ;
- Système de mise en veille automatique des PC après 3 minutes sans action ;
- Système de coupure automatique des éclairages des lieux communs ;
- De façon générale, une préférence pour les fournisseurs ayant une démarche en cohésion avec la norme ISO14001 ;
- Participation au programme Equilibre + EDF : favoriser le recours aux énergies renouvelables dans les datacenters et le financement de programme de développement durable.(vérifier avec Julien Bonnet sur le 100% renouvelable)

Les datacenters de ITS Integra, entité de l'UES spécialisée en hébergement et Système d'infogérance hors site, ont des spécificités prévues pour diminuer la consommation énergétique.

- Matériels choisis respectant :
 - Rapport puissance/efficacité,
 - Echangeurs et économiseurs d'air,
 - Cold corridor : confinement de l'air froid pour l'envoyer directement dans les serveurs. Cela permet aux climatisations de ne pas refroidir la salle entière mais d'envoyer seulement l'air frais au serveur. Mis en place pour les serveurs d'Interxion.
 - Installation de variateurs de vitesse : en limitant la survitesse dans les pompes d'eau glacée ces variateurs entraînent une économie d'énergie.
 - Aspiration de l'air froid/chaud réduisant la consommation d'énergie.
- Une configuration respectant :
 - Design des infrastructures de climatisation et électriques : refroidissement à air libre (free cooling) et réutilisation de la chaleur, réglages des seuils, dispersion énergétique, etc.
 - Gestion des lumières sur site : compact fluorescent light bulbs and LED lights,
 - Optimisation de l'utilisation des fluides (humidificateur, circuits d'eau, glycol)
 - Régulation et optimisation de la production de froid (pilotage centralisé des chillers)
 - La mise en place de serveurs plus puissants permet une utilisation optimale des machines.

3.4 Changement climatique : Les rejets de gaz à effet de serre

La gestion des émissions de Gaz à Effet de Serre fait partie intégrante de la politique de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) qui prend en compte l'impact de l'entreprise sur son environnement et sur les sociétés. Les émissions de GES (exprimées en tonne équivalent CO2 (teqCO2)) du groupe en 2017 sont les suivantes :

Résultats GES : comparatif 2017 vs 2016						
	Bâtiments		Datacenters		Véhicules	
Méthodologie	Méthodologie Bilan GES (ADEME)				Multiplication des émissions de CO2 par le nombre de kilomètres réellement parcourus en 2017	
	Périmètre	Valeurs	Périmètre	Valeurs	Périmètre	Valeurs
2016	100% des bâtiments de l'UES ITS	58,5 teqCO2	Datacenter Interxion Datacenter Equinix	219,7 teqCO2	Parc UES (140 voitures)	256 teqCO2
2017	100% des bâtiments de l'UES ITS	42,7 teqCO2	Datacenter Interxion Datacenter Equinix	195 teqCO2	Parc UES (139 voitures)	683,3 teqCO2

Résultats GES : Année de référence 2011						
	Bâtiments		Datacenters		Véhicules	
Méthodologie	Base Carbone – Electricité 2011 (ADEME)	–	Base Carbone – Electricité 2011 (ADEME)	–	Base Carbone – Gazoil Routier (ADEME)	Somme des notes de frais « Transport » et des cartes essences changées en équivalent carburant diesel
Périmètre	93% des bâtiments de l'UES ITS		Datacenter Integra		ITS Group (67 voitures)	
Valeurs	104 teqCO2		76 teqCO2		251 teqCO2	

Les postes les plus émetteurs de gaz à effet de serre sont liés à l'utilisation d'équipements de production électronique : en amont par leur utilisation pour les clients, et en aval par le recyclage des déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE). L'émission de ces équipements est donc du seul ressort de leurs constructeurs. L'UES n'a de marge de manœuvre que sur ses fournisseurs et ses datacenters.

Cependant l'UES en est consciente et a mis des mesures en place pour réduire l'empreinte carbone de sa flotte de véhicules : diminution de la limite d'émission de la flotte de véhicules à 120 g/km de CO₂ (la moyenne est à 112 g/km de CO₂) et retrait des véhicules les plus anciens et les plus consommateurs. En effet depuis 2011, les émissions de CO₂ du parc automobile de l'UES est le même alors que le nombre de voitures a considérablement augmenté (de 150%). Cela montre la volonté de la Direction de remplacer ses véhicules par des véhicules garantissant une empreinte carbone moins impactante.

Afin de limiter davantage l'impact environnemental du parc automobile, ITS Group envisage l'acquisition de plusieurs vélos électriques afin d'inciter certains collaborateurs à diminuer l'usage de la voiture.

Par ailleurs, depuis 2011, le déménagement de l'UES de Nanterre à Boulogne-Billancourt vers des bâtiments moins énergivores a contribué à sa transition énergétique.

En 2017, l'UES continue ses actions visant à réduire les émissions. Elle incite d'une part ses employés à prendre les transports en commun et a lancé une étude de mise en place d'un logiciel de covoiturage pour les collaborateurs du siège de Boulogne-Billancourt. Elle permet d'autre part le télétravail et met à disposition des outils de conférence téléphonique pour faciliter la communication.

4 Les engagements sociétaux en faveur du Développement Durable

4.1 Impact territorial, économique et social de l'activité de la société

4.1.1 En matière d'emploi et de développement régional

Le groupe est implanté dans 14 villes entre la France, la Belgique et la Suisse. Hormis l'évolution des effectifs associés à chacune des villes (volet social de ce rapport), l'UES n'est pas en mesure de quantifier l'impact territorial de ses activités.

4.1.2 Sur les populations riveraines ou locales

De même, l'UES n'est pas en mesure de quantifier l'impact de ses activités sur les populations riveraines ou locales.

4.2 Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées

4.2.1 Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations

Afin de maintenir une offre de qualité, l'UES procède à des évaluations de la satisfaction de ses clients et au benchmark avec d'autres sociétés du numérique.

4.2.2 Les actions en partenariat ou de mécénat

L'UES tisse des liens avec des partenaires RSE.

Pour ses démarches de collecte, recyclage et valorisation des déchets, l'UES fait appel à des entreprises du secteur adapté protégé. Voici quelques exemples :

- Au cours de l'année, ITS Group a fait appel à l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail « CEDRE » dont la mission est d'accompagner des adultes en situation de handicap mental dans leur parcours professionnel et social. L'objectif est de leur garantir un lieu de travail épanouissant et formateur, tout en leur offrant un travail adapté durable et rémunéré. « CEDRE » propose des activités dans divers secteurs, ateliers ou services. A ce titre ITS Group les a sollicités pour le dépôt et le recyclage de corbeilles gobelets avec croisillons

- Depuis 2 ans maintenant, l'UES propose à l'ensemble des collaborateurs du siège de bénéficier chaque jour de l'année de paniers de fruits de saison. Livrés chaque jour de la semaine et disposés à l'accueil du siège, les corbeilles de fruits frais sont issues de l'agriculture biologique ou paysanne et sont en libre-service. Ces corbeilles ont été conditionnées par du personnel handicapé en réinsertion professionnelle travaillant au sein de l'ESAT Les Bouleaux. Cet établissement permet aux travailleurs handicapés d'exercer une activité professionnelle adaptée à leurs capacités personnelles et de développer ainsi leur potentiel.
- Régulièrement au cours de l'année, les fournitures de bureaux du siège sont commandées auprès de l'ESAT « Les Cigales » situé à Salon-de Provence, dont la principale activité est dédiée au conditionnement et la vente de produits de papeterie.
- Enfin, ITS Group a également fait appel à l'ESAT « SAPRENA », entreprise adaptée située en Loire Atlantique dont la qualité et l'ambition est de valoriser le facteur humain. SAPRENA a été sollicité pour la réalisation de travaux d'entretien des espaces verts pour l'établissement nantais.
- Participation d'ITS à la 2ème édition du Challenge contre la Faim à Boulogne Billancourt. Cet événement propose aux participants de contribuer à un don au de 15 € au profit d'Action contre la Faim pour chaque km de course, 650m de marche ou 6 minutes de sport. Les 32 participants pour ITS Group à cet événement a permis de récolter une somme de 4 945 euros, soit 155 euros par participant.
- Le restaurateur de l'entreprise choisi par l'UES a une forte politique RSE. Tout d'abord, il offre une aide intergénérationnelle, en recrutant des femmes de plus de 45 ans rencontrant une difficulté à trouver un emploi, et des jeunes sans diplôme ni formation. Des formations sur les bases d'hygiène et de l'incendie leurs sont proposées. Par ailleurs, le restaurant reverse le surplus de repas quotidien à une association, l'Ordre de Malte.

Dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) en juin 2017, l'UES a fait appel à l'entreprise Rêves d'enfants pour installer un stand « cyclos smoothies » consistant à mixer des fruits frais en pédalant sur un vélo. Au total, 200 smoothies ont été mixés par les salariés. Les collaborateurs ont ainsi pu manger sain et prendre conscience de la valeur de l'énergie.

L'UES adhère au Pacte des Nations Unies (Global Compact)..

4.3 Sous-traitance et fournisseur

4.3.1 La prise en compte dans la politique d'achats des enjeux sociaux et environnementaux

Pour plus d'harmonisation, la charte d'achats responsables a été intégrée dans la politique RSE du système de management intégré responsable (SMIR). Elle respecte les engagements du Pacte mondial des Nations Unies et de l'organisation Internationale du Droit du Travail tout en incitant ses collaborateurs à veiller aux achats qu'ils entreprennent pour l'UES.

En 2018 va être adressé à nos fournisseurs un Pacte d'adhésion avec des clauses environnementales et sociales à respecter.

4.3.2 L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale

L'UES utilise la sous-traitance de consultants indépendants pour répondre à des besoins très spécifiques pour ses clients. Leurs prestations de services sont exécutées dans le respect des règles et recommandations de l'OIT et du Pacte Mondial, respectant ainsi les règles éthiques et déontologiques de l'UES.

L'UES sous-traite son parc de véhicules automobiles. Dans la mesure du possible, la priorité est donnée aux véhicules hybrides répondant aux normes environnementales en vigueur.

L'UES utilise les services d'un loueur de datacenters pour y héberger ses propres installations informatiques. Ces datacenters répondent à des normes de construction, d'installation, et de sécurité complexes. C'est pourquoi l'UES a souhaité faire appel à un spécialiste et sous-traiter ce domaine.

En 2017, 4 datacenters présents sur 3 différents sites sont sous-traités par deux fournisseurs. Deux datacenters le sont par EQUINIX (certificat Equilibre EDF) et deux autres le sont par INTERXION (certifiée ISO 14001 en 2013,

certificats Equilibre et Equilibre+ EDF en 2014, certification ISO 50001 pour le management de l'énergie en 2015) pour le bon fonctionnement de nos activités.

4.4 Loyauté et pratique

4.4.1 Les actions engagées pour prévenir la corruption

Comme précisé dans la politique RSE, l'UES s'engage à respecter les Principes de la Convention des Nations Unies contre la corruption. En cela, l'UES se refuse d'offrir, recevoir ou fournir, directement et/ou indirectement, un avantage quelconque (qu'il soit monétaire ou en nature) à un représentant de l'État ou de la part de celui-ci, à un parti politique ou de la part de celui-ci, à un employé ou agent d'un client public ou privé ou de la part de ceux-ci, à un organisme de prêt ou d'une banque ou de la part de ceux-ci, dans le seul but d'obtenir ou de maintenir une transaction commerciale ou encore de recevoir une quelconque facilité ou faveur impliquant la transgression d'une réglementation.

Une charte éthique a été refondue en 2017.

4.4.2 Les mesures prises en faveur de la sécurité de l'information

Certifiée ISO 27001 depuis 2013, l'entité ITS Integra a renouvelé sa certification en 2016, ce qui garantit la bonne gestion du système de sécurité de l'information (disponibilité, intégrité, confidentialité et traçabilité de l'information).

Fort de cette reconnaissance, ITS Integra s'est également orientée vers l'hébergement spécifique des données de santé, d'une part grâce à l'obtention de l'agrément Hébergeur de données de santé en juillet 2017 auprès de l'ASIP Santé ; et d'autre part grâce à l'acquisition en janvier 2018 de la société Asplenium, spécialisée dans l'hébergement de données de santé, qui va intégrer le périmètre de certification ISO 27001.

Conformément à la mise en application du règlement n° 2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD) le 25 mai 2018, ITS Group a désigné récemment un Délégué à la Protection des Données (DPO), soutenue par un comité de gouvernance, qui détient un rôle de référent pour ITS Group et ses filiales. Ce DPO sera en charge de mener les projets de mise en conformité au règlement. Il aura pour missions principales d'informer et conseiller les représentants des responsables de traitement, contrôler le respect du règlement, de réaliser l'analyse d'impact relative à la protection des données par traitement concerné et de coopérer avec l'autorité de contrôle (la CNIL).

L'ensemble des mesures Sécurité du SI ne concernent en 2017 que l'entité ITS Integra. Cependant, l'ensemble des bonnes pratiques en termes de sécurité du système d'information est déployé progressivement au niveau de l'UES. Pour ce faire, l'UES a mis en place une politique de classification des informations et des règles d'accès et d'usages, ainsi qu'une Charte d'usage des moyens informatiques et de télécommunications unique. En 2018, ITS Group étudie la possibilité de porter l'ISO 27001 également sur son périmètre.

Un RSSI est également présent au sein d'ITS Integra et d'ITS Group. Un relais sécurité vient en appui dans chaque entité géographique pour garantir la fluidité de l'information.

Enfin une sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs au respect des mesures de sécurité essentielles est assurée de façon régulière, comme par exemple via les sessions d'accueil – une campagne e-learning a été menée sur l'ensemble des collaborateurs sur les bases des connaissances sécurité essentielles, les résultats ont été traités. Une campagne « Sécurité du SI » va être déployée en 2018.

4.5 Autres actions engagées en faveur des droits de l'Homme

L'UES a signé le Pacte des Nations Unies en 2011 et la déclaration du Pacte Mondial des Nations Unies en Septembre 2009. L'UES a choisi de s'engager dans une démarche globale de Développement Durable.

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2017

PRESENTATION DU GROUPE

Informations juridiques au 31 décembre 2017.

ITS GROUP est une Société Anonyme à Conseil d'administration.
Capital : 3.924.322,50 euros, divisé en 7.848.645 actions
Siège social : 42, rue de Bellevue – 92100 Boulogne-Billancourt
Immatriculation : RCS de Nanterre B 404 536 922
Code APE : 6202 A

Informations boursières.

Cotation : Eurolist - Compartiment C - Euronext Paris (Code : 7384)
Introduction en Bourse : en octobre 1999 au Marché Libre de la Bourse de Paris, et transfert en janvier 2001 au Second Marché.
Capitalisation Boursière : 52,6 M€ au 03 avril 2018

Informations financières.

Les comptes consolidés présentés dans ce document ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 04/04/2018 et sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 29 juin 2018.

Les données financières du présent document sont exprimées en milliers d'euro (sauf indication contraire)

Activités.

Supervision, Exploitation et Performance des Infrastructures Informatiques sont au cœur de la stratégie de ITS GROUP, société de conseil et d'intégration, qui s'est positionnée, dès sa création, en tant que spécialiste expert sur ces marchés porteurs.

ITS GROUP se différencie des SSII généralistes par un positionnement fort en « gestion des Infrastructures IT » et s'appuie sur les technologies phares des plus grands éditeurs de logiciels du marché pour un développement durable créateur de valeur autour de ses différents pôles de compétences :

- prestations réalisées sur site client (supervision et pilotage de l'ensemble des composants technologiques) ;
- prestations hors site client (hébergement à valeur ajoutée, l'infogérance et l'exploitation outsourcée de systèmes informatiques) ;
- solutions d'intégration d'infrastructures informatiques (négoce hardware et software) et prestations d'intégrations associées.

ITS GROUP intervient aussi en amont de ces activités par des prestations de conseil et d'accompagnement des projets de refonte des offres, d'évolution des systèmes d'information et de transformation des organisations.

Le groupe complète ses activités autour de la mobilité et de l'évolution applicative des Systèmes d'Information.

ETATS FINANCIERS

Etats de situation financière

ACTIF en K€	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Ecarts d'acquisition	A1	33 209	35 371
Immobilisations incorporelles	A2	2 190	2 177
Immobilisations corporelles	A2	3 981	4 042
Titres mis en équivalence	A3	-	-
Actifs financiers non courants	A4	4 736	3 599
Actifs d'impôts différés	A5	580	432
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		44 696	45 621
Stocks	A6	-	89
Clients	A7	36 225	59 157
Autres actifs courants	A8	7 944	9 027
		44 169	68 273
Trésorerie et équivalents	A9	5 292	9 494
Sous-total		49 461	77 767
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	A10	26 892	-
TOTAL ACTIFS COURANTS		76 353	77 767
TOTAL ACTIF		121 049	123 389
PASSIF en K€	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Capital social	B1	3 924	3 924
Primes		7 307	7 307
Réserves consolidées		33 447	32 742
Résultat net		2 993	2 114
Capitaux propres part du groupe		47 671	46 087
Intérêts minoritaires		459	523
TOTAL CAPITAUX PROPRES		48 130	46 610
Provisions	B2	1 706	1 724
Passifs financiers non courants	B2	8 282	7 030
Passifs d'impôts différés	B4	435	374
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		10 424	9 129
Provisions	B3	324	356
Passifs financiers courants	B3	4 400	3 817
Fournisseurs	B5	6 749	33 042
Dettes fiscales et sociales	B3	20 137	24 333
Autres passifs courants	B3	3 358	6 103
Sous-total		34 968	67 650
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	B6	27 526	-
TOTAL PASSIFS COURANTS		62 494	67 650
TOTAL PASSIF		121 049	123 389

Compte de résultat consolidé

en K€	Notes	31/12/2017	31/12/2016
		12 mois	12 mois
Chiffre d'affaires		178 900	188 806
Achats consommés	C1	73 654	83 472
Achats et charges externes		8 639	8 933
Charges de personnel	C2	87 473	86 811
Impôts et taxes		591	691
Dotations aux amortissements et aux provisions		2 091	2 604
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		6 453	6 295
Autres produits opérationnels	C3	500	183
Autres charges opérationnelles	C4	1 409	2 185
RESULTAT OPERATIONNEL		5 544	4 293
Produits de trésorerie & équivalents de trésorerie		50	283
Coût de l'endettement financier		498	655
RESULTAT FINANCIER	C5	- 448	- 372
Résultat des sociétés mises en équivalence		-	-
Charge d'impôts sur le résultat	C6	1 943	1 746
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		3 153	2 176
Intérêts minoritaires		160	62
RESULTAT NET PART DU GROUPE		2 993	2 114
Résultat par action (en euros)	C7	0,38	0,27
Résultat dilué par action (en euros)	C7	0,38	0,27

Etat du résultat global consolidé

En K€	31/12/2017	31/12/2016
RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	3 153	2 176
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL		
participations en équivalence	-	-
Impôt sur le résultat des autres éléments du Résultat Global		
Ecart actuariel et Ecart de conversion	- 591	- 247
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL NET D'IMPOTS	- 591	- 247
RESULTAT GLOBAL TOTAL	2 562	1 929
RESULTAT GLOBAL TOTAL ATTRIBUABLE	2 562	1 929
Aux Actionnaires d'ITS GROUP	2 402	1 867
Aux intérêts minoritaires	C8 160	62
RESULTAT GLOBAL TOTAL	2 562	1 929

Tableaux de Flux de Trésorerie Consolidés

En K€	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net		3 153	2 176
Elimination des amortissements et provisions		2 089	3 635
Elimination des plus ou moins-values de cessions		-238	-193
Marge brute d'autofinancement après coût financier net et impôt		5 005	5 618
Elimination des impôts	C6	2 044	1 746
Elimination coût endettement financier	C5	230	264
Marge brute d'autofinancement avant coût financier net et impôt		7 279	7 628
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité	D1	2 694	-3 987
Impôts payés		-1 488	-1 551
Flux nets générés par (affectés à) l'exploitation (A)		3 097	10 064
Acquisitions d'immo. Corporelles et incorporelles nettes des cessions	A2	-2 128	-1 279
Variations nettes des immobilisations financières		-368	147
Incidence des variations de périmètre : Acquisitions		0	-246
Dettes sur immobilisations			
Flux net provenant des (affectés aux) investissements (B)		-2 495	-1 378
Dividendes versés aux actionnaires		-963	-765
Souscription d'emprunt	B3	4 226	1 013
Remboursements d'emprunts	B3	-3 978	-6 582
Actions propres		-50	-45
Intérêts versés	C5	-230	-264
Augmentation de capital en numéraire		0	0
Rachat - Cession de Minoritaires		0	129
Flux net provenant du (affecté au) financement (C)		-995	-6 514
Incidence de la variation des taux de change (D)		-65	16
Variation de trésorerie (A)+ (B) + (C)+ (D)		-458	2 189
Trésorerie et équivalent de trésorerie d'ouverture		9 493	7 304
Trésorerie et équivalent de trésorerie de clôture	A6	9 035	9 493
Trésorerie positive		9 036	9 494
Trésorerie négative et autres valeurs		-1	-1
Trésorerie clôture		9 035	9 493

Variations des Capitaux Propres Consolidés

Capitaux propres, part du groupe (en K€)	Nombre d'actions (en milliers)	Capital	Primes	Résultat net part du groupe	Réserves consolidées	Capitaux propres part du groupe
Capitaux propres 01/01/2016	7 849	3 924	7 307	2 434	31 500	45 164
Résultat 31/12/2016				2 114		2 114
Affectation du résultat 2015				-2 434	2 434	-
Dividendes mis en distribution					-765	-765
Ecart de conversion effet de change					12	12
Variation des actions propres					-45	-45
Ecart actuariel					-259	-259
Cession aux minoritaires MIB Suisse (1)					-125	-125
Autres variations					-10	-10
Capitaux propres 31/12/2016	7 849	3 924	7 307	2 114	32 742	46 087
Capitaux propres 01/01/2017	7 849	3 924	7 307	2 114	32 742	46 087
Résultat 31/12/2017				2 993		2 993
Affectation du résultat 2016				-2 114	2 114	-
Dividendes mis en distribution					-768	-768
Ecart de conversion effet de change					-59	-59
Variation des actions propres					-50	-50
Ecart actuariel					-532	-532
Capitaux propres 31/12/2017	7 849	3 924	7 307	2 993	33 447	47 671

Intérêts minoritaires (en K€)	Intérêts minoritaires
Intérêts minoritaires au 01/01/2016	197
Résultat 2016	62
Ecart de conversion effet de change	6
Cession aux minoritaires MIB Suisse (1)	226
Autres variations	33
Intérêts minoritaires au 31/12/2016	523
Intérêts minoritaires au 01/01/2017	523
Résultat 2017	160
Ecart de conversion effet de change	-29
Dividendes mis en distribution	-195
Intérêts minoritaires au 31/12/2017	459

(1) La diminution de 125 K€ correspond à la cession par ITS Group de 23 % de sa participation dans MIB Suisse, ce qui porte sa participation à 66,96 %.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1) Faits marquants de l'exercice

Commentaires sur l'activité du groupe.

2017 a vu ITS Group fêter ses 20 ans de croissance profitable.

Cet exercice a confirmé la très bonne dynamique des activités « hosting, cloud et services managés » (23,8 M€ / +16,7 %) et « prestations de services » (83,6 M€ / +4,4 %) qui progressent en cumul de +7% sur l'année. Au sein des « ventes d'infrastructures / intégration » (71,5 M€ / -18,8 %), l'activité « mobilité » affiche également une très belle performance (9,9 M€ / +19,3 %) atténuant le recul des activités de négoce (61,6 M€ / -22,8 %).

Le résultat opérationnel courant bénéficie de ces évolutions et ressort en hausse de +3% à 6,5 M€. La marge opérationnelle courante s'établit ainsi à 3,6 % parfaitement en ligne avec l'objectif de 3 à 4 % annoncé par le Groupe.

Les « Prestations de Services » bénéficient d'une forte dynamique dans des marchés portés par la transformation digitale des entreprises et dans un contexte où leur progression est lié à la capacité de recrutement et de fidélisation des collaborateurs, enjeux majeurs d'actions entreprises tout au long de l'exercice 2017.

L'activité « hosting, cloud et services managés », a connu une année de consolidation avec de nombreux investissements et la mise en production de contrats majeurs, reflets de l'essor du Cloud et des Services Managés.

Enfin, les économies de coûts réalisées et l'adaptation des structures ont permis de préserver le résultat opérationnel.

Les métiers de « ventes d'infrastructures / intégration » ont connu un net recul du chiffre d'affaires sur les ventes en France. Les économies de coûts et l'adaptation des structures se sont poursuivies dans ce contexte. Le processus de cession des activités de Négoce a été engagé sur l'exercice 2018.

Les métiers du groupe

L'activité de ITS GROUP SA

La société mère du groupe représente 40 % du chiffre d'affaires consolidé 2017, contre 37 % en 2016.

ITS Group S.A. regroupe les prestations de service sur site client : infogérance et assistance technique autour de la transformation et de la sécurisation des infrastructures IT. Elle intervient dans les agences d'Ile de France et de Province et offre une expertise à différents niveaux, du renforcement des compétences et de la flexibilité des équipes d'exploitation à la maîtrise d'ouvrage et au développement des solutions informatiques.

L'activité des filiales

↳ ITS INTEGRA SAS

ITS INTEGRA, spécialiste de l'infogérance informatique (hors site client) et de l'hébergement à valeur ajoutée est l'un des tous premiers hébergeurs français avec plus de 6000 serveurs hébergés et infogérés et plus de 400 clients. Ces services portent aussi bien sur des systèmes d'information, des applications Web grand public que sur des applications métier ou des messageries d'entreprise.

↳ ITS OVERLAP SAS

Cette filiale concentre les activités de négoce et d'intégration d'infrastructures sur le territoire français et dispose de toutes les compétences nécessaires à la réussite des grands projets :

- Une relation forte avec les principaux partenaires, constructeurs et éditeurs pour la mise en œuvre des architectures critiques ;
- Une expertise organisée en pôle de compétences.

↳ MIB Suisse Sarl

Réalise en Suisse les mêmes activités que ITS Overlap.

↳ THEMIS CONSEIL SAS

Themis Conseil est un cabinet de conseil en systèmes d'information, organisation et management qui intervient directement auprès des Directions Générales de grands donneurs d'ordre en s'appuyant sur ses grandes pratiques que sont l'amélioration de la compétitivité, le management de la transformation ou l'alignement de la gouvernance.

↳ ITS GROUP BENELUX Sprl

Filiale de droit belge, cette entité se développe, comme les filiales françaises, autour des métiers de gestion des infrastructures IT et propose également l'ensemble des métiers du groupe.

↳ IBELEM SA

Ibelem combine une expertise dans l'intégration et la distribution de solutions de mobilité, pour déployer tout type de projet relatif à la gestion de la mobilité en proposant un accompagnement global et sur mesure à chacun de ses clients.

Ibelem est désormais organisée en trois pôles :

- Terminaux mobiles : prestations de Services et intégration des solutions de marché ;
- Infrastructures WiFi : conception, réalisation et maintien en condition opérationnelle ;
- Édition de logiciels : éditeur de logiciels pour architecture informatique mobile.

2) Secteurs opérationnels

Conformément à la norme IFRS 8 – Secteurs opérationnels, l'information financière publiée correspond à l'information sur laquelle la direction s'appuie en interne, pour évaluer la performance des segments et décider de l'affectation de ressources aux segments opérationnels.

La présentation de certains segments opérationnels a évolué et par conséquent, l'information financière comparative a été retraitée au titre des exercices 2015. Cette évolution a consisté au regroupement par business model de certains segments, tels que présentés ci-dessous.

- **1^{er} SEGMENT : les métiers centrés sur trois principaux pôles de compétences.**

Prestations de services : la gestion des infrastructures représente le cœur de l'activité du groupe. Ce segment se décompose en :

- prestations réalisées sur le site client (supervision et pilotage de l'ensemble des composants technologiques) ;
- conseil et accompagnement des projets de refonte des offres, d'évolution des systèmes d'information et de transformation des organisations.

Vente d'infrastructures / Intégration :

- le négoce et prestations d'intégration associées (ITS Overlap) ;
- mobilité (prestations de services et ventes de software liés au nomadisme informatique)

Hosting / cloud / services managés :

- prestations hors site client (hébergement à valeur ajoutée, l'infogérance et l'exploitation externalisée de systèmes informatiques)

- **2ND SEGMENT : zone géographique.**

France et hors France (Belgique et Suisse).

Métiers	CHIFFRE D'AFFAIRES			
	au 31/12/2017		au 31/12/2016	
	en K€	en % du CA groupe	en K€	en % du CA groupe
Prestations de services	83 648	47%	80 292	43%
<i>Dont France</i>	80 034		76 113	
<i>Dont Belgique</i>	3 614		4 179	
Ventes d'infrastructures / intégrations	9 880	6%	88 104	47%
<i>dont France</i>	9 880		77 561	
<i>dont Suisse</i>	-		10 543	
Hosting / cloud / services managés	23 770	13%	20 410	11%
Sous-total	117 297	66%	188 806	100%
Ventes d'infrastructures / intégrations en vue d'être	61 603	34%	-	-
<i>dont France</i>	50 187			
<i>dont Suisse</i>	11 416			
Total	178 900	100%	188 806	100%

Métiers	RESULTAT OPERATIONNEL COURANT			
	au 31/12/2017		au 31/12/2016	
	en K€	en % du CA groupe	en K€	en % du CA groupe
Prestations de services	4 853	75%	4 231	67%
<i>Dont France</i>	4 677		4 048	
<i>Dont Belgique</i>	176		183	
Ventes d'infrastructures / intégrations	1 022	16%	788	13%
<i>dont France</i>	1 022		577	
<i>dont Suisse</i>			211	
Hosting / cloud / services managés	941	15%	1 276	20%
Sous-total	6 816	106%	6 295	100%
Ventes d'infrastructures / intégrations en vue d'être	363	-6%	-	-
<i>dont France</i>	- 910			
<i>dont Suisse</i>	547			
Total	6 453	100%	6 295	100%

Métiers	RESULTAT NET			
	au 31/12/2017		au 31/12/2016	
	en K€	en % du CA groupe	en K€	en % du CA groupe
Prestations de services	2 976	94%	1 275	59%
<i>Dont France</i>	2 908		1 206	
<i>Dont Belgique</i>	67		69	
Ventes d'infrastructures / intégrations	739	23%	169	8%
<i>dont France</i>	739		16	
<i>dont Suisse</i>			153	
Hosting / cloud / services managés	535	17%	732	34%
<i>Sous-total</i>	4 250	135%	2 176	100%
Ventes d'infrastructures / intégrations en vue d' -	1 096	-35%	-	-
<i>dont France</i>	- 1 505			
<i>dont Suisse</i>	409			
Total	3 153	100%	2 176	100%

Métiers	Ecart d'Acquisition	
	au 31/12/2017	au 31/12/2016
	en K€	en K€
Prestations de services	27 993	27 993
<i>Dont France</i>	27 249	27 249
<i>Dont Belgique</i>	744	744
Ventes d'infrastructures / intégrations	1 252	2 882
<i>dont France</i>	1 252	1 759
<i>dont Suisse</i>	-	1 123
Hosting / cloud / services managés	4 496	4 496
<i>Sous-total</i>	33 741	35 371
Ventes d'infrastructures / intégrations en vue d'être cédées	1 631	
<i>dont France</i>	508	
<i>dont Suisse</i>	1 123	
Total	35 371	35 371

Métiers	Emprunts	
	31/12/2017	au 31/12/2016
	en K€	en K€
Prestations de services	4 116	2 479
<i>Dont France</i>	4 103	2 376
<i>Dont Belgique</i>	13	103
Ventes d'infrastructures / intégrations	984	4 813
<i>dont France</i>	984	4 732
<i>dont Suisse</i>	-	80
Hosting / cloud / services managés	3 244	3 496
Sous-total	8 344	10 788
Ventes d'infrastructures / intégrations en vue d'être cédée	2 692	
<i>dont France</i>	2 692	
<i>dont Suisse</i>	-	
Total	11 036	10 788

3) Bases de préparation des états financiers

▪ Base de préparation de l'information financière

Les comptes consolidés du Groupe ITS GROUP sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'union européenne.

En application des normes de présentation IFRS, ITS GROUP présente au bilan, de façon séparée, ses actifs et passifs courants et non courants en fonction que le Groupe s'attende ou non à les réaliser, consommer ou régler durant son cycle normal d'exploitation lequel s'entend au-dessous de 12 mois après la clôture.

Toutes les sociétés sont consolidées sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017, ou de situations arrêtées à cette même date pour les sociétés dont la date d'arrêt comptable est différente du 31 décembre, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe.

Les principales nouvelles normes, amendements, améliorations et interprétations applicables au 1er janvier 2017 n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés au 31 décembre 2017.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas choisi d'appliquer de normes, amendements de normes ou interprétations par anticipation.

Les effets du projet d'application de la norme IFRS 16 relative aux contrats de location, applicable à partir du 1^{er} janvier 2019 (sous réserve d'adoption par l'Union européenne), sont en cours d'analyse par le Groupe.

▪ Estimation de la Direction

La préparation des états financiers consolidés implique la prise en compte d'estimations et d'hypothèses par la Direction du Groupe qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans les notes annexes.

La Direction du Groupe revoit ses estimations et ses hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique actuelle. En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans ses futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles. L'impact des changements d'estimations comptables est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes futures affectées.

Par ailleurs, outre l'utilisation d'estimations, la Direction fait appel à son jugement afin de déterminer le traitement comptable approprié de certaines opérations, dans l'attente de la clarification de certaines normes IFRS ou lorsque les normes en vigueur ne traitent pas des problématiques concernées.

Les résultats réels peuvent être différents des estimations. Les principales estimations faites par la Direction lors de l'établissement des comptes consolidés portent notamment sur les hypothèses retenues pour la valorisation des écarts d'acquisition (note A1), des actifs incorporels (note A2), des passifs non courants (note B2) et des IDR (chapitre Principes et Méthodes comptables - § Provisions) Ces hypothèses sont détaillées dans les méthodes comptables ci-après.

Principes et Méthodes Comptables

▪ Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur à la date d'acquisition des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels. Ils sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie. Le Groupe dispose d'un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition pour finaliser la valorisation de ces actifs et passifs. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés en résultat.

Conformément à IFRS 3 révisée :

- Tout ajustement du prix d'acquisition est comptabilisé à la juste valeur dès la date d'acquisition ;
- Les coûts directs liés à l'acquisition sont constatés en charge sur la période.

▪ Dépréciation des écarts d'acquisition.

La méthode de suivi mise en place pour l'évaluation des écarts d'acquisition est la méthode des DCF (Flux de Trésorerie Actualisés).

Pour effectuer ces tests, les écarts d'acquisition sont ventilés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables. Le découpage en UGT est réalisé au niveau des entités juridiques : chaque société correspond à une UGT.

La valeur comptable de l'actif est comparée à sa valeur recouvrable, et correspond au maximum de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité, déterminée par la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Cette méthode utilise les projections de flux de trésorerie établies à partir d'estimations et plan à moyen terme (au maximum sur 5 ans). Les prévisions sont fondées sur des plans d'actions par entités. Au-delà, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir d'un taux de croissance à l'infini.

En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite sur la ligne « Dépréciation d'actifs » en résultat opérationnel. Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles même si la valeur d'utilité de l'actif se rétablit dans les années futures.

Les hypothèses financières utilisées dans les calculs des valeurs d'utilité des UGT sont les suivantes :

- Coût moyen pondéré du capital (WACC) : 9,1 % pour 2017 et 9,9 % pour 2016
- Taux de croissance à l'infini : de 1 ou 2 % pour 2017 et 2016 selon les sociétés du groupe

Ces hypothèses ont été retenues par la direction générale en fonction de l'appréciation des résultats passés et de la situation financière actuelle du groupe. La tendance relative aux hypothèses d'activité demeure proche des réalisations enregistrées sur les exercices précédents. Les taux de marge opérationnels pris en compte sont cohérents avec les taux de marge historiquement constatés. Une analyse de sensibilité est effectuée sur le taux d'actualisation (WACC), sur le taux de croissance et sur la marge opérationnelle

▪ Immobilisations incorporelles

En application de la norme IAS 38, les fonds de commerce ne remplissant pas les critères de reconnaissance d'un actif identifiable sont en conséquence reclassés en écarts d'acquisition et font l'objet de tests de perte de valeur au moins une fois par an.

En revanche, lorsqu'une marque remplit ces critères et lorsqu'elle peut être évaluée de façon fiable, elle est reconnue en immobilisation incorporelle séparément du goodwill. Le groupe a choisi de valoriser celles-ci selon la méthode dite des « différentiels de marges ». Les marques non amortissables font l'objet d'un test de valeur annuel au même titre que les écarts d'acquisition.

Le groupe est amené à réaliser des développements logiciels ayant vocation à être commercialisés. Les coûts sont constitués par la masse salariale chargée affectée à ces développements et sont comptabilisés en « Immobilisations en cours » pendant la phase de conception de ces logiciels, puis transférés au poste « Immobilisations incorporelles » dès lors qu'ils sont prêts à être commercialisés. Ils sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans en mode linéaire.

Les autres immobilisations incorporelles, notamment les logiciels à usage interne, sont amortis sur leur durée de vie probable par application de taux d'amortissement linéaire sur 3 à 5 ans.

▪ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Le groupe n'a pas opté pour la méthode de réévaluation de ses actifs.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie probable par application des taux suivants :

- Installation et agencement : linéaire sur 5 à 10 ans
- Matériel informatique et matériel de bureau : linéaire sur 3 à 5 ans
- Mobilier : linéaire sur 5 à 10 ans

Ces durées d'amortissement sont revues annuellement et sont modifiées si les attentes diffèrent des estimations précédentes.

Location-financement

Les contrats de location d'immobilisations pour lesquels le groupe supporte substantiellement la quasi-totalité des avantages et risques inhérents à la propriété des biens sont considérés comme des contrats de location financement et font à ce titre l'objet d'un retraitement.

Les actifs en location financement sont comptabilisés au bilan en immobilisations corporelles diminuées des amortissements cumulés. Ils sont amortis sur leur durée prévue d'utilisation ; au passif la contrepartie des contrats retraités figurent en dettes financières.

Les contrats de locations simples sont présentés dans les engagements hors bilan.

- **Actifs financiers non courants**

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs non courants dès lors que leur échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture. Ils font l'objet d'une actualisation si l'effet est considéré comme significatif.

Actifs détenus jusqu'à l'échéance

Les actifs détenus jusqu'à l'échéance comprennent principalement les dépôts et cautionnements. Ils sont classés en actifs financiers non courants.

Il s'agit des sommes versées aux bailleurs en garantie des loyers. La valeur de ces actifs est réajustée régulièrement lors de la révision des loyers. Ils font l'objet d'une actualisation si l'effet est considéré comme significatif.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente correspondent à des titres de participation de sociétés non consolidées. Ils sont inclus dans les actifs non courants, sauf si le groupe compte les vendre dans les douze mois suivant la date de clôture. Ils sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition que le groupe estime représenter leur juste valeur, en l'absence d'un marché actif. En cas de baisse durable de leur valeur d'utilité, une perte de valeur est constatée. La valeur d'utilité est déterminée en fonction de critères financiers tels que quote-part de capitaux propres et perspective de rentabilité.

- **Impôts différés**

Conformément à la norme IAS 12 « impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Les impôts différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application est connue à la date d'arrêté des comptes. L'imposition a été ajustée afin de tenir compte de l'incidence des changements de législation fiscale et des nouveaux taux d'imposition. A ce titre, les impôts différés à long terme, essentiellement relatifs aux marques acquises et sur les IDR, ont été réévalués selon le taux applicable à partir de 2020 de 28,92 %. Pour le reste le taux d'impôt différé retenu s'élève à 33,33 %, tout comme l'année précédente.

- **CVAE**

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée produite par les entreprises et présentant certaines caractéristiques la rapprochant d'un impôt sur le résultat au regard d'IAS 12.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le montant de la CVAE s'élève à 1 399 K€ et représente un impact positif sur le résultat opérationnel courant de 0,8 %.

- **Stocks**

Le stock est évalué au coût d'achat, et est déprécié, le cas échéant, afin de le ramener à la valeur nette probable de réalisation. En général les dépréciations sont progressives en fonction de l'ancienneté du matériel.

▪ Créances clients

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont appréciées individuellement, et le cas échéant font l'objet d'une provision pour dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

▪ Autres actifs courants

Ils sont évalués à leur valeur nominale, sous déduction des éventuelles dépréciations tenant compte des possibilités effectives de recouvrement.

▪ Trésorerie et équivalents

La ligne Trésorerie et équivalents comprend les dépôts à vue et SICAV qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du groupe.

Les placements à court terme sont évalués à leur valeur liquidative à la date de clôture. Les écarts de valorisation sont comptabilisés en résultat financier de la période.

▪ Auto contrôle

Les actions de la société ITS GROUP détenues par ITS GROUP sont inscrites en diminution des capitaux propres consolidés pour leur valeur d'acquisition.

Le résultat des acquisitions/cessions éventuelles des actions auto-détenues est directement imputé dans les capitaux propres consolidés et n'affecte pas le résultat de l'exercice.

▪ Actifs et passifs classés comme détenus en vue de la vente

ITS Group a engagé le processus de cession des sociétés ITS Overlap et MIB Suisse. Compte tenu de l'avancée de celui-ci et de la volonté de réaliser avant la fin du premier semestre 2018, les actifs et passifs de ces sociétés sont présentés séparément dans la situation financière et classés comme détenus en vue de la vente conformément à IFRS 5.

▪ Provisions

Conformément à la norme IAS 37, des provisions sont comptabilisées lorsque, à la date de clôture de l'exercice, il existe une obligation du groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques. L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doit supporter pour éteindre son obligation.

Les provisions sont actualisées conformément à la norme IAS 32 lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

Les provisions non courantes incluent pour l'essentiel :

- les provisions destinées à couvrir les litiges dont le dénouement est supérieur à un an,
- les engagements de retraite sont provisionnés conformément à la norme IAS 19, dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite et assimilés sont évalués par un logiciel acquis auprès d'une société d'actuariat spécialisée en retraite et prévoyance. D'après cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée et enregistrée dans les comptes sociaux en provision pour charges.

Les éléments de calcul retenus sont les suivants :

☞	Méthode de calcul utilisée :	unité de crédit projeté
☞	Personnel concerné :	Ensemble des salariés,
☞	Mode de départ :	départs à la retraite,
☞	Taux de Turn over :	Démision 17 % et taux de licenciement 2,85 % sur 2017
☞	Taux d'actualisation :	1,5 % en 2017 et 1,5 % en 2016,
☞	Age de départ à la retraite :	67 ans,
☞	Taux de progression des salaires :	2% sur 2017, dégressif selon âge et catégorie (cadres et/non cadres) sur 2016
☞	Table de mortalité :	TF0002-ND.

Une partie de l'engagement de retraite est couvert par des fonds externalisés (250 K€ au 31 décembre 2017) auprès d'établissements financiers spécialisés, CARDIF, filiale de BNP PARIBAS et SOGECAP filiale de la SOCIETE GENERALE.

Les provisions courantes incluent pour l'essentiel :

- Les provisions destinées à couvrir les litiges dont le dénouement est inférieur à un an.

▪ **Passifs financiers**

Les passifs financiers définis par la norme IAS 39 comprennent les emprunts et les contrats de location financement. La ventilation des passifs financiers entre courant et non courant est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté suivant qu'elle soit inférieure ou supérieure à un an.

Tous les coûts relatifs aux emprunts et aux contrats de location financement sont comptabilisés en résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

▪ **Dettes fournisseurs et autres dettes**

Les dettes fournisseurs et autres dettes sont comptabilisées au coût historique, considéré comme la meilleure approximation de leur juste valeur.

▪ **Produits des activités ordinaires : IFRS 15**

Cette norme relative à la reconnaissance du chiffre d'affaires, applicable à compter du 1er janvier 2018, remplace principalement la norme IAS 18 Produit des activités ordinaires applicable au Groupe jusqu'au 31 décembre 2017.

Le Groupe a conduit une étude de cette nouvelle norme sur son portefeuille de contrats afin de chiffrer les conséquences attendues dans ses comptes consolidés.

Aucun impact n'a été identifié sur ses contrats de prestations de services, qu'ils soient en régie ou en forfait du fait de la typologie des prestations réalisées, ni sur les contrats de Négoce (activités en cours de cession).

Concernant les activités d'Hébergement, les phases d'« Intégration » (projets permettant la migration des systèmes d'information dans les data center) peuvent être impactées par IFRS 15. Sur les principaux contrats du groupe, ces phases d'Intégration n'ont pas dépassé 3 mois et n'ont jusqu'à présent pour les plus importants, jamais concernés plusieurs périodes comptables (annuelle ou semestrielle). Aucun impact significatif n'est en conséquence anticipé dans les comptes consolidés 2017

Le chiffre d'affaires issu des activités de ITS GROUP est donc reconnu et présenté de la manière suivante :

- Prestations de services : Les revenus du Groupe sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle les services sont rendus et sont constitués de la facturation (émise ou à établir) de prestations :
 - en régie : le revenu est égal au temps passé multiplié par un taux horaire, journalier ou mensuel ;
 - au forfait : le revenu est reconnu selon la méthode de l'avancement, proportionnellement aux dépenses engagées. Le pourcentage d'avancement est déterminé par le rapport entre le coût des services exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat.
- Ventes de marchandises : la vente est comptabilisée en chiffre d'affaires lorsque l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur. Cette activité de négoce concerne non seulement l'achat et revente de matériels et de logiciels informatique mais également de maintenance constructeur ou éditeur. Contrairement à la maintenance réalisée au sein du Groupe et qui relève de l'assistance technique, la maintenance éditeur ou constructeur achetée et revendue en l'état au client final et est comptabilisée en tant que marchandise.

Les frais facturés aux clients sont comptabilisés au crédit du compte de charges correspondant.

- Commissions : lorsque le groupe agit en qualité d'agent dans une transaction, le revenu comptabilisé correspond au montant net de la marge perçue, de façon équivalente aux commissions d'apporteurs d'affaires. Les principaux critères considérés pour déterminer si le groupe agit en tant qu'agent sont la valeur ajoutée apportée et le mode de fixation des tarifs.

▪ Paiement en actions et assimilés

L'application de la norme IFRS 2 « Paiements en actions et assimilés » a pour conséquence la comptabilisation d'une charge au titre des plans d'options ou de souscription d'actions ou d'attribution gratuite d'actions accordés par le groupe à ses salariés à compter du 7 novembre 2002.

L'attribution d'options est en effet assimilée à un complément de rémunération qui doit être évalué à la juste valeur, laquelle doit être constatée en compte de résultat linéairement sur la période d'acquisition des droits à exercice pour les salariés.

La détermination de la juste valeur de ces options à la date d'attribution, confiée à un établissement spécialisé, a été effectuée en appliquant le modèle Black & Scholes.

▪ Coût d'emprunt

Les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charge dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

▪ Autres produits et charges opérationnels

Les opérations non courantes de montant significatif et pouvant nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle courante sont classées en « autres produits opérationnels et autres charges opérationnelles », conformément à la recommandation du CNC adoptée le 2 juillet 2009. Elles comprennent notamment :

- les plus ou moins-values de cessions ou dépréciations importantes et inhabituelles d'actifs, corporels ou incorporels, et de goodwill,
- les coûts de restructuration résultant de plans dont le caractère inhabituel et l'importance perturbent la lisibilité du résultat opérationnel courant,
- les provisions de matérialité très significative,
- les coûts sur opérations de croissance externe,
- les opérations à caractère non récurrents.

▪ **Résultat financier**

Le résultat financier se compose du coût de l'endettement financier net et des autres produits et charges financiers ;

Le coût de l'endettement financier net comprend :

- les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie, résultat de cession d'équivalents de trésorerie) ;
- le coût de l'endettement financier brut (charges d'intérêts sur opérations de financement).

Les autres composants à caractères financiers comprennent des produits et charges de nature financière qui ne sont pas de nature opérationnelle et ne font pas partie du coût de l'endettement financier net :

- le résultat de change (différence positive et négative de change).
- les produits financiers (produits d'intérêts et produits de cession des autres actifs financiers (hors trésorerie et équivalents de trésorerie), produits financiers d'actualisation).
- les charges financières (dépréciation et pertes sur cession des autres actifs financiers (hors trésorerie et équivalents de trésorerie), charges financières d'actualisation, autres charges financières).

IFRS 9 : Instruments financiers. Au regard de ses activités, l'application de cette nouvelle norme n'aura pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

▪ **Résultat par action**

Le résultat net par action est déterminé en divisant le résultat net (part du groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est déterminé en divisant le résultat net (part du groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

▪ **Tableau des flux de trésorerie**

Le tableau des flux de trésorerie consolidé présente pour l'exercice et le précédent les flux d'exploitation, d'investissement et de financement. Il est présenté selon la méthode directe à partir du résultat avant impôt des sociétés intégrées.

▪ **Factor – Cession de créances clients**

Pour son activité de Négoce, le groupe a contracté et signé en février 2014, un contrat d'affacturage avec BNP Paribas Factor. Le Groupe procède donc à des cessions de créances commerciales dans le cadre de ce contrat d'affacturage.

Ces cessions sont examinées selon les critères d'IAS 39 et sont ou non dé-comptabilisées selon que l'analyse conclut ou non à un transfert de la quasi-totalité des risques et avantages.

Le contrat d'affacturage concerne les créances commerciales d'ITS OVERLAP. Ce contrat se traduit par une cession sans recours pour la très grande majorité des créances cédées. L'analyse effectuée a permis de confirmer que le contrat permet de transférer substantiellement tous les risques et avantages liés aux factures cédées bénéficiant de la garantie sans recours.

Au 31.12.2017, la valeur comptable des actifs cédés est de 5 266 K€ et celle des passifs associés est du même montant.

4) Indicateurs financiers

Le Groupe utilise comme principaux indicateurs financiers :

- le Chiffre d’Affaires,
- la Marge Brute, c'est-à-dire la différence entre le chiffre d’affaires et les coûts directs de production, analysée à partir des principales composantes que sont le taux d’activité, les tarifs de ventes et les salaires des productifs,
- le Résultat Opérationnel Courant, c’est à dire le résultat opérationnel, avant prise en compte des résultats de cession d’actifs, dépréciation de goodwill, et autres éléments exceptionnels non récurrents et non directement liés à l’activité,
- la Marge Opérationnelle Courante qui est le rapport entre le Résultat Opérationnel Courant et le chiffre d’affaires, mesure la performance opérationnelle d’activité, hors éléments non récurrents et non directement liés à l’activité,
- les dettes financières nettes, soit la différence entre la trésorerie disponible et les dettes financières
- le ratio d’endettement financier (dettes nettes/capitaux propres).

5) Périmètre de Consolidation

▪ Critères retenus

Les filiales sont toutes les entités pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s’accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d’être exercé.

Les filiales dans lesquelles le groupe ITS GROUP exerce directement ou indirectement une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle, sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Le groupe ne détient pas d'entité ad hoc.

▪ Identification des entreprises consolidées

	Siège social	31/12/2017			31/12/2016		
		% contrôle	% intérêt	Méthode	% contrôle	% intérêt	Méthode
ITS GROUP	42,rue de Bellevue - 92100 Boulogne Billancourt	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ITS INTEGRA	42,rue de Bellevue - 92100 Boulogne Billancourt	100%	100%	IG	100%	100%	IG
IBELEM	42,rue de Bellevue - 92100 Boulogne Billancourt	100%	97%	IG	100%	97%	IG
ARIANN Software	42,rue de Bellevue - 92100 Boulogne Billancourt	100%	97%	IG	100%	97%	IG
ITS BENELUX	Avenue de la Toison d'Or 55 Gulden Vlies Laan B-1060 BRUXELLES	100%	100%	IG	100%	100%	IG
THEMIS Conseil	42,rue de Bellevue - 92100 Boulogne Billancourt	100%	100%	IG	100%	100%	IG
ITS OVERLAP	42,rue de Bellevue - 92100 Boulogne Billancourt	100%	100%	IG	100%	100%	IG
MIB SUISSE	rte des jeunes 59-case postale 1423 CH1211 GENEVE -26	100%	70%	IG	100%	70%	IG
TECHNE CITE	4, allée Bel Air 97410 Saint- Pierre Ile de la Réunion	33%	33%	MEE	33%	33%	MEE

▪ Exclusion de périmètre

Seule la société luxembourgeoise Eucléide, en sommeil, détenue à 100 % par ITS GROUP n'est pas consolidée.

Détail des Postes

Bilan - Actif

Note A1. Ecart d'acquisition

En K€	01.01.16	Augm.	Variations de périmètre (1)	Autres variations	31.12.16
Valeurs brutes	35 241		270	46	35 557
Dépréciations	185				185
Valeurs nettes	35 056	-	270	46	35 371

En K€	01.01.17	Augm.	Actifs classés comme détenus en vue de la vente (2)	Autres variations	31.12.17
Valeurs brutes	35 557		- 2 162	-	33 395
Dépréciations	185				185
Valeurs nettes	35 371	-	- 2 162	-	33 209

(1) L'augmentation de l'écart d'acquisition sur l'exercice 2016 s'analyse comme suit :

Prix d'acquisition du groupe INSYWEB	660 K€
Situation nette au 30/09/2016	- 390 K€
Total de	<u>270 K€</u>

(2) Voir § Note A10 Actifs détenus classés en vue de la vente.

Les goodwill sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) elles-mêmes regroupées en secteurs opérationnels (cf - « Segments opérationnels »), comme recommandé par la norme IFRS8. La valeur recouvrable de ces actifs à tester, estimée selon la méthode des DCF ressort supérieure à leur valeur nette au 31 décembre 2017.

Sensibilité des valeurs d'utilité DCF des goodwill

La sensibilité du résultat du test aux variations des hypothèses retenues pour la détermination fin 2017 de la valeur d'utilité DCF des goodwill est reflétée dans le tableau ci-dessous :

En K€	Valeur brute du Goodwill	Marge du test	Taux d'actualisation des flux +0,5%	Taux de croissance à l'infini -0,5%	Taux de MOC de la valeur terminale -0,5%
ITS GROUP - Infrastructures Fr	25 189	15 306	12 473	12 295	9 443
ITS OVERLAP - Négoce Intégration	508	JUSTE VALEUR			
ITS INTEGRA- Hébergement	4 496	21 536	19 752	19 640	19 598
IBELEM - Mobilité	1 270	9 453	8 732	8 687	8 659
THEMIS CONSEIL - Conseil AMOA	2 060	11 023	10 207	11 773	10 539
ITS GROUP Benelux - Infra Belgique	744	1 124	998	990	856
MIBS - Négoce Intégration Suisse	1 059	JUSTE VALEUR			

Note A2. Immobilisations incorporelles et corporelles.

VALEURS BRUTES	01.01.16	Augm.	Variation de périmètre	Dimin.	31.12.16	Augm.	Actifs classés comme détenus en vue de la vente (4)	Dimin.	31.12.17
En K€		(1)		(2)		(1)	(4)	(2)	
Immobilisations incorporelles									
Logiciels	2 288	878	-	264	2 903	840	127	286	3 329
Marque THEMIS (3)	730				730				730
Immobilisation en cours	138	481		386	234	583	-	463	354
TOTAL	3 157	1 359	-	649	3 866	1 423	127	749	4 414
Immobilisations corporelles									
Inst. Techn. & matériels	7 258	1 182	39	1 638	6 840	2 214	372	1 817	6 865
Location financement	3 684	-	-	635	3 049	1 013		430	3 632
Immobilisation en cours	59	-		59	-				-
TOTAL	11 001	1 182	39	2 332	9 889	3 227	372	2 248	10 496

AMORTISSEMENTS	01.01.16	Augm.	Variation de périmètre	Dimin.	31.12.16	Augm.	Actifs classés comme détenus en vue de la vente (4)	Dimin.	31.12.17
En K€		(1)		(2)		(1)	(4)	(2)	
Immobilisations incorporelles									
Logiciels	1 424	535	-	264	1 696	645	42	68	2 231
TOTAL	1 424	535	-	264	1 696	645	42	68	2 231
Immobilisations corporelles									
Inst. Techn. & matériels	3 961	1 182	30	1 000	4 173	863	336	138	4 561
Location financement	1 494	808		635	1 668	712		430	1 949
TOTAL	5 455	1 990	30	1 635	5 840	1 575	336	568	6 510

VALEURS NETTES	01.01.16	Augm.	Variation de périmètre	Dimin.	31.12.16	Augm.	Actifs classés comme détenus en vue de la vente (4)	Dimin.	31.12.17
En K€		(1)		(2)		(1)	(4)	(2)	
Immobilisations incorporelles									
Logiciels	871	343	-	-	1 214	195	85	218	1 105
Marque THEMIS (3)	730	-			730	-			730
Immobilisation en cours	138	481		386	234	583		463	354
TOTAL	1 739	824	-	386	2 177	778	85	681	2 190
Immobilisations corporelles									
Inst. Techn. & matériels	3 291	-	0	9	638	2 661	1 351	36	1 679
Location financement	2 190	-	808	-	-	1 382	301	-	1 683
Immobilisation en cours	59	-			59	-			-
TOTAL	5 540	-	808	9	697	4 043	1 652	36	1 679

(1) L'augmentation du poste « Logiciels » concerne la société ITS INTEGRA pour 340 K€, et pour 462 K€ de logiciels produits par la société ITS IBELEM.

L'augmentation du poste « Immobilisations en cours », pour 444 K€, correspond à des développements de logiciels réalisés au cours de l'exercice 2017 par la société ITS IBELEM, le solde de 139 K€ correspond au développement en cours des logiciels de gestion et RH des sociétés du groupe.

L'augmentation des immobilisations corporelles concerne pour l'essentiel l'achat de matériels informatiques de la filiale ITS INTEGRA pour un montant total de 2 045 K€ et pour 162 K€ à du matériel informatique et des agencements des locaux de la société ITS Group.

(2) La diminution des immobilisations incorporelles correspond à hauteur de 274 K€ à des logiciels acquis par la société ITS INTEGRA et cédés à un loueur et refinancés sous forme de crédit-bail.

La diminution des immobilisations corporelles « Installations Techniques et Matériels » correspond à hauteur de 1 814 K€ des matériels acquis par la société ITS INTEGRA et cédés à un loueur, et refinancés en crédit-bail.

(3) Il s'agit de la marque THEMIS CONSEIL, valorisée à l'acquisition de cette société selon la méthode des différentiels de marge. Cet actif incorporel non amortissable ne présente pas d'indice de perte de valeur au 31 décembre 2017.

(4) Voir § Note A10 Actifs détenus classés en vue de la vente.

Note A3. Titres mis en équivalence

VALEURS BRUTES En K€	01.01.16	Augm.	Dimin.	31.12.16	Augm.	Dimin.	31.12.17
Titres TECHNE CITE (1)	53	-	-	53	-	-	53
TOTAL	53	-	-	53	-	-	53

DEPRECIATIONS En K€	01.01.16	Augm.	Dimin.	31.12.16	Augm.	Dimin.	31.12.17
Titres TECHNE CITE (1)	-	53	-	53	-	-	53
TOTAL	-	53	-	53	-	-	53

VALEURS NETTES En K€	01.01.16	Augm.	Dimin.	31.12.16	Augm.	Dimin.	31.12.17
Titres TECHNE CITE (1)	-	53	-	-	-	-	-
TOTAL	-	53	-	-	-	-	-

(1) Les titres Technicité ont été dépréciés en totalité, en 2016 sur base de la dernière situation connue.

Note A4. Actifs financiers non courants

VALEURS BRUTES	01.01.16	Variations			31.12.16	Augm.	Actifs classés comme détenus en vue de la vente (3)	Dimin.	31.12.17
		Augm.	de	Dimin.					
En K€	périmètre				(1)		(2)		
Titres de participation non consolidés	25				25	-		-	25
Créances rattachées	24				24	-		-	24
Dépôts de garanties et autres	3 723	435	9	582	3 585	473	-	770	4 723
TOTAL	3 772	435	9	582	3 634	473	-	770	4 772

DEPRECIATIONS	01.01.16	Variations			31.12.16	Augm.	Actifs classés comme détenus en vue de la vente (3)	Dimin.	31.12.17
		Augm.	de	Dimin.					
En K€	périmètre				(1)		(2)		
Titres de participation non consolidés	25	-	-	-	25	-		-	25
Créances rattachées	11	-			11	-		-	11
TOTAL	36	-	-	-	36	-	-	-	36

VALEURS NETTES	01.01.16	Variations			31.12.16	Augm.	Actifs classés comme détenus en vue de la vente (3)	Dimin.	31.12.17
		Augm.	de	Dimin.					
En K€	périmètre				(1)		(2)		
Titres de participation non consolidés	-	-	-	-	-	-		-	-
Créances rattachées	13	-	-		13	-			13
Dépôts de garanties et autres	3 723	435	9	582	3 585	473	-	770	4 723
TOTAL	3 736	435	9	582	3 598	473	-	770	4 736

(1) La hausse du poste « Dépôts de garantie et autres » pour 473 K€, correspond pour l'essentiel, aux prêts à l'effort construction (242 K€), le solde correspond aux divers dépôts de garanties versés.

(2) La diminution, pour l'essentiel (79 K€) correspond à divers remboursements de de dépôts de garantie sur locaux, le solde de 12 K€ au remboursement de CGA, sur le financement du CICE 2013.

(3) Voir § Note A10 Actifs détenus classés en vue de la vente.

Dépôts de garantis et autres	31/12/2017	31/12/2016
En K€		
Prêts (Effort construction)	1 840	1 732
Dépôts de garantis Locaux	481	647
BNP Factor	-	804
OSEO BPI France	378	278
CGA (*)	139	124
TOTAL	2 837	3 585

(*) ITS Group a financé et préfinancé les CICE des années 2014 à 2017, auprès de la société Compagnie Générale d'Affacturage.

Note A5. Actifs d'impôts différés

En K€	31.12.17 (1)	31.12.16
Indemnités fin de carrière	494	354
Autres décalages temporaires	26	18
IDA / Actualisation des prêts	60	60
IDA / Instruments dérivés Passif	-	-
TOTAL	580	432

(1) Voir § Note A10 Actifs détenus classés en vue de la vente

Note A6. Stocks

Stocks En K€	31.12.17	31.12.16
Valeur brute (1)	-	164
Dépréciations (1)	-	75
TOTAL	-	89

(1) Voir § Note A10 Actifs détenus classés en vue de la vente

Note A7. Créances clients

VALEURS BRUTES En K€	31.12.17	31.12.16
Clients et comptes rattachés (1)	36 373	59 290
TOTAL	36 373	59 290
DEPRECIATIONS En K€	31.12.17	31.12.16
Clients et comptes rattachés	148	133
TOTAL	148	133
VALEURS NETTES En K€	31.12.17	31.12.16
Clients et comptes rattachés (1)	36 225	59 157
TOTAL	36 225	59 157

(1) Voir § Note A10 Actifs détenus classés en vue de la vente

▪ **Balance âgée des créances échues**

CONSO					
VALEURS en K€	Total	Age des créances en fin de période			
		< 2 mois	2 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	> 1 an
Créances clients TTC échues au 31/12/2017	9 725	7 413	1 401	474	437
Provisions HT	157	0	0	0	157

Note A8. Autres actifs courants

VALEURS NETTES En K€	31.12.17	31.12.16
TVA	1 129	2 203
CCA (1)	1 861	2 201
Etat, IS	3 665	3 154
Fournisseurs avoirs à recevoir	205	986
Autres créances	339	482
C/C ITS OVERLAP et MIB Suisse (2)	745	-
TOTAL	7 944	9 027

(1) Les charges constatées d'avance sont pour l'essentiel divers contrats de location, de maintenance et d'abonnements.

(2) Voir § Note A10 Actifs détenus classés en vue de la vente.

Note A9. Trésorerie et équivalents

VALEURS NETTES En K€	31.12.17	31.12.16
Disponibilités (1)	5 292	9 004
SICAV	-	490
TOTAL	5 292	9 494

(1) Voir § Note A10 Actifs détenus classés en vue de la vente

Note A10. Actifs classés comme détenus en vue de la vente

ACTIF en K€	31/12/2017
Actif Immobilisé	1 512
Actifs d'impôts différés	181
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	1 693
Stocks	192
Clients (1)	17 368
Autres actifs courants	3 896
	21 455
Trésorerie et équivalents	3 744
TOTAL ACTIF	26 892

(1) Dont 5 266 KE de créances cédées au factor.

Bilan - Passif**Note B1. Capitaux Propres**

- **Composition du capital**

Le capital au 31 décembre 2017 s'élève à 3.924.322,50 euros divisé en actions d'une valeur nominale de 0,50 euro chacune. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Conformément à l'article 17 des statuts, les actions inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

Note B2. Passifs non courants

- **Provisions**

En K€	01.01.16	Augm.	Diminution	31.12.16	Augm.	Passifs classés comme détenus en vue de la vente (2)	Diminution	31.12.17
Litiges commerciaux (1)	500	-	-	500	-		500	-
Indemnités de fin de carrière	800	425		1 224	1 034	552		1 706
TOTAL	1 300	425	-	1 724	1 034	552	500	1 706

(1) Un litige opposant ITS Group au vendeur d'une société acquise en 2000 par Seevia Consulting a donné lieu à une condamnation en 2017. Toutes les sommes dues ont été acquittées par ITS Group et en conséquence les provisions constituées ont été reprises comptablement.

(2) Voir § Note B6 Passifs détenus classés en vue de la vente.

▪ Passifs financiers non courants

En K€	01.01.16	Augm.	Diminution	31.12.16	Augm.	Diminution	31.12.17
Emprunts à plus d'un an (1)	6 574	1 000	1 338	6 236	3 084	2 093	7 227
Loc. financement à plus d'un an	1 400		606	795	908	648	1 055
TOTAL	7 974	1 000	1 944	7 030	3 992	2 740	8 282

(1) Au cours de l'exercice 2017, le groupe a contracté auprès de BPI un emprunt de 2 000 K€ et un emprunt de 1 200 K€ auprès de la BNP Paribas, ces emprunts sont pour 3 084 K€ en Passifs financiers non courant, voir chapitre 3 Facteurs de risque financier § b Risques de crédit.

Note B3. Passifs courants

▪ Provisions

En K€	01.01.16	Augm.	Diminutions : reprises de provisions utilisées	Diminutions : reprises de provisions non utilisées	31.12.16	Augm.	Diminutions : reprises de provisions utilisées	Passifs classés comme détenus en vue de la vente (3)	Diminutions : reprises de provisions non utilisées	31.12.17
Litiges prud'homaux (1)	326	95	90	24	307	111	67	65	28	258
Litiges commerciaux (2)	182		23	159	-					-
Provision pour charge	40				40					40
Provision pour risque de change	26	9	26		9	41	2	15	7	26
TOTAL	574	104	139	183	356	152	69	80	35	324

(1) L'augmentation de ce poste correspond à 6 litiges prud'homaux

(2) ITS INTEGRA a été condamnée par la cour d'appel de Versailles le 3 mai 2016 dans le litige commercial qui l'opposait à la société COMPLETEL à un montant de 23 K€.

(3) Voir § Note B6 Passifs détenus classés en vue de la vente.

▪ Passifs financiers courants

En K€	01.01.16	Augm.	Dimin.	31.12.16	Augm.	Passifs classés comme détenus en vue de la vente (3)	Dimin.	31.12.17
Concours bancaires courants	41	58	41	58	54	- 10	58	43
C/C d'Associés (2)	5	2	5	2	2 318	- 715	2	1 603
Emprunts bancaires	7 582	151	4 581	3 152	2 222	-	3 268	2 106
Location financement	800		195	606	752	-	710	648
TOTAL	8 428	211	4 822	3 817	5 346	- 725	4 038	4 400

(1) Au cours de l'exercice 2017, le groupe a contracté auprès de BPI un emprunt de 2 000 K€ et un emprunt de 1 200 K€ auprès de la BNP Paribas, ces emprunts sont pour 116 K€ en Passifs financiers courant, voir chapitre 3 Facteurs de risque financier § b Risques de crédit.

(2) Voir § Note B6 Passifs détenus classés en vue de la vente.

▪ **Dettes fiscales et sociales**

En K€	31.12.17	31.12.16
Dettes sociales	4 907	5 595
Organismes sociaux	7 525	9 383
TVA	7 338	9 029
Etat, IS	39	102
Etat, autres dettes	328	223
TOTAL	20 137	24 333

▪ **Autres passifs courants**

En K€	31.12.17	31.12.16
Produits constatés d'avance	2 298	3 457
Avoirs à établir (1)	586	1 003
Charges à payer - condamnation (2)	51	1 204
Autres	423	439
TOTAL	3 358	6 103

(1) Les avoirs à établir correspondent à des RFA (remises de fin d'année) de l'exercice 2016 et 2017.

(2) Voir Note B2 « Passifs non courants » § Provisions.

Note B4. Passifs d'impôts différés

En K€	31.12.17	31.12.16
IDP sur Marque THEMIS (1)	211	211
IDP sur Amortissements dérogatoires	224	163
TOTAL	435	374

Note B5. Fournisseurs

La variation sur ce poste est due aux fournisseurs de l'activité Négoce voir Note B6

Note B6. Passifs classés comme détenus en vue de la vente

PASSIF en K€	31/12/2017
Provisions	552
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	552
Provisions	80
Passifs financiers courants	725
Fournisseurs	21 449
Dettes fiscales et sociales	3 765
Autres passifs courants	956
TOTAL PASSIFS COURANTS	26 974
TOTAL PASSIF	27 526

Compte de Résultat**Note C1. Achats Consommés**

En K€	31.12.17	31.12.16
Achats de marchandises	53 469	65 339
Variations des stocks	(99)	218
Marges arrières	(1 631)	(2 178)
S/Total coût d'achat des Marchandises	51 739	63 378
Achat d'études et de prestations de service	21 915	20 093
Total	73 654	83 472

Note C2. Charges de personnel et effectif

En K€	31.12.17	31.12.16
Salaires	59 774	59 447
Crédit d'impôt recherche	(1 018)	(905)
Crédit impôt compétitivité emploi (CICE)	(1 488)	(1 319)
Charges sociales	29 918	29 529
Dotations ou reprises à la provision pour retraite	286	60
Total	87 473	86 811

- **Effectif moyen**

En unité	2017	2016
Cadres	1 010	1 023
ETAM	240	254
Total	1 250	1 277

Note C3. Autres produits opérationnels

En K€	31.12.17	31.12.16
Reprise de Provision inoccupation locaux de Nanterre	0	1
Reprise de Provision Litige commercial (1)	500	182
Total	500	183

(1) Concernant la reprise de Provision sur l'exercice 2017, Voir Note B2 Passifs non courants § Provisions.

Sur l'exercice 2016, ITS INTEGRA avait été condamnée par la cour d'appel de Versailles le 3 mai 2016 dans le litige commercial qui l'opposait à la société COMPLETEL à un montant de 23 K€, une provision de 182 K€ avait été constituée au 31 décembre 2014.

Note C4. Autres charges opérationnelles

En K€	31.12.17	31.12.16
Condamnations et honoraires liés (2)	631	1 321
Provision et charges d' inoccupation des locaux de Nanterre (1)	48	0
Manifestations : 20 ans ITS Group (3)	555	
Resdressement URSSAF et majorations liées	0	708
Restructurations organisationnelles (4)	175	104
Condamnation litige commercial	0	23
Honoraires d'acquisitions	0	29
Total	1 409	2 185

(1) Une provision avait été constituée sur l'exercice 2014 pour les loyers ou charges restants à courir pour les locaux des différents sites de Nanterre. La charge sur l'exercice 2017 représente 48K€.

(2) Voir NOTE B2 Passifs non courants § Provisions, les honoraires liés représentent 23 K€.

(3) En 2017 pour ses 20 ans, ITS Group a réalisé des manifestations exceptionnelles à l'attention de ses salariés et de ses principaux clients.

(4) Concerne la réorganisation de la société ITS OVERLAP.

Note C5. Résultat financier

En K€	31.12.17	31.12.16
Revenus des VMP	6	8
Intérêts des emprunts	(230)	(264)
Provision et reprise de provision perte de change	(32)	18
Swap	0	6
Gain et perte de change	(35)	22
Commissions de financement	(117)	(113)
Plus value de cession	0	43
Dépréciation des titres Techné Cité	0	(53)
Autres produits et charges financières	(40)	(38)
Total	(448)	(372)

Note C6. Charge d'impôt

- **Variation des impôts différés**

En K€	31.12.17	31.12.16
Sur SWAP	0	(2)
Sur indemnités de retraites	83	17
Sur amortissements dérogatoires	(61)	(30)
Sur actualisation de prêt et provision	0	0
Sur Crédit bail	0	3
Sur correction de taux ID Longt terme	0	(3)
Autres	28	1
Total	50	(13)

- **Taux effectif d'impôt**

La différence entre le taux courant d'imposition en France et le taux effectif est présentée ci-dessous.

En K€	2017	2016
Résultat des sociétés intégrés avant impôts	5 097	3 922
Taux d'imposition	33,33%	33,33%
Impôt théorique (1)	1 699	1 307
Impôts sur les résultats	1 994	1 732
Charge d'impôt différé	(50)	13
Impôt constaté (2)	1 943	1 746
Taux d'impôt constaté	38,13%	44,52%
Ecart (2) - (1)	245	439
Incidence des différences permanentes	387	229
CVAE	1 399	1 531
CICE	(496)	(440)
CIR	(1 018)	(905)
Autres	(27)	23

Note C7. Résultat Net par action

En K€	31.12.17	31.12.16
Résultat <i>Part du Groupe</i>	2 993	2 114
Nombre d'actions	7 848 645	7 848 645
Résultat par action (en euros)	0,38	0,27
En K€	2017	2016
Résultat <i>Part du Groupe</i>	2 993	2 114
Nombre d'actions	7 848 645	7 848 645
Dilutions potentielles	-	-
Nombre d'actions moyen pondéré dilué	7 848 645	7 848 645
Résultat dilué par action (en euros)	0,38	0,27

Tableau de Flux de Trésorerie Consolidés

Note D1. Variation du BFR

En K€	Variation	31.12.17	-	31.12.16
Variation des stocks		102	-	217
Variation des Clients		- 5 565		702
Variation des Fournisseurs		4 844	-	6 845
Autres variations du BFR		3 313		2 373
Variation du BFR		2 694	-	3 987

Informations Complémentaires

1. Transactions avec les parties liées

En K€	31/12/2017	31/12/2016
Bilan actif		
Titres de participation Eucléide	25	25
Provision / titres	(25)	(25)
Titres de participation Eucléide nets	0	0
Créances rattachées / Eucléide	24	24
Provisions / créances rattachées	(11)	(11)
Créances rattachées / Eucléide nettes	13	13
Compte de résultat		
Produits d'exploitation	0	0
Produits financiers	0	0
Total des produits	0	0
Achats consommés (sous traitance infor.)	0	0
Autres achats et charges externes	1 881	1 894
Total des charges	1 881	1 894

2. Engagements hors bilan

Engagements reçus

Néant

Engagements donnés

↳ Engagements en matière de cautionnement :

- ITS Group s'est porté caution solidaire de sa filiale ITS OVERLAP afin de s'engager solidairement avec celle-ci à régler à IBM France Financement toutes les sommes dues ou à devoir par la société ITS OVERLAP au titre du contrat de facilité de crédit à court terme "Plan Saphir". Cet engagement est consenti à concurrence d'un montant maximum de dix millions d'euros pendant toute la durée du plan.
- ITS Group s'est engagée à rembourser à BNP Paribas Factor toutes sommes dues par sa filiale ITS OVERLAP dans le cadre de l'exécution du contrat d'affacturage avec la société BNP Paribas Factor, à concurrence de la somme de neuf millions d'euros (9.000.000 euros), sans limitation de durée, mais résiliable par lettre recommandée avec un préavis de trois mois.

↳ Engagements en matière de location simple : les informations requises par la norme IAS 32 sont détaillées ci-dessous :

En K€	Comptabilisé en charges au cours de l'exercice 2017	Paiements minimaux futurs		
		à 1 an au plus	à plus de 1 an et moins de 5 ans	à plus de 5 ans
Baux commerciaux (1)	2 009	1 973	7 404	908
Véhicules en LLD (2)	976	644	380	-
TOTAL	2 985	2 617	7 784	908

Le groupe loue des locaux par des baux commerciaux 3/6/9 dont les échéances sont les suivantes :

- Boulogne (92), 42 rue de Bellevue : 30/06/2023
- Lyon (69), 19 bd Eugène Deruelle : 21/07/2022
- Nantes (44), 2, allée des Vieux Tilleuls : 28/02/2022
- Montpellier(34), Place Duheim Millénaire II : 15/08/2019
- Gradignan (33), Technoclub Catalan : 30/06/2021
- Bruxelles (B-1060) 55 Ave de la Toison d'Or : 31/01/2021
- Paris (75) 94 rue Saint-Lazarre : 30/06/2019

a) Locaux classés comme détenus en vue de la vente

- Bron (69), 1, rue Edison : 31/01/2023
- Toulouse (31) 2, rue Maryse Hilsz : 30/04/2026
- La Madeleine (59) 105 Av de la République : 30/11/2019
- Rungis 29 rue de l'Estérel : 14/01/2024

(2) La flotte automobile du groupe est constituée de contrats de location longue durée, sans possibilité de résiliation anticipée.

↳ Garanties liées aux emprunts bancaires : les engagements donnés dans le cadre de la souscription des emprunts ayant servi au financement des différentes opérations de croissance externe sont mentionnés dans le paragraphe 4.2 « Facteurs de risques » ci-après.

3. Facteurs de risque financier

a. Risques de liquidité

L'échéancier relatif à l'ensemble des engagements et dettes de la société est le suivant :

Créances par échéance (au 31 décembre 2017)

Nature	Montant total	Montant à 1 an au plus	Montant à plus d'1 an à moins de 5ans au plus	Montant à plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations	24	24		
Prêts	1840	26	106	1708
Autres immo. financières	987	0	0	0
Clients	36225	36066	159	
Etat - Impôts différés	580	86		494
Personnel & comptes rattachés	29	29		
Organismes sociaux	149	149		
Etat & Impôts sur les bénéfices	3672	3672		
TVA	1129	1129		
Débiteurs divers	1104	1104		
Charges constatées d'avance	1861	1861		
TOTAL DES CREANCES	47601	44147	265	2202

Dettes par échéance (au 31 décembre 2017)

Nature	Montant total	à 1 an au plus	à plus d'1 an à plus de 3 ans au plus	à plus de 3 ans à plus de 5 ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts, dettes / d'êts de crédit	11 079	2 797	5 273	2 359	650
Dettes fournisseurs et cptes rattachés	6 749	6 749			
Personnel et cptes rattachés	4 907	4 907			
SS et autres organismes sociaux	7 525	7 525			
Impôts différés Passif	435	107	117		211
Etat, IS et autres impôts & taxes	367	367			
TVA	7 338	7 338			
Créditeurs divers	2 658	2 658			
Produits constatés d'avance	2 298	2 298			
TOTAL DES DETTES	43 356	34 746	5 390	2 359	861

Le remboursement de la part à court terme des dettes financières est assuré par la marge brute d'autofinancement dégagée. En cas de diminution significative de celle-ci, le groupe estime être en mesure de faire face au remboursement de ses dettes à court terme compte tenu de sa capacité à mobiliser de nouveaux financements (du fait notamment de la qualité et du niveau de son actif circulant).

b. Risques de crédit.

Dettes garanties

Dettes garanties

Pour financer ses opérations de croissance externe et pour financer les travaux d'aménagements de son site de Boulogne, le groupe a souscrit plusieurs emprunts. Ceux restant en cours au 31/12/2017 sont les suivants :

- Contrat de Développement Participatif (BPI France) du 10 décembre 2013 :
 - Montant : 3.000 K€ ;
 - Durée 7 ans, soit jusqu'au 10/12/2020 avec deux ans de différé de remboursement du capital ;
 - Taux fixe : 2,91% avec complément de rémunération 0,0186% du CA HT ;
 - Remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de Développement Participatif (BPI France) du 09 juillet 2015 :
 - Montant : 1.400 K€ ;
 - Durée 7 ans, soit jusqu'au 31/07/2022 avec deux ans de différé de remboursement du capital ;
 - Taux fixe : 2,08 % ;
 - Remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de prêt (SOCIETE GENERALE) du 5 novembre 2015 :
 - Montant : 825 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 13/11/2020 ;
 - Taux fixe : 1,5% ;
 - Remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de prêt (Banque TARNEAUD) du 10 novembre 2015 :
 - Montant : 825 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 13/11/2020 ;
 - Taux fixe : 1,5% ;
 - Remboursement par mensualités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de Prêt croissance (BPI France) du 18 février 2016 :
 - Montant : 1.000 K€ ;
 - Durée 7 ans, soit jusqu'au 28/02/2023 avec deux ans de différé de remboursement du capital ;
 - Taux fixe : 1,78 % jusqu'au 2/03/2016 puis au-delà le taux applicable sera égal au TME du mois précédent le décaissement, retenu à 0% s'il venait à être négatif, majoré de 0,88%
 - Remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de Prêt croissance (BPI France) du 6 juin 2017 :
 - Montant : 2.000 K€ ;
 - Durée 7 ans, soit jusqu'au 30/06/2024 avec deux ans de différé de remboursement du capital ;
 - Taux fixe : 1,65 % jusqu'au 23/06/2017 puis au-delà le taux applicable sera égal au TME du mois précédent le décaissement, retenu à 0% s'il venait à être négatif,
 - Remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de prêt (BNPPARIBAS) du 17 mai 2017 :
 - Montant : 1.200 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 17/05/2022 ;
 - Taux fixe : 1,7% ;
 - Remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.

Pour la réhabilitation des locaux de Boulogne la société a contracté les quatre emprunts suivants :

- Contrat de prêt d'Equipement professionnel (BPVF) du 4 octobre 2014 :
 - Montant : 1.000 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 05/10/2019 ;
 - Taux : Euribor 3 mois + 0,90 ;
 - Remboursement par mensualités ;
 - Garantie : aucune.
- Contrat de prêt d'Equipement professionnel (Banque TARNEAUD) du 9 décembre 2014 :
 - Montant : 500 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 09/12/2019 ;
 - Taux : Fixe 1,8 % l'an ;
 - Remboursement par mensualités ;
 - Garantie : aucune.
- Contrat de prêt d'Equipement professionnel (BNP PARIBAS) du 12 mars 2015 :
 - Montant : 400 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 05/03/2020 ;
 - Taux : Fixe 2 % l'an ;
 - Remboursement par mensualités ;
 - Garantie : aucune.
- Contrat de prêt d'Equipement professionnel (SOCIETE GENERALE) du 23 mars 2015 :
 - Montant : 500 K€ ;
 - Durée 55 mois, soit jusqu'au 23/10/2019 ;
 - Taux : Fixe 1,8 % l'an ;
 - Remboursement par mensualités ;
 - Garantie : aucune.

		Échéances de remboursement					Total annuel	KRD fin d'année
		T1	T2	T3	T4			
2018	BPI CDP 2013	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	600 000 €	1 350 000 €	
	BPI CDP 2015	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	280 000 €	1 050 000 €	
	BPI Croissance 2016		50 000 €	50 000 €	50 000 €	150 000 €	850 000 €	
	BPI Croissance 2017	- €	- €	- €	- €	- €	2 000 000 €	
	BlueSafe (SG/BT)	82 310 €	82 465 €	82 619 €	82 775 €	330 169 €	653 579 €	
	Travaux (BNP/SG/BPVF/BT)	123 893 €	124 374 €	124 857 €	125 342 €	498 466 €	473 452 €	
	BNP Divers	58 106 €	58 353 €	58 601 €	58 850 €	233 909 €	850 229 €	
	484 309 €	535 191 €	536 077 €	536 966 €	2 092 544 €	7 227 261 €		
2019	BPI CDP 2013	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	600 000 €	750 000 €	
	BPI CDP 2015	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	280 000 €	770 000 €	
	BPI Croissance 2016	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €	650 000 €	
	BPI Croissance 2017			100 000 €	100 000 €	200 000 €	1 800 000 €	
	BlueSafe (SG/BT)	82 931 €	83 087 €	83 244 €	83 402 €	332 664 €	320 916 €	
	Travaux (BNP/SG/BPVF/BT)	125 829 €	126 318 €	126 809 €	73 698 €	452 654 €	20 798 €	
	BNP Divers	59 100 €	59 351 €	59 603 €	59 857 €	237 911 €	612 318 €	
	537 859 €	538 756 €	639 656 €	586 957 €	2 303 229 €	4 924 032 €		
2020	BPI CDP 2013	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	600 000 €	150 000 €	
	BPI CDP 2015	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	280 000 €	490 000 €	
	BPI Croissance 2016	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €	450 000 €	
	BPI Croissance 2017	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	400 000 €	1 400 000 €	
	BlueSafe (SG/BT)	83 560 €	83 719 €	83 878 €	69 758 €	320 916 €	- €	
	Travaux (BNP/SG/BPVF/BT)	20 798 €				20 798 €	- €	
	BNP Divers	60 111 €	60 367 €	60 623 €	60 881 €	241 982 €	370 336 €	
	534 470 €	514 086 €	514 502 €	500 639 €	2 063 695 €	2 860 336 €		
2021	BPI CDP 2013	150 000 €				150 000 €	- €	
	BPI CDP 2015	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	280 000 €	210 000 €	
	BPI Croissance 2016	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €	250 000 €	
	BPI Croissance 2017	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	400 000 €	1 000 000 €	
	BNP Divers	61 140 €	61 399 €	61 660 €	61 922 €	246 122 €	124 215 €	
		431 140 €	281 399 €	281 660 €	281 922 €	1 276 122 €	1 584 215 €	
2022	BPI CDP 2015	70 000 €	70 000 €	70 000 €		210 000 €	- €	
	BPI Croissance 2016	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €	50 000 €	
	BPI Croissance 2017	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	400 000 €	600 000 €	
	BNP Divers	62 186 €	62 029 €			124 215 €		
	282 186 €	282 029 €	220 000 €	150 000 €	934 215 €	650 000 €		
2023	BPI Croissance 2016	50 000 €				50 000 €	- €	
	BPI Croissance 2017	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	400 000 €	200 000 €	
	150 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	450 000 €	200 000 €		
2024	BPI Croissance 2017	100 000 €	100 000 €			200 000 €	- €	
		100 000 €	100 000 €	- €	- €	200 000 €	- €	

Conditions des Lignes de crédit court terme au 31 décembre 2017

Société Générale :	500 000 €, T4M + 1,20 % l'an,
BNP Paribas :	1 000 000 €, T4M + 1,20 % l'an,
Banque Paribas :	500 000 €, T4M + 1,20 % l'an,
Banque Populaire Val de France :	500 000 €, T4M + 1,20 % l'an.

Au 31 décembre 2017, aucune de ces lignes de crédit court terme n'était utilisée.

Engagements

ITS GROUP ne compte ni d'engagement complexe, ni engagement relatif à des clauses d'exigibilité liées aux dettes financières.

Evolution de la trésorerie nette

Date	Actif Dispo. + VMP	Passif Emprunts et dettes fin.	Trésorerie nette Actif - Passif
31/12/2016	9 494	10 848	- 1 354
31/12/2017	5 292	12 682	- 7 390

La situation de trésorerie au 31/12/2017 présentée ci-dessus n'intègre pas les actifs et passifs financiers des sociétés en cours de cession qui sont présentés sur les lignes Actifs et Passifs classés comme détenus en vue de la vente.

En tenant compte de ces actifs, la trésorerie au 31/12/2017 s'élève à 9.035 K€ et la variation par rapport au 31/12/2016 s'explique de la façon suivante :

- Des flux nets générés par l'exploitation de + 3 097 K€, basés sur :
 - ✓ une Marge Brute d'Autofinancement de + 7 279 K€,
 - ✓ des impôts payés à hauteur de 1 488 K€,
 - ✓ et sur une variation négative du BFR de - 2 694 K€ ;
- Un flux lié aux investissements de - 2 495 K€, lié :
 - ✓ aux investissements corporels et incorporels à hauteur de - 2 128 K€ ;
 - ✓ aux variations des immobilisations financières - 368 K€.
- Des flux nets de financement pour -995 K€, dont :
 - ✓ des remboursements d'emprunts pour 3 978 K€ et souscriptions d'emprunts pour 4 226 K€ ;
 - ✓ des versements de dividendes pour 963 K€.

c. Risques de taux

Aucun des emprunts en cours n'est à taux variable.

d. Risques de change

Le groupe facture en très grande majorité de son activité en euro. Seules ITS OVERLAP et IBELEM, réalisent une partie de ses achats (équivalent à 6,7 M€ TTC) et uniquement, ITS OVERLAP, de ses ventes (équivalent à 7,5 M€ TTC) en US dollar, traités sur un compte en devises. La différence de change représente une perte sur l'exercice de 35 K€.

L'écart de conversion des comptes MIB Suisse sur l'exercice s'élève à - 89 K€.

4. Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

2 - Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social (en K€)				
Jean Michel BENARD, PDG	Exercice 2017		Exercice 2016	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	144	144	144	144
- rémunération variable	14	14	14	14
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantages en nature				
véhicule	-	-	-	-
retraite art. 83	9	9	9	9
TOTAL	167	167	167	167
Philippe SAUVE, DGD	Exercice 2017		Exercice 2016	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	113	113	113	113
- rémunération variable	23	21	23	21
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantages en nature				
véhicule	5	5	5	4
retraite art. 83	9	9	9	9
TOTAL	149	148	149	147

Les avantages consentis sont constitués par les avantages en nature liés à la mise à disposition de véhicules de fonction, ainsi que de cotisations versées dans le cadre de régime de retraites à prestations définies (article 83 cc).

Aucun administrateur du groupe ne perçoit aucune sorte de rémunération au titre de l'exercice de son mandat.

5. Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux.

	VICTOIRE AUDIT				GRANT THORNTON			
	Montant HT		%		Montant en HT		%	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
AUDIT								
<u>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes :</u>								
. Emetteur	63,24	62,00	97,64%	100 %	91,80	90,00	42,01%	39,46%
.Filiales intégrées globalement					117,20	112,60	53,64%	49,36%
<u>Service autre que la certification des comptes :</u>								
. Emetteur		1,50	2,36 %		8,00	24,00	3,66%	10,52%
.Filiales intégrées globalement					1,50	1,5	0,69%	0,66%
Total	63,24	63,50	100 %	100 %	218,5	228,10	100,00%	100,00 %

6. Evènements postérieurs à la clôture

Le groupe, par l'intermédiaire de sa filiale dédiée aux métiers de l'hébergement ITS Integra, a acquis le 19 janvier 2018 la société Asplenium Hosting Services.

Cette société a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires fortement récurrent et rentable de 3,6 M€, et connaît une croissance forte dans le domaine de la Santé dans lequel elle détient un agrément Hébergeur de Données de Santé délivré par l'ASIP (Agence des Systèmes d'Information Partagés de Santé).

Cette acquisition stratégique va permettre d'accélérer le développement des offres autour de l'hébergement hautement sécurisé de ITS Integra et renforce le groupe dans expertise sectorielle pour toujours mieux servir ses clients privés et publics dans le domaine de la santé.

L'acquisition a été payée intégralement en numéraire, principalement avec la mise en place d'un emprunt bancaire à moyen terme à hauteur de 3,5 M€. De nombreuses synergies opérationnelles vont être réalisées au cours de l'exercice, avec le regroupement des équipes et la mutualisation de coûts.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
ITS GROUP
Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée générale des actionnaires de la société ITS Group,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ITS Group relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Valorisation des écarts d'acquisition

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2017, les écarts d'acquisition sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 33,2 M€ et représentent 27% du total de l'actif.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du processus mis en place par la société pour déterminer la valeur d'utilité des écarts d'acquisition.</p>
<p>Ces écarts d'acquisition sont alloués aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou à des groupes d'UGT. Ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur est identifié.</p>	<p>Nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprécier le fondement et le caractère approprié des méthodes d'évaluation de la valeur d'utilité des écarts d'acquisition utilisées ; - Comparer les données utilisées par la direction dans ces évaluations avec les données sources historiques et budgétaires présentées aux membres du Conseil d'administration pour chaque UGT ou groupe d'UGT concernée ; - Effectuer des d'entretiens avec la direction afin d'évaluer la correcte traduction des perspectives d'activité dans les prévisions de flux de trésorerie ; - Apprécier la cohérence des hypothèses financières utilisés par la société sous-tendant les projections de flux de trésorerie, notamment le taux de croissance à long terme et les taux d'actualisation retenus avec l'aide de nos experts en évaluation.
<p>Comme indiqué dans la note « Dépréciation des écarts d'acquisition » figurant au chapitre « Principes et méthodes comptables » et dans la note A1 « Ecarts d'acquisition » de l'annexe, les tests de dépréciation annuels se fondent sur les valeurs d'utilité des UGT, déterminées selon la méthode des discounted cash-flows (DCF), nécessitant l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations.</p>	
<p>Nous avons considéré que l'évaluation des écarts d'acquisition constituait un point clé de notre audit, compte tenu de l'importance de ces actifs dans le bilan de la société et de la sensibilité de leur valeur d'utilité aux variations de données et hypothèses, en particulier concernant les prévisions de flux de trésorerie, les taux d'actualisation et le taux de croissance à long terme utilisés.</p>	<p>Nous avons examiné la pertinence des analyses de sensibilité aux hypothèses clés, réalisées par la société et nous avons également effectué nos propres calculs de sensibilité pour corroborer ces analyses.</p> <p>Enfin, nous avons procédé au contrôle arithmétique des évaluations retenues par la société.</p>

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société ITS Group par l'assemblée générale du 1^{er} septembre 2005 pour le cabinet Grant Thornton et pour le cabinet Victoire Audit et Conseil.

Au 31 décembre 2017, le cabinet Grant Thornton était dans la 13^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Victoire Audit et Conseil était également dans la 13^{ème} année de sa mission sans interruption, dont pour les deux cabinets, 13 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit

Nous remettons un rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons le conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Neuilly-sur-Seine et Versailles, le 18 mai 2018

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Laurent Bouby

Associé

Victoire Audit et Conseil

Thierry Thibaut de Ménonville

Associé

**COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2017**

ETATS FINANCIERS

Bilan actif

	31/12/2017			31/12/2016
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisation incorporelles				
Frais d'établissement	-			13 500
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	63 897	52 046	11 850	8 321
Fonds commercial	24 324 869		24 324 869	24 311 369
Immobilisations incorporelles en cours	127 771		127 771	9 911
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	2 937 088	1 130 401	1 806 687	1 957 134
Immobilisation corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisation financières				
Participations	8 304 653	36 463	8 268 189	8 268 189
Créances rattachées à des participations	24 256	11 000	13 256	13 256
Autres titres immobilisés	306 005		306 005	390 984
Prêts	1 914 109		1 914 109	1 755 095
Autres immobilisation financières	966 932		966 932	849 869
	38 969 579	1 229 911	37 739 668	37 577 627
ACTIF CIRCULANT				
Créances				
Clients et comptes rattachés	21 701 309	7 547	21 693 763	20 818 387
Autres créances	9 112 309		9 112 309	8 637 633
Valeurs mobilières de placement			-	
Actions propres	1 039 124		1 039 124	1 069 125
Autres titres				
Disponibilités	2 343 630		2 343 630	3 171 370
Charges constatées d'avance	432 351		432 351	373 888
	34 628 723	7 547	34 621 177	34 070 404
Frais d'émission d'emprunt à étaler	25 077		25 077	21 154
Ecart de conversion actif	25 014		25 014	-
TOTAL GENERAL	73 648 394	1 237 458	72 410 937	71 669 185

Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
	NET	NET
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 3 924 323)	3 924 323	3 924 323
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 306 608	7 306 608
Ecart de réévaluation		
Boni de fusion	59 510	59 510
Réserves :		
- Réserve légale	392 432	392 432
- Réserves réglementées		
- Autres réserves	22 764 762	23 308 677
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	2 285 355	223 970
	36 732 990	35 215 520
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	146 272	669 866
Provisions pour charges	1 048 574	481 538
	1 194 846	1 151 404
DETTES		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	9 357 323	9 416 010
Emprunts et dettes financières	6 557 949	5 763 467
Avances et acomptes reçue sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 580 207	3 194 593
Dettes fiscales et sociales	13 589 992	13 987 470
Dettes sur immobilisation et comptes rattachés		
Autres dettes	592 816	2 194 189
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	804 814	746 532
	34 483 101	35 302 261
TOTAL GENERAL	72 410 937	71 669 185

Compte de résultat

	31/12/2017	31/12/2016
	Net	Net
Ventes de marchandises	3 139 117	259 436
Production vendue (services)	79 470 776	74 850 436
Chiffre d'affaires net	82 609 893	75 109 872
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	34 345	6 995
Reprises sur provisions et transfert de charges	134 865	132 176
Autres produits	568	2 751
PRODUITS D'EXPLOITATION	82 779 671	75 251 794
Achats de marchandises	3 097 797	294 236
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	20 229 329	18 389 676
Impôts, taxes et versements assimilés	2 617 947	2 542 455
Salaires et traitements	37 764 299	36 222 360
Charges sociales	16 341 450	15 978 414
Dotations aux amortissements et provisions :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	326 454	317 038
Sur actif circulant : dotations aux provisions	7 547	
Pour risque et charges : dotations aux provisions	172 207	47 866
Autres charges	38 679	6 687
CHARGES D'EXPLOITATION	80 595 708	73 798 733
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 183 963	1 453 061
Produits financiers		
De participations	473 756	83 242
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo. participations	498	814
Autres intérêts et produits assimilés	15 020	7 126
Reprises sur provisions et transfert de charges		-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	489 275	91 182
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions	25 014	11 662
Intérêts et charges assimilées	348 917	324 579
Différences négatives de change	8 621	34
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-
	382 552	336 275
RESULTAT FINANCIER	106 723	(245 093)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 290 686	1 207 969
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	3 864	18 935
Sur opérations en capital		129 047
Reprises sur provisions et transferts de charges	500 000	-
	503 864	147 982
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	30 934	543 626
Sur opérations en capital	616 873	1 325 636
Dotations aux amortissements et aux provisions	432 632	231 003
	1 080 439	2 100 266
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(576 575)	(1 952 283)
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	- 571 244	- 968 285
Total des produits	83 772 809	75 490 959
Total des charges	81 487 455	75 266 988
BENEFICE	2 285 355	223 970

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

L'activité de ITS GROUP SA

La société mère du groupe représente 40 % du chiffre d'affaires consolidé 2017, contre 37 % en 2016.

ITS Group S.A. regroupe les prestations de service sur site client : infogérance et assistance technique autour de la transformation et de la sécurisation des infrastructures IT. Elle intervient dans les agences d'Ile de France et de Province et offre une expertise à différents niveaux, du renforcement des compétences et de la flexibilité des équipes d'exploitation à la maîtrise d'ouvrage et au développement des solutions informatiques.

Faits marquants de l'exercice.

Commentaires sur l'activité du groupe.

2017 a vu ITS Group fêter ses 20 ans de croissance profitable.

Cet exercice a confirmé la très bonne dynamique des activités « hosting, cloud et services managés » (23,8 M€ / +16,7%) et « prestations de services » (83,6 M€ / +4,4%) qui progressent en cumul de +7% sur l'année. Au sein des « ventes d'infrastructures / intégration » (71,5 M€ / -18,8%), l'activité « mobilité » affiche également une très belle performance (9,9 M€ / +19,3%) atténuant le recul des activités de négoce (61,6 M€ / -22,8 %).

Le résultat opérationnel courant bénéficie de ces évolutions et ressort en hausse de +3% à 6,5 M€. La marge opérationnelle courante s'établit ainsi à 3,6% parfaitement en ligne avec l'objectif de 3 à 4% annoncé par le Groupe.

Les « Prestations de Services » bénéficient d'une forte dynamique dans des marchés portés par la transformation digitale des entreprises et dans un contexte où leur progression est liée à la capacité de recrutement et de fidélisation des collaborateurs, enjeux majeurs d'actions entreprises tout au long de l'exercice 2017.

L'activité « hosting, cloud et services managés », a connu une année de consolidation avec de nombreux investissements et la mise en production de contrats majeurs, reflets de l'essor du Cloud et des Services Managés.

Enfin, les économies de coûts réalisées et l'adaptation des structures ont permis de préserver le résultat opérationnel.

Les métiers de « ventes d'infrastructures / intégration » ont connu un net recul du chiffre d'affaires sur les ventes en France. Les économies de coûts et l'adaptation des structures se sont poursuivies dans ce contexte. Le processus de cession des activités de Négoce a été engagé sur l'exercice 2018.

Principes et Méthodes Comptables

1. Principes appliqués

Le règlement de l'ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG) a été homologué par arrêté du 26 décembre 2016 (JO du 28). Il est applicable aux exercices clos le 31 décembre 2017 et respecte les principes suivants : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'application du règlement de l'ANC n°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture n'a aucun impact sur les comptes de la société.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les chiffres sont exprimés en euros.

La société établit des comptes consolidés. ITS GROUP est la société mère du Groupe intégré fiscalement depuis le 1^{er} janvier 2014.

2. Méthodes comptables

▪ Immobilisations incorporelles

Les frais de développement sont amortis selon la méthode linéaire sur 3 ans. La société est amenée à réaliser des développements logiciels ayant vocation à être commercialisés. Les coûts sont constitués par la masse salariale chargée affectée à ces développements et sont comptabilisés en « Immobilisations en cours » pendant la phase de conception de ces logiciels, puis transférés au poste « Immobilisations incorporelles » dès lors qu'ils sont prêts à être commercialisés.

Ils sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans en mode linéaire.

Les autres immobilisations incorporelles, notamment les logiciels à usage interne, sont amortis sur leur durée de vie probable par application de taux d'amortissement linéaire sur 1 à 5 ans.

Les fonds commerciaux sont évalués à leurs coûts d'acquisition. Ils ne sont pas amortis, mais font l'objet d'une dépréciation si du fait d'évènements ou de circonstances intervenus au cours de l'exercice leur valeur économique apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

La méthode de suivi des fonds de commerce est identique à celle des titres de participation présentée dans le paragraphe « Participations et créances rattachées ».

Conformément aux nouvelles règles issues du règlement 2015-06 de l'ANC, les malis techniques figurant au bilan d'ouverture de l'exercice au poste « fonds commercial » ont été reclassés dans un compte spécifique : 2081 « Mali de fusion sur actif incorporel », et ils bénéficient de la même présomption de non amortissement que les fonds commerciaux.

▪ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition

Les durées et modes d'amortissements retenus sont les suivantes :

- Agencements aménagements installations	Linéaire	5 à 10 ans
- Matériels de bureau et informatiques	Linéaire	3 à 5 ans
- Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 8 ans

Dans le cas de biens immobiliers ou mobiliers acquis par voie d'option au terme d'un contrat de crédit-bail, la base amortissable s'entend de la valeur effectivement payée à terme.

La valeur utile des immobilisations est proche de la valeur inscrite dans les comptes. Une réévaluation de ces actifs ne serait pas significative compte tenu de la typologie des immobilisations.

▪ Participations et créances rattachées

Les titres de participation et autres actifs financiers sont évalués à leur coût d'acquisition.

La méthode de suivi mise en place pour l'évaluation des titres de participation est la méthode des DCF (Flux de Trésorerie Actualisés).

Pour effectuer ces tests, les titres de participation sont ventilés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables. Le découpage en UGT est réalisé au niveau des entités juridiques : chaque société correspond à une UGT.

La valeur comptable de l'actif est comparée à sa valeur recouvrable, et correspond au maximum de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité, déterminée par la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Cette méthode utilise les projections de flux de trésorerie établies à partir d'estimations et plan à moyen terme (au maximum sur 5 ans). Les prévisions sont fondées sur des plans d'actions par entités. Au-delà, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir d'un taux de croissance à l'infini.

En cas de perte de valeur, il est constaté une provision pour dépréciation.

Les principaux critères retenus pour l'application de la méthode d'évaluation selon les DCF sont les suivants :

- Coût moyen pondéré du capital (WACC) : 9,1 % pour 2017 et 9,9 % pour 2016
- Taux de croissance à l'infini : de 1 ou 2 % pour 2017 et 2016 selon les sociétés du groupe
- Endettement net de l'entité concernée.

Ces hypothèses ont été retenues par la direction générale en fonction de l'appréciation des résultats passés et de la situation financière actuelle du groupe.

▪ Autres immobilisations financières

A la date du 31 décembre 2017, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité (Autres titres immobilisés) :

- Nombre d'actions : 31 991 actions pour un prix de revient de 215 034,06 €, et sont évaluées à 217 218,89 €,
- Solde en espèce du compte de liquidité : 85 971,07 €.

Les autres immobilisations financières incluent également le dépôt de garantie des locaux de Boulogne pour 416 K€, le fonds de garantie de 378 K€ sur les emprunts OSEO, le dépôt de garantie concernant les créances CICE pour 138 K€ et des immobilisations financières diverses (prêts à l'effort construction, dépôts de garantie).

▪ Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation des créances est constituée lorsqu'il apparaît que leur recouvrement est incertain. Cette provision, déterminée au cas par cas, est égale à la différence entre la valeur nominale hors taxes et la valeur de recouvrement estimée.

▪ Valeurs mobilières de placement

Elles sont constituées de sicav monétaires dont la valeur comptable au 31 décembre correspond au cours moyen pondéré.

Au 31 décembre 2017, dans le cadre du programme de rachats d'actions, la société détenait 167 958 d'actions ITS GROUP pour un prix de revient total 1 032 404,93 €, évaluées à 1 140 434,82 €.

▪ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont destinées à couvrir des risques et des charges, nettement précisées quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société doit supporter pour éteindre son obligation.

▪ Indemnité de fin de carrière

Elles sont provisionnées : conformément à la norme IAS 19, dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite et assimilés sont évalués par outil acquit auprès d'une société d'actuariat spécialisée en retraite et prévoyance. D'après cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée et enregistrée dans les comptes sociaux en provision pour charges.

Les éléments de calcul retenus sont les suivants :

☞ Méthode de calcul utilisée :	unité de crédit projeté
☞ Personnel concerné :	Ensemble des salariés,
☞ Mode de départ :	départs à la retraite,
☞ Taux de Turn over :	Démission 17 % et taux de licenciement 2,85 % sur 2017
☞ Taux d'actualisation :	1,5 % en 2017 et 1,5 % en 2016,
☞ Age de départ à la retraite :	67 ans,
☞ Taux de progression des salaires :	2% sur 2017, dégressif selon âge et catégorie (cadres et/non cadres) sur 2016
☞ Table de mortalité :	TF0002-ND.

Une partie de l'engagement de retraite est couvert par des fonds externalisés (250 K€ au 31 décembre 2017) auprès d'établissements financiers spécialisés, CARDIF, filiale de BNP PARIBAS et SOGECAP filiale de la SOCIETE GENERALE.

▪ Crédit impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 1 133 K€.

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel (charges sociales).

Au bilan, il a été imputé en Autres créances.

Ce produit traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice, et va faire l'objet d'une demande de préfinancement.

▪ Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires issu des activités de ITS GROUP est reconnu et présenté de la manière suivante :

- Prestations de services : Les revenus du Groupe sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle les services sont rendus et sont constitués de la facturation (émise ou à établir) de prestations :
 - en régie : le revenu est égal au temps passé multiplié par un taux horaire, journalier ou mensuel ;

- au forfait : le revenu est reconnu selon la méthode de l'avancement, proportionnellement aux dépenses engagées. Le pourcentage d'avancement est déterminé par le rapport entre le coût des services exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat.
- Ventes de logiciels / matériels : la vente est comptabilisée en chiffre d'affaires lorsque l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur. Cette activité de négoce concerne non seulement l'achat et revente de matériels et de logiciels informatiques mais également de maintenance constructeur ou éditeur. Contrairement à la maintenance réalisée au sein du Groupe et qui relève de l'assistance technique, la maintenance éditeur ou constructeur achetée et revendue en l'état au client final est comptabilisée en tant que marchandise.

Par ailleurs, ITS Group étant la société mère du groupe, elle supporte directement certaines charges et les refacture à ses filiales en fonction de l'utilisation que celles-ci en ont. Ces charges concernent :

- Les locaux (le bail du siège social de Boulogne Billancourt est porté par ITS Group), ainsi que toutes les charges et taxes associées ;
- Les services centraux mutualisés, y compris la Direction Générale.

- **Coûts des emprunts**

Les coûts d'emprunts sont comptabilisés en charge dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Détail des postes

1. Bilan actif

▪ Immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluations	Acquisitions	Apport ou par virement
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de développement	Total I	13 500		-
Logiciels	56 270		7 627	
Fonds de Commerce	262 500		13 500	
Fonds de Commerce et mali de Fusion SEEVIA	7 131 989			
Fonds de commerce et mali de Fusion Groupe HEMISPHERE	3 139 506			
Mali de Fusion PRISME	1 779 992			
Fonds de Commerce et Mali de Fusion Groupe AXIALOG	11 743 720			
Fonds de Commerce OVERLAP Groupe	37 339			
Mali de fusion INSYWEB	216 323			
	Total II	-	21 127	-
Immobilisations incorporelles en cours	Total III	-	117 860	-
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagement divers	2 155 050		104 922	
Matériel de transport	16 231		-	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	624 747		56 898	
Immobilisations corporelles en cours	-			
Avances et acomptes	-			
	Total IV	-	161 821	-
Immobilisations financières				
Autres participations et créances rattachées (2)	8 328 908		-	
Autres titres immobilisés	5 000			
Prêts et autres immobilisations financières	2 990 948		371 864	
	Total V	-	371 864	-
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	38 511 933	-	672 672	-

	Diminutions			Valeur brute fin d'exercice
	Par virement	Apport partiel d'actif	Par cession	
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de développement	13 500			-
Total I	13 500	-	-	-
Logiciels				63 897
Fonds de Commerce				276 000
Fonds de Commerce et mali de Fusion SEEVIA				7 131 989
Fonds de commerce et mali de Fusion Groupe HEMISPHERE				3 139 506
Mali de Fusion PRISME				1 779 992
Fonds de Commerce et mali de Fusion Groupe AXIALOG				11 743 720
Fonds de Commerce OVERLAP Groupe				37 339
Mali de fusion INSYWEB				216 323
Total II	-	-	-	24 388 765
Immobilisations incorporelles en cours				127 771
Total III	-	-	-	127 771
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				2 259 972
Installations générales, agencements et aménag. Divers			-	16 231
Matériel de transport				660 885
Matériel de bureau et informatique, mobilier			20 760	-
Immobilisations corporelles en cours				-
Avances et acomptes				-
Total IV	-	-	20 760	2 937 088,44
Immobilisations financières				
Autres participations				8 328 908
Autres titres immobilisés				5 000
Prêts et autres immobilisations financières			180 766	3 182 046
Total V	-	-	180 766	11 515 955
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	13 500	-	201 525	38 969 579

▪ **Amortissements**

Cadre A						SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS		Valeurs en	Augmentations	Augmentations	Diminutions	Valeurs en fin				
AMORTISSABLES		début d'exercice	dotations	apports	sorties/ reprises (1)	d'exercice				
Immobilisations incorporelles										
Frais d'établissement recherche développ.	(I)	-					-			
Logiciels		47 948	4 098				52 046			
Fonds de Commerce		-					-			
Autres immobilisations incorporelles	(II)	47 948	4 098				52 046			
Immobilisations incorporelles en cours	(III)	-					-			
Immobilisations corporelles										
Instal générales, agenc. et aménagement divers		412 831	221 256				634 087			
Matériel de transport		16 231					16 231			
Matériel de bureau et informatique, mobilier		409 831	91 012		20 760		480 083			
	(IV)	838 893	312 268	-	20 760		1 130 401			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		886 842	316 365	-	20 760		1 182 448			

▪ **Liste des filiales et participations**

	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts et avances consenties	Dépréciation	Dividendes	Cautions et Avals	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Capitaux Propres	Résultat du dernier exercice clos
A - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS									
1- Filiales (plus de 50 % du capital détenu)									
EUCLEIDE S.A. (Luxembourg)	24 801	-	24 256	11 000			100%	NC	NC
IBELEM S.A.	1 687 316	1 687 316					97%	5 158 800	613 096
ITS INTEGRA S.A.S.	1 831 330	1 831 330	3 483 474				100%	7 271 963	381 402
ITS OVERLAP S.A.S.	1 500 000	1 500 000				10 000 000	100%	21 405	1 612 206
ITS GROUP BENELUX SPRL	348 542	348 542	498 905				100%	487 072	1 870
THEMIS Conseil S.A.S	2 516 002	2 516 002	135 591				100%	3 363 500	575 979
MIB Suisse	385 000	385 000	402 786		394 461		67%	1 031 616	409 056
2- Participations (de 10 à 50 % du capital détenu)									
TECHN E CITE S.A.R.L.	11 662	-		11 662			33,33%	130 060	-
	8 304 653	8 268 189	4 545 012	22 662		10 000 000		17 464 417	365 457
B - RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS									
1 - Filiales non reprises en A :									
a) françaises									
b) étrangères									
2 - Participations non reprises en A :									
a) françaises									
b) étrangères									

ITS GROUP est la société mère consolidant les comptes de IBELEM, ITS INTEGRA, THEMIS Conseils, ITS OVERLAP, ITS GROUP BENELUX Sprl, MIB Suisse et de TECHNE CITE, ainsi que de ARIANN Software filiale détenue à 100% par IBELEM. Les comptes consolidés du groupe sont disponibles au siège social sur simple demande, ainsi que sur le site www.itsgroup.com

▪ **Etat des créances**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	24 256		24 256
Prêts (1) (2)	1 914 109	25 982	1 888 127
Autres immobilisations financières	1 272 938	11 760	1 261 178
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	9 056	-	9 056
Autres créances clients	21 692 254	21 692 254	-
Créances représentatives d'effets de commerce		-	
Personnel et comptes rattachés	16 993	16 993	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	86 491	86 491	
Impôts sur les bénéficiaires	3 753 188	3 753 188	-
Taxe sur la valeur ajoutée	731 612	731 612	
Autres impôts taxes et versements assimilés		-	
Débiteurs divers	3 268	3 268	
Groupe et associés (2)	4 520 757	4 520 757	
Charges constatées d'avance	432 351	432 351	
Total	34 457 271	31 274 655	3 182 616

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	166 214
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	7 200
(2) Prêts et avances consenties aux associés	-

▪ **Charges constatées d'avance**

Charges constatées d'avance	31/12/2017	31/12/2016
Charges d'exploitation	432 351	373 888
Charges financières	-	-
Charges exceptionnelles	-	-
Total	432 351	373 888

▪ **Produits à recevoir**

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2017	31/12/2016
Fournisseurs avoirs à recevoir	3 268	22 146
Créances clients et comptes rattachés	2 743 407	2 528 357
Organismes sociaux	86 491	65 063
Autres créances dont Etat		-
Total	2 833 165	2 615 566

▪ **Actions propres**

Au 31/12/2017, la société ITS GROUP détenait 199 949 de ses propres titres, dont 167 958 titres sur un Programme de rachat valorisé à 6,79 €, le solde concernant un contrat de Liquidité valorisé à 6,79 €.

2. Bilan passif

▪ Composition du capital social

Le capital au 31 décembre 2017 s'élève à 3.924.322,50 euros divisé en actions d'une valeur nominale de 0,50 euro chacune. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Conformément à l'article 17 des statuts, les actions inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

▪ Variation des capitaux propres

VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (en milliers d'euros)		Exercice clos 31/12/2017
A		
1.	Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectation	34 992
2.	Affectations du résultat à la situation nette par l'AGO	224
3.	Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	0
B	(=A3) Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	35 216
C	Variations en cours d'exercice :	
1.	Variation du capital	
2.	Variation des primes, réserves, report à nouveau (1)	-768
3.	Variations des provisions relevant des capitaux propres	0
4.	Contrepartie des réévaluations	0
5.	Variations des provisions réglementées et subventions d'équipement	0
6.	Résultat de l'exercice	2 285
D	(=B+C) Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	36 733
E	VARIATION TOTALE DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE (D-B)	1 517
F	dont variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
G	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE (E-F)	1 517

1) Distribution d'un dividende de 768 K€

▪ Provisions

Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations exercice ou apport	Diminutions : Reprises exercice		Montant à la fin de l'exercice
		Non consommées ou transférées par apport	Consommées	

Provisions réglementées					
Provisions pour investissements					
Amortissements dérogatoires					
Provisions fiscales pour implant. à l'étranger					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées	-				
Total I	-	-		-	-
Provisions pour risques et charges					
Prov pour litiges (1)	669 866	38 258	20 000	566 866	121 258
Prov pour garanties données aux clients					
Prov pour amendes et pénalités					
Prov pour impôts					
Provision pour risque de change	-	25 014			25 014
Prov pour charges sociales et fiscales sur CP					
Autres prov pour risques et charges	481 538	567 036			1 048 574
Total II	1 151 404	630 308	20 000	566 866	1 194 846
Provisions pour dépréciations					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation	36 463				36 463
Sur autres immobilisations financières	11 000				11 000
Sur autres titres immobilisés	-				-
Sur stocks et en-cours	-				-
Sur comptes clients	6 709	7 547		6 709	7 547
Autres provisions pour dépréciations	-			-	-
Total III	54 172	7 547	-	6 709	55 010
TOTAL GENERAL (I + II +III)	1 205 576	637 854	20 000	573 575	1 249 856

Dont dotations et reprises :	- d'exploitation	180 209	20 000	73 575
	- financières	25 014	-	-
	- exceptionnelles	432 632	-	500 000

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art 39-1-5 du C.G.I)	-
--	---

(1) Un litige opposant ITS Group au vendeur d'une société acquise en 2000 par Seevia Consulting a donné lieu à une condamnation en 2017. Toutes les sommes dues ont été acquittées par ITS Group et en conséquence les provisions constituées ont été reprises comptablement.

▪ **Etat des dettes**

Etat des dettes	Montant	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt et dettes financières (1)				
- à un an maximum à l'origine	37 519	37 519		
- à plus d'un an à l'origine	9 319 805	2 092 544	6 577 261	650 000
Fournisseurs et comptes rattachés	3 580 207	3 580 207		
Personnel et comptes rattachés	3 228 807	3 228 807		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 462 265	5 462 265		
Impôts sur les bénéfices	-	-		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 665 543	4 665 543		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	233 378	233 378		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-		
Groupe et associés (2)	6 557 949	6 557 949		
Autres dettes (3)	592 816	592 816	-	
Produits constatés d'avance	804 814	804 814		
Total	34 483 103	27 255 842	6 577 261	650 000

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 200 000
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 254 374
(2) Emprunts, dettes contractés auprès des associés	

(3) Litige commercial pour 1 205 K€, voir § « Provision » note (1).

▪ **Charges à payer**

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2017	31/12/2016
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	23 088	28 709
Emprunts et dettes financiers divers	12 911	13 121
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	406 237	519 713
Dettes fiscales et sociales	6 051 013	5 668 807
Autres dettes : Clients AAE	488 613	946 803
Autres dettes : Charges à payer	51 000	-
Total	7 032 861	7 177 153

▪ **Produits constatés d'avance**

Produits constatés d'avance	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation	804 814	746 532
Produits financiers		
Produits exceptionnels	-	-
Total	804 814	746 532

▪ **Etat des entreprises liées**

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	

Immobilisations financières			
Participations	8 304 653		
Créances rattachées à des participations	24 256		
Prêts	-		
Autres titres immobilisés	-		
Autres immobilisations financières	-		
Total immobilisations	8 328 908		
Créances			
Créances clients et comptes rattachés	39 380		
Autres créances	4 520 757		
Capital souscrit, appelé, non versé	-		
Total créances	4 560 137		
Valeurs mobilières de placement	-		
Disponibilités	-		
Dettes			
Autres emprunts convertibles	-		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-		
Autres dettes	6 557 949		
Total dettes	6 557 949		

POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou des créances représentées par des effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	

CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS			
Produit financiers	79 295		
Charges financières	112 358		
Total	- 33 062		

3. Compte de résultat

▪ Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation par secteur d'activité propres et marchés géographiques	31/12/2017			31/12/2016
	France	Etranger	Total	Total
Prestations de services informatique	3 139 117	-	3 139 117	71 228 487
Ventes de logiciels/matériels	-	-	-	259 436
Produits des activités annexes	79 470 776	-	79 470 776	3 621 949
Total	82 609 893	-	82 609 893	75 109 872

Ventilation par secteur d'activité clients et marchés géographiques	31/12/2017			31/12/2016
	France	Etranger	Total	Total
Banques / Assurances	20 189 858	-	20 189 858	18 034 942
Industries	13 762 808	-	13 762 808	23 295 134
Informatique	8 393 165	-	8 393 165	6 763 103
Sociétés de Services	16 976 333	-	16 976 333	15 029 118
Administrations Publiques	23 287 729	-	23 287 729	11 987 574
Total	82 609 893	-	82 609 893	75 109 872

▪ Résultat financier

Produits Financiers	31/12/2017	31/12/2016
Dividendes	394 461	-
Intérêts des Comptes courants groupe	79 295	83 242
Produits nets de valeurs mobilières de placement et autres Immo. financières	112	814
Autres produits financiers	385	-
Boni sur Actions propres	15 020	7 126
Total	489 275	91 182

Charges Financières	31/12/2017	31/12/2016
Intérêts des Emprunts	195 035	219 073
Intérêts des Comptes courants groupe	112 358	79 475
Agios bancaires	1 079	172
Dot. Aux Provisions financières	25 014	11 662
Perte de change	8 621	-
Autres charges financières	40 447	25 893
Total	382 552	336 275

▪ **Produits et charges exceptionnels**

Produits exceptionnels	31/12/2017	31/12/2016
Produit cession élément actif	-	129 047
Régularisations diverses	3 864	18 935
Reprise de provision sur litige	500 000	
Total	503 864	147 982

Charges exceptionnelles	31/12/2017	31/12/2016
Charges exceptionnelles diverses	31	- 40
Charges sur exercices antérieurs	30 277	1 362
Amendes et Pénalités ND	626	198
Pénalités sociales et majorations de retard	-	72 928
VNC des immobilisations financières cédées	-	115 000
Condamnations	8 882	7 500
Redressement contrôle URSSAF	-	468 048
Condamnation litige commercial et social	607 991	1 204 266
Provision pour IFC (Changement d'hypothèses)	432 632	231 003
Total	1 080 439	2 100 266

▪ **Ventilation de l'impôt sur les sociétés**

	Avant impôt	Impôt théorique	Crédit d'impôt à imputer (1)	Resultat comptable après impôts
+ Résultat courant	2 290 686	520 734	389 249	2 159 201
+ Résultat exceptionnel	- 576 575	- 192 172	-	- 384 403
- Participation des salariés	-	-	-	-
+ Economie IS intégration fiscale		- 510 557		510 557
Résultat comptable	1 714 111	- 181 995	389 249	2 285 355

Au 31 décembre 2017, il n'existe pas de déficit reportable.

(1) Le crédit d'impôt recherche s'élève à 389 249 €, le montant des dépenses de frais de recherche comptabilisées en charge s'élève à 1 297 495 €.

Accroissement et allègement de la dette future d'impôts

Accroissements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions réglementées :	
- Amortissements dérogatoires	
- Provisions pour hausse des prix	
- Provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	0
Total	
Allègements de la dette future d'impôt	Montant
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- Provisions pour congés payés	
- Participation des salariés	0
Autres :	
- Provisions IFC	1 048 574
Dépréciation créance Eucléide et titres Techné Cité	22 662
Organic	100 684
Provision pour dépréciation des actifs circulants	0
Total	1 171 920
Amortissements réputés différés	0
Carry back	0
Déficits reportables	0
Moins-values à long terme	0

- **Effectif et rémunération des dirigeants**

	31/12/2017	31/12/2016
	Personnel salarié	Personnel salarié
Cadres	661	649
Employés	187	176
TOTAL	848	825

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social (en K€)				
Jean Michel BENARD, PDG	Exercice 2017		Exercice 2016	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	144	144	144	144
- rémunération variable	14	14	14	14
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantages en nature				
véhicule	-	-	-	-
retraite art. 83	9	9	9	9
TOTAL	167	167	167	167
Philippe SAUVE, DGD	Exercice 2017		Exercice 2016	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	113	113	113	113
- rémunération variable	23	21	21	12
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantages en nature				
véhicule	5	5	5	4
retraite art. 83	9	9	9	9
TOTAL	149	148	148	138

Les avantages consentis sont constitués par les avantages en nature liés à la mise à disposition de véhicules de fonction, ainsi que de cotisations versées dans le cadre de régime de retraites à prestations définies (article 83 cc).

Aucun administrateur du groupe ne perçoit aucune sorte de rémunération au titre de l'exercice de son mandat.

- **Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux.**

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes s'établit à 160 K€ au 31 décembre 2017.

4. Engagements hors bilan

- **Engagements reçus**

Néant

- **Engagements donnés**

Engagements en matière de cautionnement :

ITS Group s'est porté caution solidaire de sa filiale ITS OVERLAP afin de s'engager solidairement avec celle-ci à régler à IBM France Financement toutes les sommes dues ou à devoir par la société ITS OVERLAP au titre du contrat de facilité de crédit à court terme "Plan Saphir". Cet engagement est consenti à concurrence d'un montant maximum de dix millions d'euros pendant toute la durée du plan.

ITS Group s'est engagée à rembourser à BNP Paribas Factor toutes sommes dues par sa filiale ITS OVERLAP dans le cadre de l'exécution du contrat d'affacturage avec la société BNP Paribas Factor, à concurrence de la somme de neuf millions d'euros (9.000.000 euros), sans limitation de durée, mais résiliable par lettre recommandée avec un préavis de trois mois.

Dettes garanties

Pour financer ses opérations de croissance externe et pour financer les travaux d'aménagements de son site de Boulogne, le groupe a souscrit plusieurs emprunts. Ceux restant en cours au 31/12/2017 sont les suivants :

- Contrat de Développement Participatif (BPI France) du 10 décembre 2013 :
 - Montant : 3.000 K€ ;
 - Durée 7 ans, soit jusqu'au 10/12/2020 avec deux ans de différé de remboursement du capital ;
 - Taux fixe : 2,91% avec complément de rémunération 0,0186% du CA HT ;
 - Remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de Développement Participatif (BPI France) du 09 juillet 2015 :
 - Montant : 1.400 K€ ;
 - Durée 7 ans, soit jusqu'au 31/07/2022 avec deux ans de différé de remboursement du capital ;
 - Taux fixe : 2,08 % ;
 - Remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de prêt (SOCIETE GENERALE) du 5 novembre 2015 :
 - Montant : 825 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 13/11/2020 ;
 - Taux fixe : 1,5% ;
 - Remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de prêt (Banque TARNEAUD) du 10 novembre 2015 :
 - Montant : 825 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 13/11/2020 ;
 - Taux fixe : 1,5% ;
 - Remboursement par mensualités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de Prêt croissance (BPI France) du 18 février 2016 :
 - Montant : 1.000 K€ ;
 - Durée 7 ans, soit jusqu'au 28/02/2023 avec deux ans de différé de remboursement du capital ;
 - Taux fixe : 1,78 % jusqu'au 2/03/2016 puis au-delà le taux applicable sera égal au TME du mois précédent le décaissement, retenu à 0% s'il venait à être négatif, majoré de 0,88%
 - Remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de Prêt croissance (BPI France) du 6 juin 2017 :
 - Montant : 2.000 K€ ;
 - Durée 7 ans, soit jusqu'au 30/06/2024 avec deux ans de différé de remboursement du capital ;
 - Taux fixe : 1,65 % jusqu'au 23/06/2017 puis au-delà le taux applicable sera égal au TME du mois précédent le décaissement, retenu à 0% s'il venait à être négatif,
 - Remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.

- Contrat de prêt (BNPPARIBAS) du 17 mai 2017 :
 - Montant : 1.200 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 17/05/2022 ;
 - Taux fixe : 1,7% ;
 - Remboursement par trimestrialités ;
 - Garantie : aucune.

Pour la réhabilitation des locaux de Boulogne la société a contracté les quatre emprunts suivants :

- Contrat de prêt d'Equipement professionnel (BPVF) du 4 octobre 2014 :
 - Montant : 1.000 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 05/10/2019 ;
 - Taux : Euribor 3 mois + 0,90 ;
 - Remboursement par mensualités ;
 - Garantie : aucune.
- Contrat de prêt d'Equipement professionnel (Banque TARNEAUD) du 9 décembre 2014 :
 - Montant : 500 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 09/12/2019 ;
 - Taux : Fixe 1,8 % l'an ;
 - Remboursement par mensualités ;
 - Garantie : aucune.
- Contrat de prêt d'Equipement professionnel (BNP PARIBAS) du 12 mars 2015 :
 - Montant : 400 K€ ;
 - Durée 5 ans, soit jusqu'au 05/03/2020 ;
 - Taux : Fixe 2 % l'an ;
 - Remboursement par mensualités ;
 - Garantie : aucune.
- Contrat de prêt d'Equipement professionnel (SOCIETE GENERALE) du 23 mars 2015 :
 - Montant : 500 K€ ;
 - Durée 55 mois, soit jusqu'au 23/10/2019 ;
 - Taux : Fixe 1,8 % l'an ;
 - Remboursement par mensualités ;
 - Garantie : aucune.

Echéancier de la Dette

		Échéances de remboursement					
		T1	T2	T3	T4	Total annuel	KRD fin d'année
2018	BPI CDP 2013	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	600 000 €	1 350 000 €
	BPI CDP 2015	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	280 000 €	1 050 000 €
	BPI Croissance 2016		50 000 €	50 000 €	50 000 €	150 000 €	850 000 €
	BPI Croissance 2017	- €	- €	- €	- €	- €	2 000 000 €
	BlueSafe (SG/BT)	82 310 €	82 465 €	82 619 €	82 775 €	330 169 €	653 579 €
	Travaux (BNP/SG/BPVF/BT)	123 893 €	124 374 €	124 857 €	125 342 €	498 466 €	473 452 €
	BNP Divers	58 106 €	58 353 €	58 601 €	58 850 €	233 909 €	850 229 €
	484 309 €	535 191 €	536 077 €	536 966 €	2 092 544 €	7 227 261 €	
2019	BPI CDP 2013	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	600 000 €	750 000 €
	BPI CDP 2015	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	280 000 €	770 000 €
	BPI Croissance 2016	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €	650 000 €
	BPI Croissance 2017			100 000 €	100 000 €	200 000 €	1 800 000 €
	BlueSafe (SG/BT)	82 931 €	83 087 €	83 244 €	83 402 €	332 664 €	320 916 €
	Travaux (BNP/SG/BPVF/BT)	125 829 €	126 318 €	126 809 €	73 698 €	452 654 €	20 798 €
	BNP Divers	59 100 €	59 351 €	59 603 €	59 857 €	237 911 €	612 318 €
	537 859 €	538 756 €	639 656 €	586 957 €	2 303 229 €	4 924 032 €	
2020	BPI CDP 2013	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €	600 000 €	150 000 €
	BPI CDP 2015	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	280 000 €	490 000 €
	BPI Croissance 2016	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €	450 000 €
	BPI Croissance 2017	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	400 000 €	1 400 000 €
	BlueSafe (SG/BT)	83 560 €	83 719 €	83 878 €	69 758 €	320 916 €	- €
	Travaux (BNP/SG/BPVF/BT)	20 798 €				20 798 €	- €
	BNP Divers	60 111 €	60 367 €	60 623 €	60 881 €	241 982 €	370 336 €
	534 470 €	514 086 €	514 502 €	500 639 €	2 063 695 €	2 860 336 €	
2021	BPI CDP 2013	150 000 €				150 000 €	- €
	BPI CDP 2015	70 000 €	70 000 €	70 000 €	70 000 €	280 000 €	210 000 €
	BPI Croissance 2016	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €	250 000 €
	BPI Croissance 2017	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	400 000 €	1 000 000 €
	BNP Divers	61 140 €	61 399 €	61 660 €	61 922 €	246 122 €	124 215 €
	431 140 €	281 399 €	281 660 €	281 922 €	1 276 122 €	1 584 215 €	
2022	BPI CDP 2015	70 000 €	70 000 €	70 000 €		210 000 €	- €
	BPI Croissance 2016	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	200 000 €	50 000 €
	BPI Croissance 2017	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	400 000 €	600 000 €
	BNP Divers	62 186 €	62 029 €			124 215 €	
	282 186 €	282 029 €	220 000 €	150 000 €	934 215 €	650 000 €	
2023	BPI Croissance 2016	50 000 €				50 000 €	- €
	BPI Croissance 2017	100 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	400 000 €	200 000 €
	150 000 €	100 000 €	100 000 €	100 000 €	450 000 €	200 000 €	
2024	BPI Croissance 2017	100 000 €	100 000 €			200 000 €	- €
		100 000 €	100 000 €	- €	- €	200 000 €	- €

Conditions des Lignes de crédit court terme au 31 décembre 2017

Société Générale :	500 000 €, T4M + 1,20 % l'an,
BNP Paribas :	1 000 000 €, T4M + 1,20 % l'an,
Banque Paribas :	500 000 €, T4M + 1,20 % l'an,
Banque Populaire Val de France :	500 000 €, T4M + 1,20 % l'an.

Au 31 décembre 2017, aucune de ces lignes de crédit court terme n'était utilisée.

Engagements

ITS GROUP ne compte ni d'engagement complexe, ni engagement relatif à des clauses d'exigibilité liées aux dettes financières.

5. Passifs éventuels

Néant

6. Evènements postérieurs à la clôture

Le groupe, par l'intermédiaire de sa filiale dédiée aux métiers de l'hébergement ITS Integra, a acquis le 19 janvier 2018 la société Asplenium Hosting Services.

Cette société a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires fortement récurrent et rentable de 3,6 M€, et connaît une croissance forte dans le domaine de la Santé dans lequel elle détient un agrément Hébergeur de Données de Santé délivré par l'ASIP (Agence des Systèmes d'Information Partagés de Santé).

Cette acquisition stratégique va permettre d'accélérer le développement des offres autour de l'hébergement hautement sécurisé de ITS Integra et renforce le groupe dans expertise sectorielle pour toujours mieux servir ses clients privés et publics dans le domaine de la santé.

L'acquisition a été payée intégralement en numéraire, principalement avec la mise en place d'un emprunt bancaire à moyen terme à hauteur de 3,5 M€. De nombreuses synergies opérationnelles vont être réalisées au cours de l'exercice, avec le regroupement des équipes et la mutualisation de coûts.

<p style="text-align: center;">Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels Société ITS GROUP Exercice clos le 31 décembre 2017</p>
--

A l'Assemblée générale des actionnaires de la société ITS Group,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ITS Group relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Valorisation des titres de participation et des fonds de commerce

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2017, les titres de participations et les fonds de commerce sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de respectivement 8,3 M€ et 24,3 M€. Les titres de participation représentent 11% du total de l'actif et les fonds de commerce représentent 34% du total de l'actif.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du processus mis en place par la société pour déterminer la valeur d'utilité des titres de participation et des fonds de commerce.</p>
<p>Les titres de participation et les fonds de commerce sont alloués aux unités génératrices de trésorerie (UGT) ou à des groupes d'UGT. Ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur est identifié.</p>	<p>Nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprécier le fondement et le caractère approprié des méthodes d'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participation et des fonds de commerce utilisées ; - Comparer les données utilisées par la direction dans ces évaluations avec les données sources historiques et budgétaires présentées aux membres du Conseil d'administration pour chaque entité concernée ; - Effectuer des d'entretiens avec la direction afin d'évaluer la correcte traduction des perspectives d'activité dans les prévisions de flux de trésorerie ; - Apprécier la cohérence des hypothèses financières utilisés par la société sous-tendant les projections de flux de trésorerie, notamment le taux de croissance à long terme et les taux d'actualisation retenus avec l'aide de nos experts en évaluation.
<p>Comme indiqué dans les notes « Immobilisations incorporelles » et « Participations et créances rattachées » figurant au chapitre « Principes et Méthodes Comptables » de l'annexe, les tests de dépréciation annuels se fondent sur les valeurs d'utilité des UGT, déterminées selon la méthode des discounted cash-flows (DCF), nécessitant l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations.</p>	<p>Nous avons examiné la pertinence des analyses de sensibilité aux hypothèses clés, réalisées par la société et nous avons également effectué nos propres calculs de sensibilité pour corroborer ces analyses.</p>
<p>Nous avons considéré que l'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participation et des fonds de commerce constituait un point clé de notre audit, compte tenu de l'importance de ces actifs dans le bilan de la société et de la sensibilité de ces valeurs d'utilité aux variations des hypothèses, en particulier concernant les prévisions de flux de trésorerie, les taux d'actualisation et le taux de croissance à long terme utilisés.</p>	<p>Enfin, nous avons procédé au contrôle arithmétique des évaluations retenues par la société.</p>

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société ITS Group par l'assemblée générale du 1^{er} septembre 2005 pour le cabinet Grant Thornton et pour le cabinet Victoire Audit et Conseil.

Au 31 décembre 2017, le cabinet Grant Thornton était dans la 13^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Victoire Audit et Conseil était également dans la 13^{ème} année de sa mission sans interruption, dont pour les deux cabinets, 13 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime

nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit

Nous remettons un rapport au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le conseil d'administration remplissant les fonctions du comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Neuilly-sur-Seine et Versailles, le 18 mai 2018

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International
Laurent Bouby
Associé

Victoire Audit et Conseil
Thierry Thibaut de Ménonville
Associé